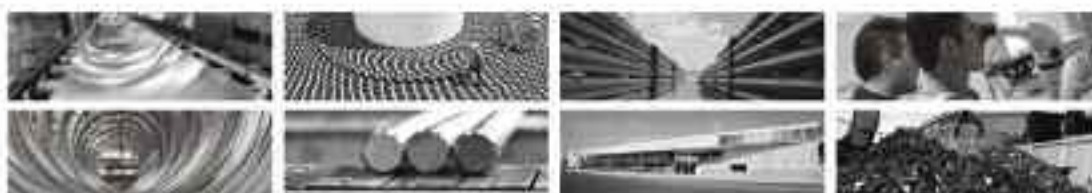




VIOHALCO

RAPPORT ANNUEL

2015



ANNUAL REPORT 2015



Sommaire

Viohalco S.A.	2
Message du Président du Conseil d'administration	4
Portefeuille de Viohalco - segments d'activité	8
Historique de Viohalco	10
Rapport de gestion	12
1. Faits marquants en 2015 et perspectives pour 2016	13
2. Événements post-clôture	13
3. Performance de l'entreprise et rapport d'activité	14
4. Risques et incertitudes	64
5. Circonstances susceptibles de présenter un impact considérable sur le développement de Viohalco	68
Déclaration de Gouvernance d'entreprise	70
Informations à l'attention des actionnaires et données sur le marché	80
États financiers consolidés	a1
Rapport du Réviseur sur les états financiers consolidés	b1
Bilan et compte de résultat statutaires simplifiés	b3
Déclaration des personnes responsables	b5
GLOSSAIRE	b6

Viohalco S.A.

Viohalco S.A. est une société holding basée en Belgique qui participe au capital social de sociétés métallurgiques de premier plan en Europe.

Avec des sites de production situés en Grèce, en Bulgarie, en Roumanie, en Russie, dans l'ancienne République yougoslave de Macédoine, en Australie et au Royaume-Uni, les filiales de Viohalco se consacrent à réalisation de progrès technologiques et sont spécialisées dans la fabrication de produits en aluminium, en cuivre et en acier, ainsi que de câbles et de tubes d'acier.

Les sociétés de Viohalco sont dédiées à la fabrication durable de produits de haute qualité et de solutions innovantes pour divers marchés dynamiques tels que le bâtiment et la construction, l'énergie et les réseaux de télécommunications, le pétrole et le gaz, le transport, la marine, l'automobile, l'emballage alimentaire et pharmaceutique, le chauffage et la climatisation, la lithographie et de nombreuses autres applications industrielles. Grâce à un solide réseau marketing et de vente,

y compris des filiales commerciales, des agents et des distributeurs, les sociétés de Viohalco bénéficient de la présence mondiale et de l'expertise requises pour soutenir leurs clients dans le monde entier, en offrant une large gamme de produits et de services fiables. En outre, ces sociétés investissent constamment dans la recherche et la technologie, en suivant de près les développements les plus récents du marché.

Le portefeuille de Viohalco comprend également un segment dédié à la technologie et la R & D, comprenant des entreprises axées sur la recherche industrielle et le développement technologique, les applications d'ingénierie, les services d'application ERP, ainsi qu'un segment dédié aux services de recyclage et de gestion des déchets.

Viohalco et ses sociétés possèdent également d'importants actifs immobiliers, principalement en Grèce, et ont mis en œuvre des projets de réaménagement d'un certain nombre de ces sites.

Informations clés sur Viohalco

- Cotée sur Euronext Brussels (VIO) et à la Bourse d'Athènes.
- Filiales cotées à la Bourse d'Athènes : Halcor (XAKO), Hellenic Cables (ELKA), Corinth Pipeworks (SOLK).

Chiffres clés de Viohalco en 2015

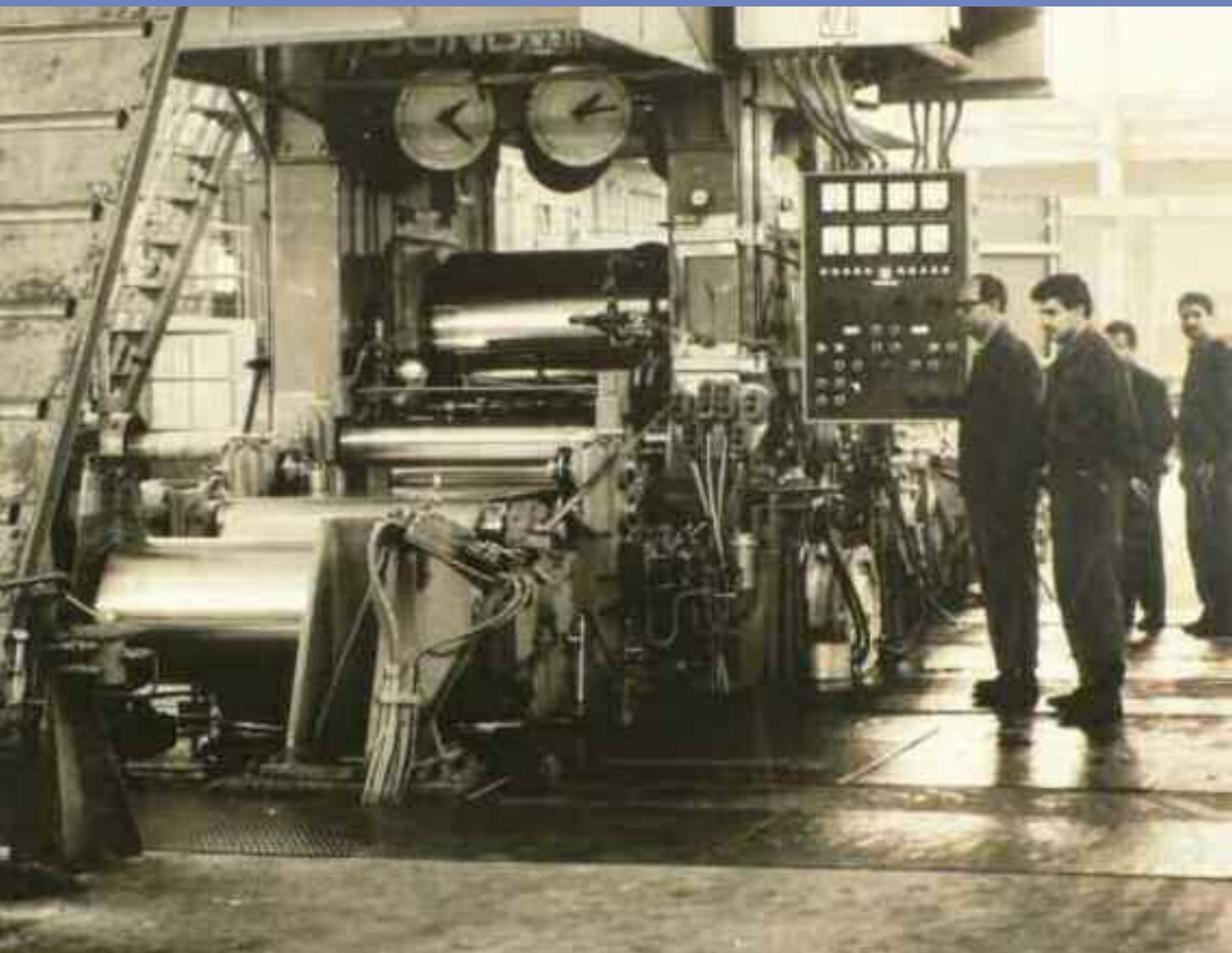
- Chiffre d'affaires : 3,3 milliard d'euros
- EBITDA : 194 millions d'euros
- EBIT : 73,4 millions d'euros
- Perte de l'exercice : 63,4 millions d'euros
- Capitaux propres : 1,2 milliard d'euros
- Total de l'actif : 3,5 milliard d'euros
- Total de la dette nette : 1,5 milliard d'euros

Informations clés sur les filiales

- Réseau commercial dans 21 pays
- Produits distribués dans plus de 100 pays

Investissements relatifs aux filiales

- 2001-2015 : plus de 2,3 milliards d'euros
- 2015 : 206 millions d'euros



Message du Président du Conseil d'administration

L'année 2015 a été marquée par une nouvelle baisse de la croissance mondiale, due à la chute des prix des matières premières et au ralentissement du développement des économies émergentes.

L'Europe est confrontée à des chocs d'envergure, notamment la crise des réfugiés, l'évolution des prix du pétrole et du gaz, qui a entraîné le report d'un certain nombre de projets énergétiques dans le monde entier, le ralentissement de la croissance économique chinoise, qui a affecté la demande mondiale pour nos produits, ainsi que le maintien de la récession économique et de l'instabilité politique en Grèce, qui a perturbé les grands et les petits projets. Cet environnement crée de l'incertitude et une certaine nervosité sur les marchés. Ces développements ont surtout affecté nos activités sidérurgiques, qui ont été touchées par l'augmentation des exportations chinoises vers les marchés européens, en particulier.

En raison des conditions de marché difficiles en Grèce, l'accès à des capitaux suffisants pour financer le développement constant de notre activité a été l'un de nos principaux défis au cours des dernières années. Pour relever ce défi, nous avons entrepris une transformation de l'entreprise qui a franchi plusieurs étapes en 2015. Cela a permis à Viohalco et à ses sociétés d'obtenir un meilleur accès au capital et de rehausser son profil sur les marchés financiers, ce qui facilitera de nouveaux progrès. Tout d'abord, la fusion transfrontalière de Viohalco et sa filiale Sidenor en 2015, puis la scission des segments industriels et commerciaux d'Elval ainsi que

leur fusion avec sa filiale Symetal, et enfin la fusion transfrontalière de Viohalco et Elval, Alcomet, Diatour et Eufina en février 2016.

En dépit de l'environnement volatil et largement instable, Viohalco et ses sociétés ont cherché à améliorer tous leurs indicateurs de performance. Forte de ses principes fondamentaux de progrès continu et de développement durable dans tous les aspects de ses exploitations, et concentrée sur la mise en œuvre de sa stratégie, Viohalco a déployé son plan d'investissement.

Au cours de l'année 2015, Viohalco a mené à bien un certain nombre de projets importants qui ont renforcé sa position concurrentielle sur ses marchés clés en améliorant sa productivité et sa gamme de produits : citons notamment les nouveaux fours à induction des usines de Sovel et Sidenor, l'installation d'un dégazeur à vide pour la production d'alliages en acier de haute qualité chez Stomana Industry et la construction d'une unité de production de tubes soudés longitudinaux (LSAW) sur le site de Corinth Pipeworks, qui a nous a permis de pénétrer le marché des pipelines sous-marins de mer profonde.

Par ailleurs, les pays de la zone euro ont bénéficié de la baisse de la valeur de l'euro par rapport au dollar américain et à la livre sterling. Cette baisse a soutenu la rentabilité des exportations, vers le Royaume-Uni, les États-Unis et d'autres pays effectuant des échanges libellés en dollars américains. Les prix bas du pétrole, même s'ils ont été partiellement compensés par la vigueur du billet vert, ont eu un effet positif sur les coûts de production et de transport.

Le chiffre d'affaires consolidé de Viohalco pour l'exercice 2015 a augmenté de 11,3 % à 3.275 millions d'euros, contre 2.943 millions d'euros en 2014. Cette croissance est principalement attribuable à l'augmentation du volume des ventes dans tous les segments, à l'exception de l'acier, et à l'amélioration de la gamme de produits dans la plupart des segments. La progression la plus importante a été enregistrée dans les segments des câbles et des tubes en acier. Le chiffre d'affaires consolidé a aussi bénéficié de l'augmentation de 6,5 % du prix moyen de l'aluminium primaire, tandis qu'il a été écorné par la baisse de 4,2 % du prix du cuivre.

Les charges financières nettes ont augmenté de 15 % à 111 millions d'euros en 2015, contre 96 millions d'euros en 2014, en raison d'une augmentation de 52 millions d'euros de la dette totale et d'une augmentation des autres instruments portant intérêt pour financer les besoins accrus en fonds de roulement.

La perte avant impôts de Viohalco s'est élevée à 36,8 millions d'euros en 2015, contre 90 millions d'euros en 2014. La perte de l'exercice s'élève à 63,4 millions d'euros en 2015, contre 87,5 millions d'euros en 2014.

Afin d'assurer un développement durable au-delà du court terme, nous nous sommes fixé pour objectifs de réduire notre empreinte environnementale, d'accroître nos normes de santé et de sécurité et d'offrir des opportunités de développement exceptionnelles à notre personnel, ainsi qu'un soutien continu aux communautés locales dans lesquelles nos activités s'inscrivent. La mise à niveau de nos sites de production à travers des programmes d'investissement intensifs nous permet d'être mieux positionnés aujourd'hui pour accroître les exportations et améliorer la pénétration de nos marchés en offrant de nouvelles opportunités de croissance.

Pour l'avenir, nous restons prudemment optimistes quant aux perspectives de l'année 2016, compte tenu de la scène politique et économique actuelle sur nos marchés clés, mais nous demeurons confiants dans notre capacité à nous adapter efficacement aux conditions économiques et commerciales en constante évolution.

Nikolaos Stassinopoulos
Président du Conseil d'administration



Les filiales de Viohalco dans le monde



Siège social

Des clients desservis dans plus de

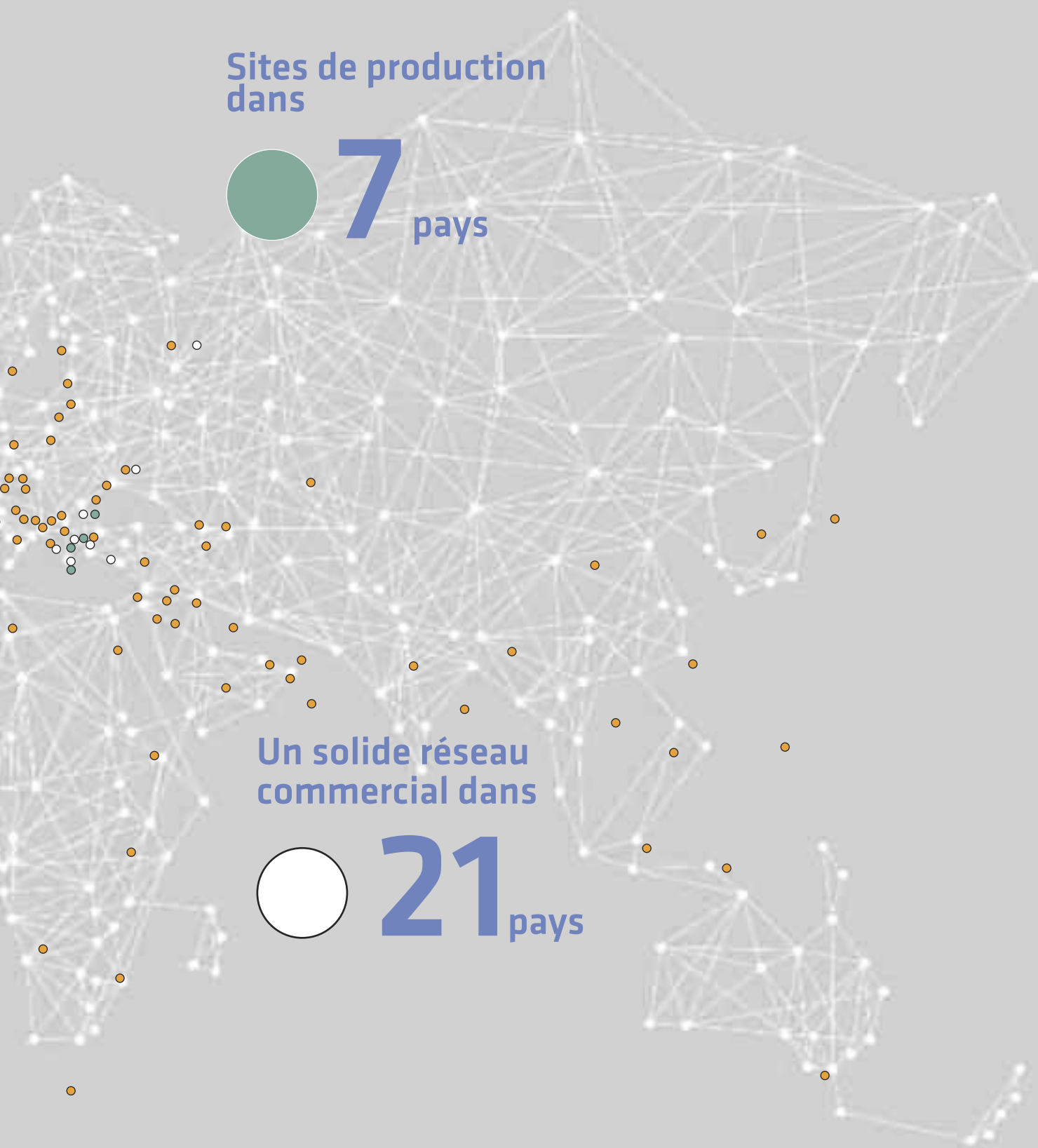
100 pays

Sites de production
dans

 **7** pays

Un solide réseau
commercial dans

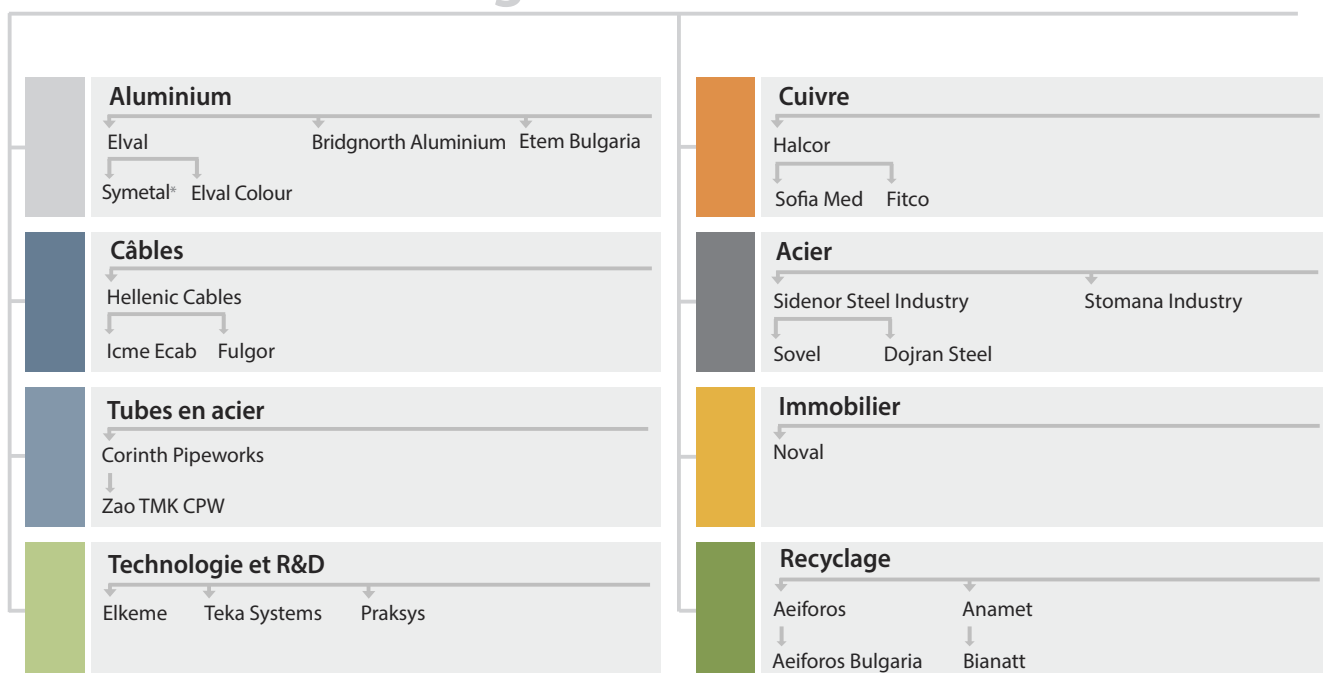
 **21** pays



Portefeuille de Viohalco - segments d'activité

Viohalco détient un portefeuille de sociétés opérant dans huit segments d'activité :

Segments Viohalco



* Entité commerciale

- Aluminium** : Elval et ses filiales, Bridgnorth Aluminium et Etem Bulgaria, fournissent une large gamme de produits, allant des bobines et des tôles en aluminium destinées aux applications générales et des feuilles en aluminium à usage ménager aux produits spéciaux, tels que les produits en aluminium laminés et extrudés pour les secteurs de la construction navale, de l'automobile et de la construction, ainsi que des bobines offset.
- Cuivre** : Halcor et ses filiales produisent un large éventail de produits en cuivre et en alliage de cuivre, qu'il s'agisse de canalisations en cuivre et en laiton, de feuillards, de tôles et de plaques, ou de barres conductrices et de tiges en cuivre.
- Câbles** : Le Groupe Cablel® Hellenic Cables est l'un des plus gros producteurs de câbles en Europe, fabriquant des câbles électriques, de télécommunication et sous-marins, ainsi que des fils émaillés et des composés.
- Acier** : Sidenor Steel Industry, Stomana Industry et leurs filiales fabriquent des produits sidérurgiques longs et plats, ainsi que des produits finis.
- Tubes d'acier** : Corinth Pipeworks est spécialisée dans la production de tubes en acier destinés au transport de gaz naturel, de pétrole et d'eau, ainsi que dans la fabrication de profilés creux utilisés dans les projets de construction.

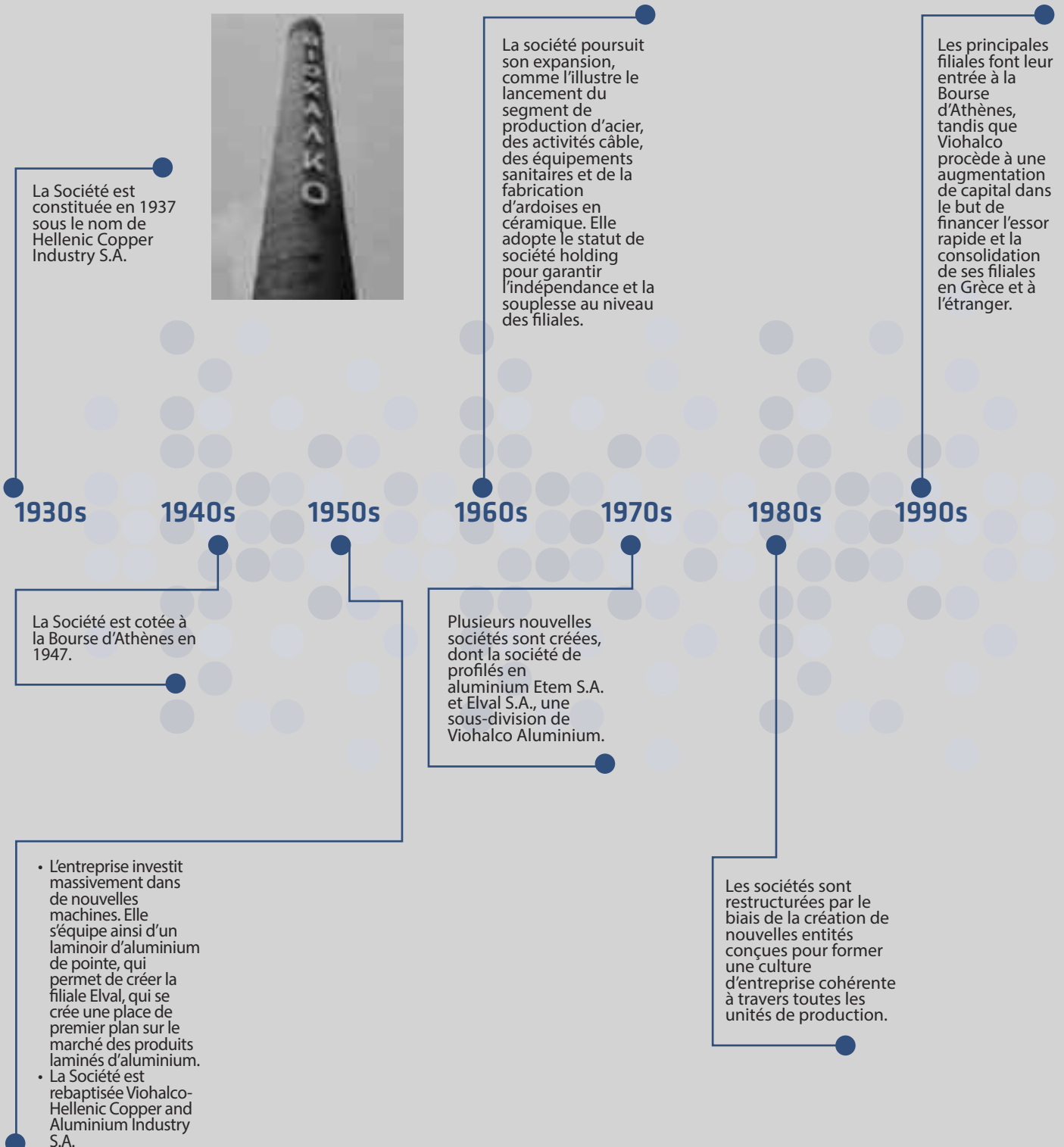
- **Immobilier** : Viohalco crée de la valeur en réhabilitant ses anciens sites industriels en Grèce et en Bulgarie.
- **Technologie et recherche et développement** : Le portefeuille de Viohalco comprend des sociétés de recherche et développement (R&D) et des centres R&D au sein des sociétés qui mettent l'accent sur des produits innovants et à haute valeur ajoutée, des solutions efficaces pour l'optimisation des processus industriels et commerciaux, la recherche sur la performance environnementale des usines et l'évaluation de l'impact de la croissance durable.
- **Recyclage** : Le segment du recyclage de Viohalco commercialise et traite des matières brutes secondaires, gère la gestion des déchets et des opérations environnementales, et fournit des services aux consommateurs et aux entreprises.

Remarques :

- **Halcor, Hellenic Cables et Corinth Pipeworks** sont cotées séparément à la Bourse d'Athènes.
- **Les informations financières publiées de Halcor et Hellenic Cables** sont préparées avec des méthodes comptables différentes. Plus précisément, Halcor et Hellenic Cables comptabilisent les immobilisations corporelles et les immeubles de placement selon le modèle de la juste valeur conformément aux normes IAS 16 et IAS 40, respectivement, tandis que Viohalco les comptabilise selon le modèle de la valeur des coûts conformément aux normes IAS 16 et IAS 40, respectivement.
- Les informations financières **du segment du cuivre** diffèrent des données financières publiées de Halcor, car elles ne comprennent pas l'activité de câble, qui constitue un segment différent (segment des câbles).
- **Les informations financières des segments de l'immobilier, de la technologie et R&D et du recyclage** sont présentées sur une base agrégée, à la rubrique **Immobilier et autres activités**.

Historique de Viohalco

À l'origine une entreprise familiale, créée il y a 75 ans, Viohalco est aujourd'hui une société holding basée en Belgique qui participe au capital social de sociétés métallurgiques de premier plan en Europe. Les filiales de Viohalco sont dédiées à la réalisation de progrès technologiques et à la R&D et spécialisées dans la fabrication de produits en aluminium, en cuivre et en acier, ainsi que de câbles et de tubes d'acier.



2000s

En 2002, le portefeuille de sociétés de Viohalco intègre une série d'investissements très prometteurs, dont Bridgnorth Aluminium Ltd (Royaume-Uni), Stomana Industry S.A. (Bulgarie), Sofia Med S.A. (Bulgarie), Icme Ecab S.A. (Roumanie) et Corinth Pipeworks S.A. (Grèce).

2011

Hellenic Cables S.A. acquiert Fulgor S.A., ce qui lui permet d'augmenter considérablement sa capacité de production de câbles et d'élargir son portefeuille de produits dans les câbles sous-marins à moyenne et haute tension.

2013

- En novembre 2013 ont lieu deux opérations de fusion par absorption, sur la société grecque Viohalco-Hellenic Copper and Aluminium Industry S.A. et la société belge Cofidin S.A., absorbées par la société belge Viohalco S.A.
- En novembre 2013, les actions de Viohalco S.A. sont cotées et négociées sur Euronext Brussels Exchange.

2014

- En février 2014, Viohalco S.A. obtient une cotation secondaire de ses actions à la Bourse d'Athènes.
- En novembre 2014, Elval S.A. fusionne avec Etem S.A en absorbant celle-ci.

2015

- En juillet 2015, la fusion transfrontalière par absorption de la société grecque Sidenor Holdings par Viohalco S.A. est réalisée.
- En septembre 2015 intervient la scission du secteur de laminage d'aluminium d'Elval (rebaptisée Elval Holdings).
- Les opérations de laminage d'aluminium sont absorbées par la filiale à 100 % d'Elval, Symetal (rebaptisée Elval Hellenic Aluminium Industry S.A.).

2016

En février 2016, la fusion transfrontalière par absorption des sociétés grecques Elval Holdings, Alcomet et Diatour et de la société luxembourgeoise Eufina par Viohalco S.A. est réalisée.



RAPPORT DE GESTION*

* Le Rapport de gestion prescrit par l'article 119 du Code belge des sociétés, qui a été approuvé par le Conseil d'administration le 14 avril 2016, se compose de ce chapitre (pages 12 à 69), ainsi que des sections Rapport de rémunération et Gestion des risques et contrôle interne de la Déclaration de gouvernance d'entreprise (pages 75-76 et 77, respectivement).

1. Faits marquants en 2015 et perspectives pour 2016

Faits marquants en 2015

- Hausse de 11,3 % du chiffre d'affaires consolidé à 3.275 millions d'euros, contre 2.943 millions d'euros en 2014
 - due à la hausse des volumes de ventes dans tous les segments d'activité, à l'exception de l'acier, à l'amélioration de la gamme des produits et à la hausse des prix de l'aluminium, partiellement compensés par la baisse des prix du cuivre ;
- EBIT de 73,4 millions d'euros contre 4 millions d'euros en 2014 ;
- EBITDA de 194 millions d'euros contre 120 millions d'euros en 2014 ;
- Perte avant impôts de 36,8 millions d'euros, contre une perte de 90 millions d'euros en 2014 ;
- Perte pour l'exercice de 63,4 millions d'euros, contre une perte de 87,5 millions d'euros en 2014 ;
- Perte attribuable aux propriétaires de la Société de 60,0 millions d'euros, contre une perte de 59,4 millions d'euros en 2014 ;
- Dette nette en hausse de 1 % à 1.499 millions d'euros au 31 décembre 2015.

Faits marquants opérationnels en 2015

Aluminium

- Scission des activités industrielles et commerciales du segment du laminage d'aluminium d'Elval et son absorption par sa filiale Symetal, conclue le 30 septembre 2015 ; changement de dénomination de la société, de Symetal à Elval Hellenic Aluminium Industry, et de la société mère, qui devient Elval Holdings ;¹
- En décembre 2015, Elval et UACJ Corporation ont créé conjointement une nouvelle société en Allemagne en vue de la vente de matériaux échangeurs de chaleur pour l'industrie automobile produits par Elval ;

Cuivre

- Acquisition de l'activité de cuivre de Reynolds European SA et intégration dans les activités commerciales de Halcor ;
- Coentreprise HC Isitma A.S. entre Halcor et Cantas A.S. (Turquie) pour soutenir l'expansion sur le marché turc et d'autres marchés du Moyen-Orient ;

Câbles

- Nouveau contrat pour l'interconnexion de câbles du parc éolien de 73,2 MW dans l'île de Saint-Georges, au sud de Cape Sounio, en Grèce, décerné à Fulgor ;

Acier

- Fusion transfrontalière par absorption de Sidenor Holdings par Viohalco achevée le 22 juillet 2015 ;

Tubes d'acier

- Contrat décerné par le Trans Adriatic Pipeline AG (TAP) pour la fourniture de 495 km de conduites de grand diamètre pour la partie terrestre du gazoduc à travers la Grèce ;

Immobilier et autres activités

- Début des opérations de Mare West, le nouveau pôle commercial à Corinthe, en Grèce.

Perspectives pour 2016

En dépit d'une reprise progressive attendue dans la zone euro en 2015, les perspectives pour 2016 restent incertaines. La baisse des marchés boursiers européens a affecté la confiance des consommateurs et des entreprises, tandis que le ralentissement des économies émergentes a pesé sur la croissance des exportations. En revanche, un euro affaibli face à la devise américaine va renforcer la compétitivité des produits des sociétés de Viohalco, favorisant la croissance du chiffre d'affaires. Pour Viohalco, un meilleur positionnement concurrentiel à l'échelle mondiale, après l'achèvement des programmes d'investissement visant à intensifier les sites de production à travers les sociétés, sera la clé de la croissance des exportations et de l'augmentation de la pénétration des marchés offrant des possibilités de croissance supérieures. Quant à la Grèce, sous réserve que la première évaluation du programme grec soit couronnée de succès, le pays devrait renouer avec la croissance au second semestre 2016, ce qui aurait un impact positif sur l'activité des sociétés de Viohalco au plan local.

2. Événements post-clôture

- La fusion transfrontalière par absorption des filiales grecques (Elval Holdings S.A., Alcomet S.A. et Diatour S.A.) et de la société luxembourgeoise Eufina S.A. par Viohalco S.A. a été conclue le 26 février 2016. Suite à cette fusion, Viohalco a augmenté sa participation dans Halcor S.A. de 1,87 %.

- La fusion susmentionnée de Eufina par Viohalco est un regroupement d'entreprises, qui a été comptabilisée conformément à la norme IFRS 3. A des fins comptables, Viohalco a été identifiée comme étant l'acquéreur alors qu'Eufina a été considérée comme l'entreprise acquise. L'impact de l'acquisition d'Eufina par Viohalco sur les actifs et passifs du Groupe Viohalco en date du 26 février 2016 est le suivant :

Montants en milliers d'euros	Juste valeur au moment de l'acquisition
Actifs disponibles à la vente	11.610
Cash et équivalents cash	9.880
Dettes commerciales et autres dettes	-14
Actifs et passifs nets identifiables acquis	21.476
Actifs nets acquis	21.476
Profit résultant de l'acquisition	-7.319
Juste valeur de la contrepartie transférée	14.156
Décaissement net	-

Eufina a été identifiée comme une entreprise acquise dans le cadre de ce regroupement d'entreprises. Sur cette base, les actifs et passifs apportés par Eufina ont été ajustés à leur juste valeur conformément à la norme IFRS 3, Regroupements d'entreprises. La juste valeur de l'actif net acquis est de EUR 21,48 millions.

En conformité avec le rapport d'échange (calculé selon une méthode d'évaluation pour Viohalco et Eufina basée sur 60% de la valeur actualisée des flux de trésorerie et 40% des cours de bourse), Viohalco a émis 13.168.788 actions aux propriétaires d'Eufina. Selon le cours de bourse du 26 février 2016 de EUR 1,075 par action, la juste valeur de la contrepartie transférée s'élève à EUR 14,16 millions et représente la juste valeur des actions ayant été émises par Viohalco.

Le badwill résultant de l'acquisition s'élève à EUR 7,32 millions.

Conformément aux normes IFRS, le profit résultant de cette acquisition sera comptabilisé dans le compte de résultats 2016 sur la ligne «éléments non récurrents» et ce revenu sera entièrement attribué aux « Propriétaires de la Société »

- Le 31 mars 2016, les conseils d'administration de Corinth Pipeworks S.A et de sa filiale à 100 %, la société non

cotée E.VI.KE S.A., ont décidé d'entamer une procédure de scission concernant les activités industrielles et commerciales de tubes et de sections creuses de Corinth Pipeworks S.A. et son absorption par E.VI.KE. S.A.

Le 31 mars 2016, les conseils d'administration de Hellenic Cables S.A. et de sa société filiale à 100 %, la société non cotée SYMM.EP. S.A., ont décidé d'entamer une procédure de scission concernant l'activité industrielle et une partie de l'activité commerciale de Hellenic Cables S.A. et son absorption par SYMM.EP. S.A. Les scissions et les absorptions seront exécutées conformément aux dispositions de la loi grecque 4172/2013, et portées au bilan en date du 31 décembre 2015.

Les résultats financiers consolidés ne seront pas affectés par les sous-divisions susmentionnées.

3. Performance de l'entreprise et rapport d'activité

Performances financières 2015 de Viohalco

En 2015, le maintien d'une croissance mondiale modeste, un nouveau déclin de l'industrie de l'acier, la chute des prix des métaux et des retards dans les projets de tubes en acier dans le monde ont eu une incidence négative sur les activités de Viohalco. En revanche, la baisse de l'euro par rapport au dollar américain et à la livre sterling a eu un effet positif sur l'avantage concurrentiel des sociétés et sur la rentabilité des exportations vers le Royaume-Uni, les États-Unis et d'autres pays effectuant des échanges libellés en dollars américains. En outre, les prix bas du pétrole en euro ont contribué de manière positive aux coûts de production et de transport. En 2015, Viohalco et ses sociétés ont amélioré considérablement leur performance financière, illustrant une exécution efficace de leur stratégie commerciale.

Synthèse de l'état consolidé du résultat

Montants en milliers d'euros	Pour l'exercice clôturé le 31 décembre	
	2015	2014
Chiffre d'affaires	3.274.735	2.943.462
Bénéfice brut	306.494	205.653
Bénéfice brut (%)	9 %	7 %
EBITDA avant éléments non récurrents (1)	200.077	117.540
EBITDA avant éléments non récurrents (1) (%)	6 %	4 %
EBITDA (2)	193.753	119.624
EBITDA (2) (%)	6 %	4 %
EBIT avant éléments non récurrents (3)	79.701	2.011
EBIT avant éléments non récurrents (3) (%)	2 %	0 %
EBIT (4)	73.376	4.094
EBIT (4) (%)	2 %	0 %
Charges financières nettes	-111.042	-96.333
Perte avant impôt	-36.784	-90.033
Marge nette avant impôts (%)	-1 %	-3 %
Perte de l'exercice	-63.400	-87.543
Pertes attribuables aux propriétaires de la Société	-59.993	-59.405

(1) EBIT avant éléments non récurrents, plus amortissements et réductions de valeur

(2) EBIT plus amortissements et réductions de valeur

(3) Résultat d'exploitation avant éléments non récurrents

(4) Résultat d'exploitation



Le **chiffre d'affaires** consolidé de Viohalco pour l'exercice 2015 a augmenté de 11,3 % à 3.275 millions d'euros, contre 2.943 millions d'euros en 2014. Cette croissance est principalement attribuable à l'augmentation du volume des ventes dans tous les segments, à l'exception de l'acier, et à l'amélioration de la gamme de produits dans la plupart des segments. La progression la plus importante a été enregistrée dans les segments des câbles et des tubes en acier. Une hausse de 6,5 % du prix moyen de l'aluminium primaire (de 1 405 euros par tonne en 2014 à 1.496 euros par tonne en 2015) a contribué de manière positive au chiffre d'affaires consolidé, tandis que la chute du prix du cuivre, en repli de 4,2 % (de 5.174 euros par tonne en 2014 à 4.952 euros par tonne en 2015), a impacté négativement le rendement.

L'**EBIT** a progressé considérablement de 4 millions d'euros en 2014 à 73 millions d'euros en 2015, en raison principalement de l'amélioration du résultat d'exploitation des segments de l'aluminium, des câbles et des tubes d'acier. L'EBIT a souffert de la forte baisse des prix de la ferraille d'acier, qui a eu une incidence négative à hauteur de 39 millions d'euros. En outre, l'EBIT a été affecté par des éléments non récurrents d'un montant de -6,3 millions

d'euros. Ces éléments non récurrents incluent des réductions de valeur sur immobilisations corporelles de 10 millions d'euros, des frais liés au processus de restructuration de 3,4 millions d'euros et une reprise de perte de valeur sur immobilisations corporelles de 7,1 millions d'euros. En 2014, le montant correspondant était de 2 millions d'euros.

Les charges financières nettes ont augmenté de 15 % à 111 millions d'euros en 2015, contre 96 millions d'euros en 2014, en raison d'une augmentation de 52 millions d'euros de la dette totale et d'une augmentation des autres instruments portant intérêt pour financer les besoins accrus en fonds de roulement.

La perte avant impôts de Viohalco en 2015 s'élève à 36,8 millions d'euros, contre 90 millions d'euros en 2014. **La perte avant impôts** est la somme du résultat d'exploitation de 73,4 millions d'euros, des charges financières nettes de 111 millions d'euros et de la part des bénéfices des entités émettrices mises en équivalence de 1 million d'euros.

La perte de l'exercice s'élève à 63,4 millions d'euros en 2015, contre 87,5 millions d'euros en 2014.

Synthèse de l'état consolidé de la situation financière

Au 31 décembre

Montants en milliers d'euros	2015	2014
ACTIF		
Immobilisations corporelles	1.814.588	1.759.024
Immeubles de placement	156.012	141.497
Autres passifs non courants	67.393	103.968
Actifs non courants	2.037.993	2.004.489
Stocks	786.242	860.709
Créances clients et autres débiteurs	538.165	535.085
Trésorerie et équivalents de trésorerie	136.296	99.612
Autres actifs courants	7.038	12.639
Actifs courants	1.467.740	1.508.045
TOTAL DE L'ACTIF	3.505.734	3.512.534
CAPITAUX PROPRES	1.174.763	1.243.006
PASSIF		
Prêts et emprunts	895.863	944.599
Passifs d'impôt différé	151.365	138.091
Autres passifs non courants	97.429	100.775
Passifs non courants	1.144.656	1.183.465
Prêts et emprunts	739.139	638.848
Fournisseurs et autres créditeurs	419.201	430.718
Autres passifs courants	27.894	16.497
Passifs courants	1.186.234	1.086.064
TOTAL DU PASSIF	2.330.891	2.269.529
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	3.505.734	3.512.534

Les actifs non courants ont progressé de 2.004 millions d'euros en 2014 à 2.038 millions d'euros en 2015. Cette hausse est attribuable principalement à l'augmentation des immobilisations corporelles (56 millions d'euros) et des immeubles de placement (15 millions d'euros) et a été en partie contrebalancée par le repli des autres actifs non courants (37 millions d'euros).

Sur l'exercice, **les dépenses en capital** s'élevaient à 206 millions d'euros et la **dépréciation** à 125 millions d'euros.

Les actifs courants ont diminué de 2,7 %, passant de 1.508 millions d'euros à 1.468 millions d'euros. Cette évolution est principalement attribuable à la baisse des stocks (74 millions d'euros), largement contrebalancée par l'augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (37 millions d'euros) et des créances client et autres débiteurs (3 millions d'euros).

Le passif a augmenté de 2,7 %, passant de 2.270 millions d'euros en 2014 à 2.331 millions d'euros en 2015, principalement à la suite d'une augmentation de la dette de 52 millions d'euros. La dette des sociétés de Viohalco se compose à 55 % de dette à long terme et à 45 % de crédits à court terme, dont 89 % sont accordés par des banques grecques ou leurs filiales à l'étranger et 11 % par des banques internationales et d'autres institutions financières supranationales. Les crédits à court terme sont principalement des crédits renouvelables révisés annuellement avec des dates anniversaires réparties tout au long de l'année. Ces crédits sont généralement réapprouvés à ces dates anniversaires et, basés sur des projections budgétées, sont augmentés en conséquence. Ils comprennent des emprunts à court terme assortis de diverses échéances qui, dès lors qu'elles surviennent, sont renouvelés automatiquement en cas de besoin.



Performance par segment d'activité

La performance financière de Viohalco est tributaire de la performance de ses principales filiales, qui à leur tour, sont significativement affectées par les conditions de marché dans leurs secteurs respectifs.

ALUMINIUM

Les sociétés du segment de l'aluminium de Viohalco proposent une variété de produits en aluminium, dont des bobines, des feuillards, des tôles et des films pour de nombreuses applications, des bobines pour les impressions offset, ainsi que des profilés architecturaux et industriels en aluminium.

Activités

Le segment de l'aluminium est activement impliqué dans le traitement, la fabrication et la commercialisation de produits en aluminium, destinés à des marchés variés. Fort d'infrastructures de production de pointe en Grèce, au Royaume-Uni et en Bulgarie et d'une présence commerciale dynamique sur la plupart de ses marchés géographiques clés, le segment de l'aluminium jouit d'une position solide dans l'industrie mondiale de l'aluminium.

Les sociétés du segment de l'aluminium ont établi leur présence internationale dans plus de 90 pays grâce à une structure commerciale solide, reposant sur des bureaux commerciaux détenus par les sociétés Viohalco et des équipes et agents de longue date, membres d'un réseau commercial plus large. Ce réseau comprend des associés commerciaux en Autriche, en Belgique, en Bulgarie, en France, en Allemagne, en Italie, au Luxembourg, aux Pays-Bas, en Roumanie, en Russie, en Turquie, en Ukraine, au Royaume-Uni et en Irlande.

Portefeuille de produits

Produits laminés

- **Construction** : bobines et tôles en aluminium mates et revêtues, panneaux composites, tôles ondulées et perforées pour façades de bâtiments, toitures, gouttières et autres éléments de construction ;
- **Emballages rigides** : aluminium pour boîtes de conserve, canettes de boisson, capsules, bouchons d'emballages et valves de dosage ;
- **Emballages souples** : film en aluminium pour applications ménagères et industrielles, emballages de cigarettes, emballages alimentaires, pharmaceutiques et aseptiques ;
- **Secteur du transport** : produits en aluminium pour l'industrie automobile, maritime, ferroviaire, le transport routier et le secteur CVC ;
- **Bobines offset** : bobines pour la production de plaques offset pour lignes d'impression ;

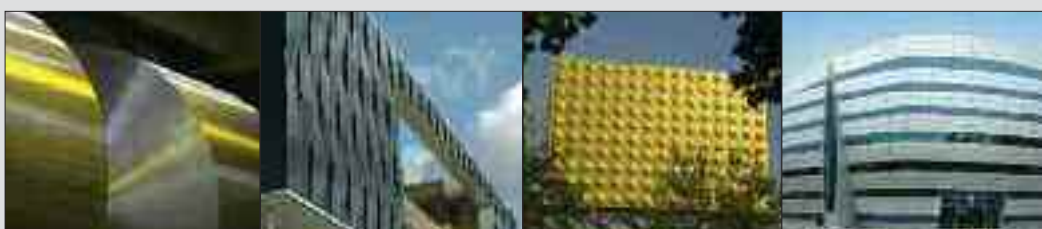
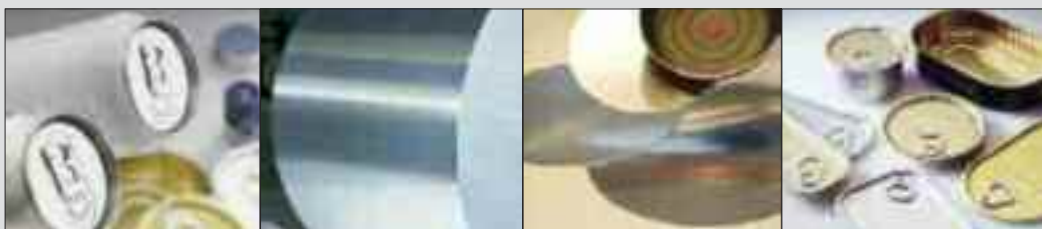
- **Applications ménagères** : tôles et cercles d'aluminium utilisés sous forme de produit semi-fini par les fabricants de produits domestiques et culinaires ;
- **Applications industrielles** : tôles, bobines et cercles d'aluminium pour des applications d'ingénierie.

Produits extrudés

- **Systèmes architecturaux** : systèmes en aluminium pour portes, fenêtres, façades de bâtiments, courtines, écrans solaires, volets roulants, systèmes de façade ventilée, systèmes de sécurité, etc.
- **Applications industrielles de l'aluminium** : profilés en aluminium et barres marchandes en alliage dur pour diverses utilisations industrielles :
 - Applications d'ingénierie générales : meubles, échelles, bancs machine, puits de chaleur pour applications électriques ;
 - Applications du bâtiment : systèmes d'échafaudage, d'éclairage et applications pare-soleil spéciales ;
 - Applications énergétiques : systèmes photovoltaïques, chauffe-eau solaires, échangeurs thermiques ;
 - Transport : profilés en aluminium pour châssis de camions et remorques de camions, bicyclettes et applications maritimes.
- **Applications automobiles** : pièces et profilés en aluminium extrudés qui sont passés par un outillage et un usinage particuliers et sont utilisés pour des châssis de voiture, des systèmes de suspension, des portières et des profilés en aluminium décoratifs pour les barres de toit.

Solutions

Un des principaux avantages concurrentiels des sociétés du segment de l'aluminium réside dans leurs capacités techniques à livrer des solutions novatrices, fruit incontestable des investissements importants et de l'orientation stratégique sur la R&D. En interne, des centres de R&D, comme le centre Elval Technology, ont été construits et en externe, des collaborations actives ont été établies avec des instituts de recherche et des établissements scientifiques pour faciliter l'échange de savoir-faire technique et opérationnel. Ces collaborations incluent notamment le Elkeme-Hellenic Research Centre for Metals S.A., la Manchester University's School of Materials et le département de recherche et de développement de l'United Aluminum Company of Japan (UACJ Corp.).



Les sociétés de Viohalco ont pour atout d'accorder la priorité à la recherche de produits et elles développent continuellement de nouvelles façons d'améliorer les processus de fabrication de leurs clients. Citons entre autres des produits spéciaux très résistants et antidérapants, des produits soumis à emboutissage profond et extrusion, des tôles planées par traction et vernies, ainsi que des produits en aluminium recyclé à 100 %.

Elval et ses filiales fabriquent des produits respectueux de l'environnement, tels que :

- Panneaux en aluminium composite d'Elval Colour et tôles en aluminium revêtu d'ENF Elval pour les applications architecturales ;
- Alliage vert : un alliage produit uniquement à partir de déchets d'aluminium ;
- Alliages de soudure : alliages multicouches haute technologie pour échangeurs thermiques ;
- Alliages d'aluminium pour tubes multicouches ;
- Tôles gaufrées larges et tôles mates pour éoliennes et panneaux solaires destinées à l'industrie de l'énergie renouvelable.

Sociétés clés

Les principales sociétés et unités opérationnelles dans le segment de l'aluminium Viohalco sont les suivantes :

Elval S.A. produit une vaste gamme de produits laminés en aluminium. Les bureaux et les sites de production d'Elval sont situés à Oinofyta en Grèce.

Symetal, une unité opérationnelle d'Elval, produit une gamme de produits en feuille d'aluminium lisse et transformée, offrant une variété de solutions à un grand nombre de sociétés, principalement dans les secteurs de l'alimentation, du tabac et des produits pharmaceutiques. La production de Symetal a lieu sur deux sites localisés dans les régions d'Oinofyta et de Mandra en Grèce.

Elval Colour, avec une usine de production à Agios Thomas, en Grèce, produit et commercialise une gamme complète de produits revêtus en aluminium pour la construction. Son expertise concerne en particulier les solutions sur mesure dans le domaine des applications et des couleurs.

Vepal, avec une unité de production à Thiva, en Grèce, est spécialisée dans les bobines en aluminium et le revêtement de tôles.

Etem Bulgaria S.A. produit des profilés en aluminium pour les applications architecturales et industrielles, notamment dans l'industrie automobile, la construction navale et les systèmes photovoltaïques, et commercialise ses produits dans le monde entier.

Etem S.A. commercialise les systèmes architecturaux en aluminium du Groupe sur le marché grec.

Bridgnorth Aluminium Ltd est établie au Royaume-Uni et produit des bobines offset, des bobines semi-finies et des bandes électriques pour les bobinages des transformateurs.

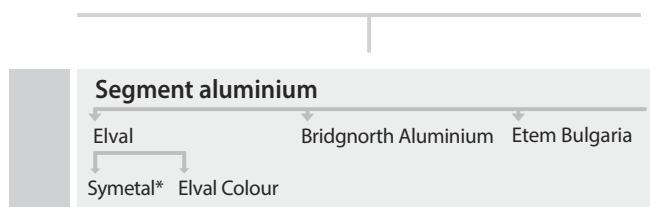
Etem S.A. fait de la promotion de systèmes architecturaux dans le marché grec.

Viomal S.A. produit des volets roulants en aluminium et des écrans contre les insectes, des entretoises pour le double vitrage et des portes de sécurité rétractables. Son usine est située à Evia, en Grèce.

Afsel S.A. est une coentreprise entre Elval et United Aluminum Company of Japan (UACJ Corp.). Elle commercialise des produits en aluminium pour les fabricants d'échangeurs thermiques automobiles, essentiellement en Europe.

Les principales filiales de Viohalco dans le segment de l'aluminium sont les suivantes :

Viohalco S.A.



* Entité commerciale



Il convient de noter que, par suite de la fusion transfrontalière par absorption des sociétés grecques Elval Holdings, Alcomet et Diatour et de la société luxembourgeoise Eufina par Viohalco S.A. en février 2016, Elval Holdings a été radiée de la Bourse d'Athènes.

Stratégie d'entreprise

Les piliers stratégiques clés du segment de l'aluminium de Viohalco sont les suivants :

Production et qualité

- Accroître la capacité de production et améliorer l'efficacité de production, ainsi que la compétitivité opérationnelle grâce à de nouveaux investissements dans le domaine des innovations, des automatisations, une refonte du processus commercial et une formation avancée du personnel ;
- Rester concentré sur le maintien d'une qualité de premier plan dans toutes les catégories de produits et exploiter pleinement la coopération des sociétés avec des centres de recherche européens majeurs et United Aluminum Company of Japan (UACJ Corp).

Activité commerciale

- Renforcer le portefeuille de produits avec des solutions novatrices, soutenues par des services de prévente et d'après-vente ;
- Asseoir la présence du groupe et accroître sa pénétration sur les marchés internationaux existants et nouveaux ;
- Mettre davantage l'accent sur l'activité commerciale dans le secteur de l'extrusion ;
- Étendre sa présence sur le marché de la lithographie ;
- Augmenter le volume des ventes grâce à une capacité de production accrue et, par la suite, réaliser un virage commercial vers des produits à haute valeur ajoutée.

Développement durable

- Encourager la responsabilité sociale, protéger l'environnement et mettre l'accent sur les mesures en matière de santé et de sécurité au travail au moyen d'investissements constants.

Infrastructures de production

La base de fabrication d'aluminium comprend douze installations de production en Grèce, en Bulgarie et au Royaume-Uni :

Usine de laminage Elval | Oinofyta (Grèce)

Capacité de production annuelle : 260.000 tonnes

L'usine d'Elval à Oinofyta est le principal site de production du segment de l'aluminium. Elle est active dans le laminage de l'aluminium et fabrique une large gamme de produits allant des bobines et tôles destinées à des applications industrielles aux canettes pour boissons et boîtes de conserve. Elval SA est certifiée ISO 9001:2008, ISO/TS 16949:2009, ISO 14001:2004 et OHSAS 18001:2007 aux fins

de la conception, la production et la vente de produits laminés et peints en aluminium, de la fabrication de produits laminés en aluminium destinés à l'industrie automobile, de la gestion de l'environnement et de la gestion de la santé et de la sécurité, respectivement. Elval S.A. est également certifiée par les principales communautés de classification (DNV, ABS, TUV) en tant que fabricant homologué de produits de transport Hi-Mg.

Usine Anoxal | Agios Thomas (Grèce)

Capacité de production annuelle : 26.000 tonnes

Avec des installations de coulée horizontale, trois fours de coulée et trois fours d'homogénéisation, l'usine Anoxal à Agios Thomas est spécialisée dans le recyclage et le coulage de l'aluminium, ainsi que dans la fabrication de billettes et de brames.

Usine Vepal | Thiva (Grèce)

Capacité de production annuelle : 25.000 tonnes

L'usine Elval Colour de Thiva effectue le traitement de tôles et de bobines par revêtement en poudre humide et électrostatique pour fabriquer des produits en aluminium destinés aux industries de la construction, de l'alimentation et de l'automobile.

Usine Elval Colour | Agios Thomas (Grèce)

L'usine Agios Thomas fabrique des panneaux composites et des tôles ondulées pour le secteur du bâtiment. Elval Colour est certifiée ISO 9001:2008, ISO 14001:2004, OHSAS 18001:2007, normes portant respectivement sur le contrôle de la production et de la qualité, la gestion environnementale et les systèmes de gestion de la santé et de la sécurité. Elval Colour est membre du Conseil de l'European Aluminium Association Building Board (EAA), de l'Association grecque de l'aluminium (EEA) et de l'European Coil Coating Association (ECCA).

Usine CCS | Oinofyta (Grèce)

L'usine CCS d'Oinofyta met en forme des tôles en aluminium pour une utilisation sur des toitures et des façades de bâtiments afin de répondre aux exigences du secteur de la construction.

Usine de feuilles d'aluminium Elval | Oinofyta (Grèce)

Capacité de production annuelle : 50.000 tonnes

L'usine Symetal produit des feuilles d'aluminium de diverses formes et tailles. Elle produit une grande variété de produits, y compris des films et feuilles de cuisine, des couvercles de yaourt, des emballages de bonbons et des paquets de cigarettes, ainsi que des feuilles pour les câbles et les applications d'isolation.

Usine de feuilles d'aluminium Elval | Mandra (Grèce)

Capacité de production annuelle : 20.000 tonnes

L'usine de Mandra complète l'infrastructure de production d'Oinofyta. Elle poursuit le traitement des produits en feuilles semi-finis en les revêtant et les gaufrant. L'usine produit des emballages intérieurs pour paquets de cigarettes, des emballages de chocolat, de chewing-gum et d'autres





aliments, couvercles pour pots de yaourt et pots de confiture et des produits pharmaceutiques.

Usine Viomal | Nea Artaki (Grèce)

Capacité de production annuelle : 4.500 tonnes

Sur le site de Nea Artaki, Viomal fabrique des rouleaux d'aluminium pour portes, fenêtres et portes de garage, des systèmes brise-vue et pare-soleil et des portes de sécurité escamotables.

Usine Bridgnorth Aluminium (Bridgnorth – Royaume-Uni)

Capacité de production annuelle : 110.000 tonnes

L'usine Bridgnorth produit des feuilles lithographiques pour la fabrication de plaques lithographiques destinées à l'impression offset et fabrique des bobines semi-finies pour la production de feuilles d'aluminium, des bobines pour l'industrie des transformateurs électriques, ainsi que des

matériaux d'isolation thermique et acoustique utilisés dans le secteur automobile.

Usine Etem Bulgaria | Sofia (Bulgarie)

Capacité de production annuelle : 27.000 tonnes

Le complexe industriel d'Etem Bulgaria à Sofia se compose d'un centre logistique qui s'adresse aux clients recherchant des produits extrudés en Europe centrale et orientale et dans les Balkans. L'usine Etem Bulgaria est active dans l'extrusion d'aluminium, la fabrication de profilés architecturaux, automobiles et industriels. Elle possède quatre chaînes d'extrusion, une chaîne de revêtement par poudre électrostatique à la verticale, une chaîne de revêtement par poudre électrostatique à l'horizontale, une chaîne de revêtement par poudre électrostatique à l'horizontale pour surfaces semblables au bois et une chaîne de production de systèmes en aluminium à coussin thermique.

Performances financières 2015

Le chiffre d'affaires a augmenté de 8 % à 1.133 millions d'euros, contre 1.052 millions d'euros en 2014, en grande partie sous l'impulsion de la hausse des prix de conversion, des primes du métal, du prix de l'aluminium primaire (+ 6,5 %) et des volumes (+ 1,5 %). **Le bénéfice avant impôts** s'élève à 38 millions d'euros, contre 20 millions d'euros en 2014. Dans le segment du laminage, l'augmentation de la rentabilité est principalement attribuable à l'amélioration de la gamme de produits, la hausse des prix de conversion, l'augmentation du volume des ventes et la réduction des coûts. Dans le segment de l'extrusion, en dépit de pertes extraordinaires, la perte pour l'exercice a diminué comparé à 2014, en raison d'une priorité accrue accordée aux profilés industriels en aluminium.

La synthèse de l'état consolidé du résultat du **segment de l'aluminium** se présente comme suit :

Pour l'exercice clôturé le 31 décembre

Montants en milliers d'euros	2015	2014
Chiffre d'affaires	1.133.375	1.052.226
Bénéfice brut	118.726	82.759
Bénéfice brut (%)	10 %	8 %
EBITDA avant éléments non récurrents (1)	116.684	78.323
EBITDA avant éléments non récurrents (1) (%)	10 %	7 %
EBITDA (2)	107.735	78.323
EBITDA (2) (%)	10 %	7 %
EBIT avant éléments non récurrents (3)	66.719	32.956
EBIT avant éléments non récurrents (3) (%)	6 %	3 %
EBIT (4)	57.770	32.956
EBIT (4) (%)	5 %	3 %
Bénéfice avant impôts	37.913	20.090

(1) EBIT avant éléments non récurrents plus amortissements et réductions de valeur

(2) EBIT plus amortissements et réductions de valeur

(3) Résultat d'exploitation avant éléments non récurrents

(4) Résultat d'exploitation

La priorité de l'exercice 2016 concernera la fin du programme d'investissement à l'usine Bridgnorth au Royaume-Uni et l'augmentation de la présence commerciale du Groupe sur les marchés existants. Le marché des échangeurs de chaleur pour l'industrie automobile est jugé attrayant et sera exploité par la société créée conjointement avec UACJ Corp, en Allemagne. En outre, Elval finalisera le processus de restructuration afin de rationaliser sa structure.

De plus amples informations sur Elval sont disponibles sur le site Internet d'Elval S.A. :





CUIVRE

Activités

Viohalco est active dans l'industrie du cuivre via Halcor S.A. et ses filiales, Sofia Med S.A. en Bulgarie et Fitco S.A. en Grèce. Avec l'appui d'un vaste portefeuille de produits composé principalement de tubes en cuivre et en laiton, de produits laminés en cuivre et zinc-titane et de produits extrudés en cuivre et en laiton, le Groupe Halcor répond aux besoins complexes de sa clientèle internationale, implantée sur la plupart des grands marchés géographiques. En outre, sa filiale Hellenic Cables S.A. fabrique des câbles, des conducteurs, des fils émaillés et des composés en caoutchouc et en plastique (segment des câbles).

La base de production du Groupe Halcor comprend des sites de fabrication en Grèce, en Bulgarie et en Roumanie.

Portefeuille de produits

Des tubes en cuivre et en laiton aux produits laminés en cuivre et en laiton, Halcor et ses filiales offrent à leurs clients des solutions versatiles couvrant la plupart de besoins industriels et de consommation. Les principales catégories de produits du Groupe sont les suivantes :

- **Tubes** : Talos[®], Talos[®] EcuthermTM, Cusmart[®], Talos[®] Gas, Talos[®] Med, Talos[®] ACR, Talos[®] ACR Inner Grooved, Talos[®] ACR EcuthermTM, Talos[®] Geotherm, Talos[®] EcuthermTM Solar, Talos[®] Solar Plus, Talos[®] ACR Linesets, Talos[®] Form et tubes en cuivre Talos[®] Plated.
- **Produits laminés** : Feuillards, tôles, disques et plaques en cuivre et laiton, tôles et feuillards en zinc-titane et feuillards en alliage de cuivre spécial.
- **Produits extrudés** : Barres et tiges conductrices en cuivre, tiges et tubes en laiton, profilés et fils.
- **Câbles** : Câbles et conducteurs, fils émaillés, fils machine en cuivre et en aluminium, ainsi que composés en plastique et en caoutchouc.

Au fil des années, le Groupe Halcor a acquis une solide expérience dans le développement de produits variés, ce qui lui a permis d'étendre sa présence, d'agrandir son marché et de renforcer sa portée commerciale.

Quelques produits clés :

- Talos[®] EcuthermTM : tube de cuivre pré-isolé doté de propriétés isolantes renforcées ;
- Cusmart[®] : flexible en cuivre breveté revêtu d'un composé PE spécial ;
- Talos[®] Geotherm : tube en cuivre avec isolation PVC utilisé dans des applications géothermiques ;
- Tubes à rainures internes Talos[®] ACR : tubes haute technologie avec rainures internes et épaisseur de paroi minimale de 0,25 mm. Halcor fait partie des quelques fabricants européens capables de fournir des produits sur la base de la technologie des microsillons. La société produit des tubes à rainures internes d'une section transversale de 5mm pour l'industrie CVC ;
- Tubes avec placage en cuivre Talos[®] : combinent d'excellentes propriétés techniques à un modèle unique pour des applications d'installation ;
- Talos[®] Form : tubes en cuivre pour une capacité de moulage exceptionnelle.

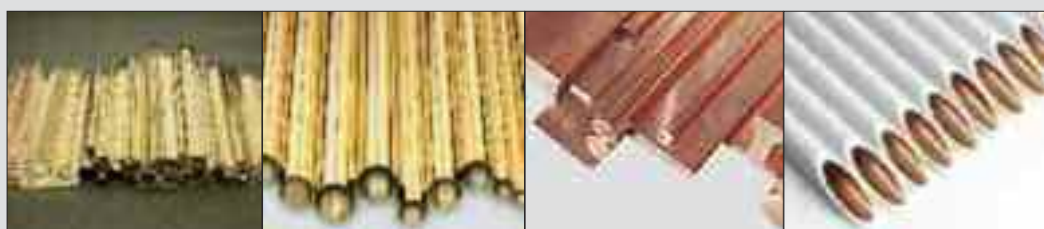
Sociétés clés

Les sociétés clés du Groupe Halcor sont les suivantes :

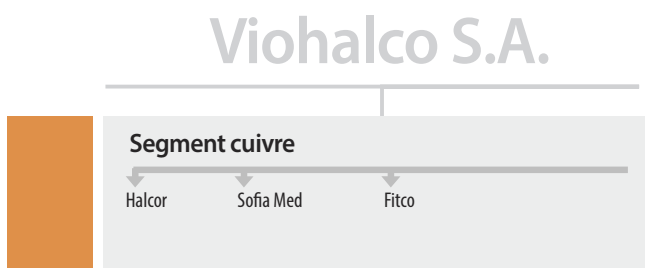
Halcor S.A. est la société mère du Groupe, cotée à la Bourse d'Athènes. Avec plusieurs unités de production à Oinofyta en Grèce, Halcor est active dans la fabrication de tubes en cuivre pour des applications industrielles et de montage dans la construction. Ses produits sont notamment utilisés dans des réseaux de distribution d'eau, de chauffage, de refroidissement et de gaz naturel, de climatisation et de réfrigération.

Sofia Med S.A. à Sofia, en Bulgarie, fabrique des produits laminés en cuivre, alliage de cuivre et zinc-titane, ainsi que certains produits extrudés en cuivre.

Le site de production de **Fitco S.A.** d'Oinofyta, en Grèce, traite principalement de la production d'extrusions de laiton, de barres de fabrication, de profilés, de tiges, de fils, de treillis et de filets en alliage de cuivre pour cages de pisciculture et de tubes.



Les principales filiales de Viohalco dans le segment du cuivre sont les suivantes :



Stratégie d'entreprise

Les piliers stratégiques clés du Groupe Halcor sont les suivants :

Portefeuille de produits et services

- Renforcer le portefeuille de produits du Groupe Halcor grâce à des produits novateurs à haute valeur ajoutée, en restant concentrés sur des activités de R&D ; et
- Créer une approche commerciale orientée client pour l'ensemble des activités et processus et poursuivre l'amélioration de son service après-vente exemplaire.

Développement commercial

- Poursuivre le développement des ventes internationales grâce à l'expansion des segments de produits peu développés dans des régions géographiques attrayantes comme les États-Unis, le Benelux, l'Afrique du Nord, la Scandinavie, le Canada, les États baltes et la Pologne, ainsi que par le renforcement de la position de leader du Groupe en Europe du Sud-Est ;
- Concentrer les efforts sur l'exploitation commerciale de la base de production réorganisée et des synergies commerciales du Groupe ; et
- Poursuivre les efforts visant à promouvoir les catégories de produits sélectionnés à haute valeur, y compris les tubes innovants et les câbles à haute et très haute tension.

Production et opérations

- Renforcer l'efficacité du Groupe Halcor et réduire ses coûts de production fixes ;
- Maintenir un environnement de travail à dimension humaine ;
- Poursuivre les efforts visant à améliorer la performance environnementale du Groupe ;
- Augmenter la part des mitrilles de cuivre utilisées par le Groupe ;
- Persévérer dans le maintien de la qualité des produits du Groupe.

Infrastructures de production

La base industrielle du Groupe Halcor se compose de dix principaux sites de production en Grèce, Bulgarie et Roumanie.

Fonderie Halcor | Oinofyta (Grèce)

Capacité de production annuelle : 235.000 tonnes

La fonderie de la société à Oinofyta fabrique principalement des produits semi-finis en cuivre, alliage de cuivre, laiton et zinc, sous forme de billettes et de brames. L'usine dispose d'un centre de tri et de recyclage de déchets de cuivre et d'alliages de cuivre entièrement opérationnel et est dûment certifiée ISO 9001:2008. ISO 14001:2004 et OHSAS 18001:2007.

Usine de tubes en cuivre Halcor | Oinofyta (Grèce)

Capacité de production annuelle : 75.000 tonnes

L'usine de tubes en cuivre de pointe d'Oinofyta produit des tubes en cuivre pour des applications dans le domaine du chauffage, de la distribution d'eau, du gaz naturel, de la climatisation et de l'industrie, y compris les raccords, les filtres et les câbles. Ses infrastructures de production sont certifiées ISO 9001:2008. ISO 14001:2004 et OHSAS 18001:2007.

Usine d'extrusion pour barres et tubes en laiton Fitco | Oinofyta (Grèce)

Capacité de production annuelle : 40.000 tonnes



Fitco produit principalement des tiges et profilés creux et pleins en laiton, des fils et barres en laiton, des tubes en laiton sans soudure de diverses sections transversales, des tubes soudés en laiton à section circulaire, ainsi que des fils en alliage de cuivre et des cages de pisciculture en en alliage de cuivre. Les infrastructures de l'usine sont certifiées ISO 9001:2008, ISO 14001:2004 et ISO 18001:2007, et ses produits sont conformes à diverses normes de qualité (EN, DIN, BS, NF, ASTM).

Usine de transformation du cuivre Sofia Med | Sofia (Bulgarie)

Capacité de production annuelle : 155.000 tonnes

Sofia Med fabrique des produits plats en cuivre, laiton, zinc et alliages spéciaux en cuivre, des barres conductrices et des

tiges en cuivre. Ses infrastructures de production sont certifiées ISO 9001:2008, ISO 14001:2004 et OHSAS 18001:2007.

Consciente de l'avantage stratégique sur la concurrence représenté par l'innovation, Halcor a consacré d'importantes ressources à la recherche et au développement. Dans ce contexte, le Groupe Halcor soutient, entre autres initiatives, les activités du Elkeme Hellenic Research Centre for Metals SA. Le centre de recherche Elkeme se consacre à la recherche technologique appliquée liée aux caractéristiques et propriétés de qualité de produits métalliques, au développement de solutions novatrices et à l'amélioration des processus de production actuels.

Performances financières 2015

Le **chiffre d'affaires** a augmenté de 13 % en 2015 à 783 millions d'euros, contre 695 millions d'euros en 2014, principalement grâce à une gamme de produits améliorée (ce qui a entraîné une augmentation de 14,5 % des ventes de tubes en cuivre) et à une augmentation des volumes de vente de 1,5 % malgré une baisse du prix du cuivre de 4,2 %. La **perte avant impôts** est restée stable à 26 millions d'euros. Ces résultats ont été obtenus en dépit d'une perte de 14,8 millions d'euros (4,8 millions d'euros en 2014) dans le secteur des métaux.

La synthèse de l'état consolidé du **segment du cuivre** se présente comme suit :

Montants en milliers d'euros	Pour l'exercice clôturé le 31 décembre	
	2015	2014
Chiffre d'affaires	783.494	695.492
Bénéfice brut	29.555	29.655
Bénéfice brut (%)	4 %	4 %
EBITDA avant éléments non récurrents (1)	16.279	17.894
EBITDA avant éléments non récurrents (1) (%)	2 %	3 %
EBITDA (2)	16.279	17.602
EBITDA (2) (%)	2 %	3 %
EBIT avant éléments non récurrents (3)	2.470	3.329
EBIT avant éléments non récurrents (3) (%)	0 %	0 %
EBIT (4)	2.470	3.036
EBIT (4) (%)	0 %	0 %
Perte (-) avant impôts	-25.863	-25.682

(1) EBIT avant éléments non récurrents plus amortissements et réductions de valeur

(2) EBIT plus amortissements et réductions de valeur

(3) Résultat d'exploitation avant éléments non récurrents

(4) Résultat d'exploitation

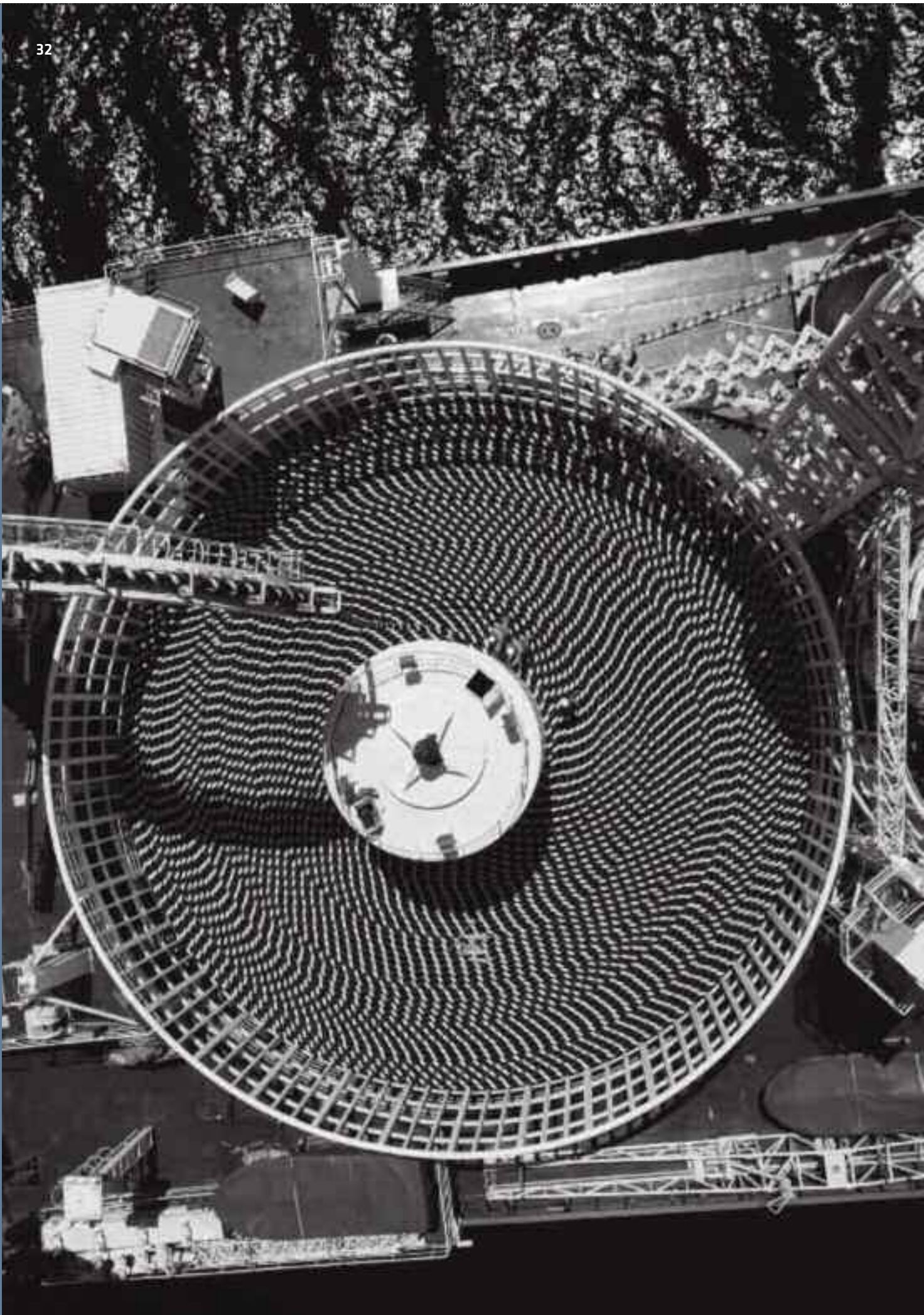
En 2016, Halcor et ses filiales maintiendront l'objectif stratégique d'augmentation des parts de marché dans les produits industriels et de renforcement des activités sur les nouveaux marchés qui constituent des perspectives potentielles de plus forte croissance.

De plus amples informations sur le Groupe Halcor sont disponibles sur le site Internet de Halcor SA :

www.halcor.com







CÂBLES

Activités

Hellenic Cables est une filiale d'Halcor cotée séparément à la bourse d'Athènes. Sa gamme de produits comprend les câbles de transmission à haute et très haute tension, les câbles sous-marins d'énergie et de télécommunication, les câbles de données et de signalisation, les câbles de fibre optique ainsi que les fils émaillés. Sur les dix dernières années, le Groupe Cablel[®] Hellenic Cables a évolué pour devenir le plus grand fabricant de câbles de l'Europe du Sud-Est, avec des exportations vers plus de 50 pays. Ses six sites de production en Grèce, en Roumanie et en Bulgarie fabriquent une large gamme de produits allant des câbles sous-marins à haute tension aux câbles électriques très haute tension, en passant par les fils émaillés. Le portefeuille de produits du Groupe Hellenic Cables est commercialisé sous la marque déposée Cablel[®].

Portefeuille de produits

Le portefeuille de produits du Groupe Cablel[®] Hellenic Cables comprend une variété de câbles et de fils qui répondent à diverses demandes, allant des projets individuels de grande envergure aux applications industrielles génériques. Plus précisément, les solutions proposées par Hellenic Cables et ses filiales sont utilisées dans les secteurs du bâtiment, des télécommunications et de l'énergie, ainsi que pour des applications industrielles spécialisées. Quelques catégories de produits clés :

- **Câbles d'alimentation** : câbles sous-marins, câbles de moyenne, haute et très haute tension, câbles pour installations intérieures, câbles de commande, câbles pour applications industrielles et installations externes, câbles ignifuges, ininflammables et sans halogène, câbles marins, conducteurs en cuivre (mise à la masse), en aluminium, conducteurs avec neutre d'acier et ACSS/TW.
- **Câbles de télécommunication** : câbles téléphoniques traditionnels, câbles de centraux téléphoniques et de transmission de données (réseaux locaux), en fibre optique (monomodale et multimodale), câbles sous-marins et câbles de signalisation
- **Fils émaillés** : fils émaillés en cuivre et en aluminium

(ronds et rectangulaires) pour les moteurs et transformateurs électriques, ainsi que fils en cuivre pour applications de mise à la masse, mise à la terre et de soudure (secteur des boîtes de conserve). Hellenic Cables est le seul fabricant de fils émaillés en Grèce.

- **Composés en plastique et en caoutchouc** : composés plastiques PVC, composés plastiques à base de polyoléfine, sans halogène et à faible dégagement de fumées et composés en caoutchouc.

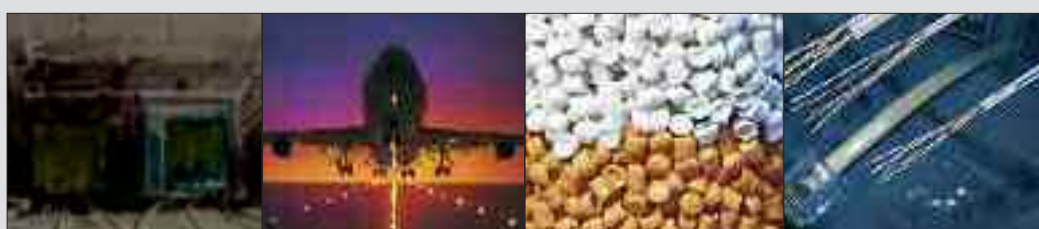
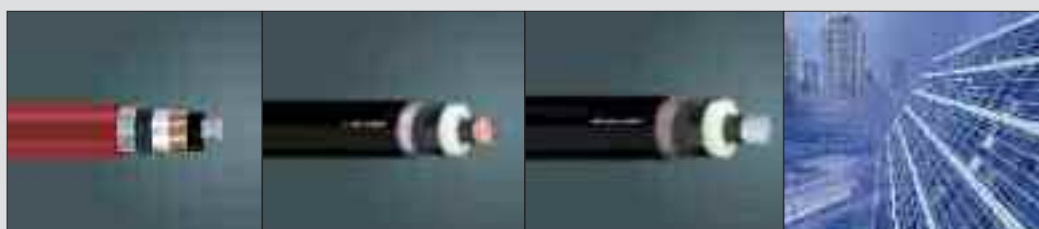
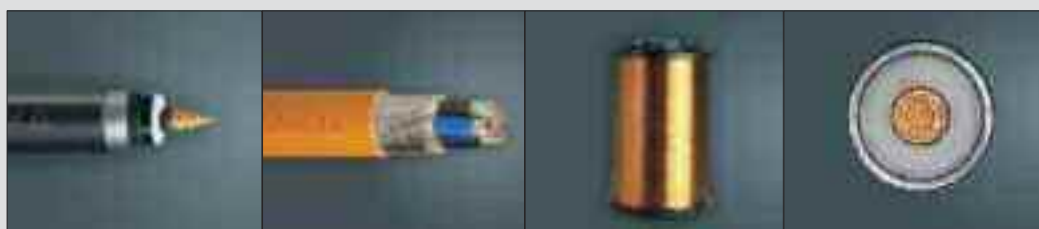
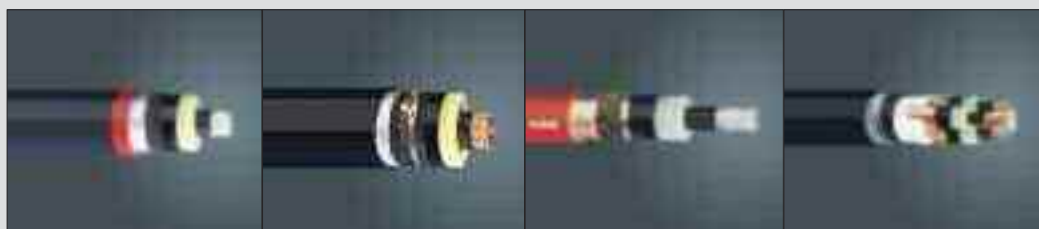
Solutions

L'un des avantages concurrentiels majeurs du Groupe Cablel[®] Hellenic Cables réside dans sa capacité à fournir des solutions clé en main à ses clients. Les compétences du Groupe sont les suivantes :

- Conception et ingénierie des systèmes ;
- Étude du parcours des câbles ;
- Conception et fabrication des types de câbles souterrains et sous-marins adéquats ;
- Chargement et transport des câbles sur le site du projet ;
- Pose de câbles (à l'aide d'engins spécialisés pour câbles sous-marins) ;
- Protection des câbles sur leur parcours ;
- Fourniture et installation de joints de réparation, de joints de transition et de terminaisons de câbles ;
- Fourniture et installation d'équipements terminaux ;
- Test et mise en service des systèmes ;
- Gestion de projets ;
- Formation du personnel du client au fonctionnement du système ; et
- Fourniture de solutions de maintenance et de réparation.

Les principales filiales de Viohalco dans le secteur des câbles formant le Groupe Cablel[®] Hellenic Cables sont :

Hellenic Cables S.A. fabrique des câbles de télécommunication et électriques à faible, moyenne, haute et très haute tension, des fils émaillés et des composés en plastique et en caoutchouc, chacun étant fabriqué sur mesure en fonction des cahiers des charges des clients. La base de production de la société et de ses filiales est



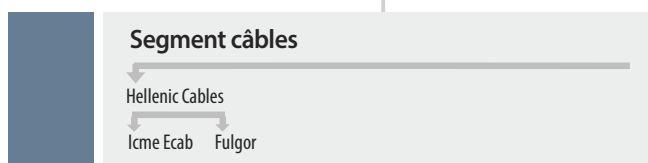
constituée de six usines en Grèce, en Roumanie et en Bulgarie. Les actions de Hellenic Cables sont cotées à la Bourse d'Athènes.

Fulgor S.A. dispose d'un site industriel à Soussaki, Corinthe, en Grèce et fabrique des câbles sous marins à moyenne, haute et très haute tension, des câbles sous-marins en fibre optique, des câbles composites, des câbles à usages spéciaux ainsi que des fils et tiges en cuivre et en aluminium. Une infrastructure portuaire entièrement équipée au sein de l'usine assure le chargement immédiat des câbles sur des navires câbliers.

Icme Ecab S.A. exploite un site industriel à Bucarest, en Roumanie. La société jouit d'un large portefeuille de produits qui inclut des câbles pour des installations intérieures, des applications énergétiques, de commande, industrielles et extérieures, des câbles basse et moyenne tension, ignifuges, ininflammables et sans halogène, des câbles de mine, des câbles sous-marins et spéciaux, des câbles de télécommunication, des câbles de signalisation, de télécommande et de transmission de données, des conducteurs en cuivre et en aluminium, ainsi que des composés en plastique et en caoutchouc. L'usine est aussi dotée d'une unité de recherche et de développement bien équipée, chargée de l'amélioration continue de la qualité des produits.

Lesco Ltd. est une usine de fabrication d'enrouleurs et de palettes en bois située à Blagoevgrad, en Bulgarie.

Viohalco S.A.



Stratégie d'entreprise

Les objectifs stratégiques qui guident les activités opérationnelles de Hellenic Cables et de ses filiales sont les suivants :

- Tirer parti des investissements du Groupe Hellenic Cables d'un point de vue commercial en se concentrant sur des produits à valeur ajoutée tels que les câbles sous-marins à haute tension et les câbles souterrains à très haute tension ;
- Promouvoir les activités du Groupe Hellenic Cables dans des régions géographiques en dehors de l'Europe, principalement sur des marchés qui investissent massivement dans le développement de réseaux d'énergie et de télécommunication et dans des projets d'énergie renouvelable ;
- Augmenter le niveau de la vente directe aux opérateurs de réseaux énergétiques ;
- Doper la productivité du Groupe en rationalisant davantage sa base de coûts, en mettant en œuvre une gestion des stocks plus stricte et en améliorant encore la

- performance opérationnelle des unités de production ;
- Renforcer la liquidité du Groupe au travers d'une gestion prudente du fonds de roulement ;
- Maintenir un accent adéquat sur les actifs humains du Groupe et le développement durable de ses sociétés.

Infrastructures de production et ports

Grâce à son investissement massif dans le développement et l'amélioration de ses infrastructures de production, le Groupe Hellenic Cables et ses filiales exploitent une base de production solide qui comprend quatre usines en Grèce, une en Roumanie et une en Bulgarie :

Usine de production de câbles d'alimentation et en fibre optique Hellenic Cables | Thiva (Grèce)

Capacité de production annuelle : 60.000 tonnes

L'usine du Groupe à Thiva est principalement active dans la production de câbles électriques, de commande et de montage interne, de câbles électriques à moyenne, haute et très haute tension, de câbles ignifuges sans halogène, de câbles sous-marins et offshore, et de câbles en fibre optique. L'usine a été certifiée ISO 9001:2008, ISO 14001:2004 et ISO 18001:2007.

Port et usine de production de câbles Fulgor | Soussaki, Corinthe (Grèce)

Capacité de production annuelle : 50.000 tonnes de câbles et 120.000 tonnes de fils machine en cuivre de 8 mm de diamètre.

Fulgor dispose d'un site industriel à Soussaki, Corinthe, en Grèce et fabrique des câbles sous marins à moyenne, haute et très haute tension, des câbles sous-marins en fibre optique, des câbles composites, des câbles à usages spéciaux ainsi que des fils et tiges en cuivre et en aluminium. L'usine Fulgor a été certifiée en vertu des normes ISO 9001:2008, ISO 14001:2004 et ISO 18001:2007 et l'un de ses avantages concurrentiels clés est l'infrastructure portuaire entièrement opérationnelle qui permet le chargement direct des produits sur les navires câbliers.

Usine de production de câbles Icme Ecab | Bucarest (Roumanie)

Capacité de production annuelle : 50.000 tonnes

Icme Ecab exploite un site industriel à Bucarest, en Roumanie. La société jouit d'un portefeuille de produits exhaustif qui inclut des câbles pour des installations intérieures, des applications énergétiques, de commande, industrielles et extérieures, des câbles de basse et moyenne tension, ignifuges, ininflammables et sans halogène, des câbles de mine, des câbles sous-marins et spéciaux, des câbles de télécommunication, des câbles de signalisation, de télécommande et de transmission de données, des conducteurs en cuivre et en aluminium, ainsi que des composés en plastique et en caoutchouc. L'usine est aussi dotée d'une unité de recherche et de développement bien équipée, chargée de l'amélioration continue de la qualité des produits. Ses infrastructures ont été certifiées ISO 9001:2008 et ISO 14001:2004.

Usine de production de fils émaillés Hellenic Cables |

Livadia (Grèce)

Capacité de production annuelle : 14.000 tonnes

L'usine de Livadia fabrique des fils de cuivre pour la mise à la masse, la mise à la terre et des applications de soudure, ainsi que des fils émaillés en cuivre et en aluminium. Ses unités de production ont été certifiées ISO 9001:2008, ISO 14001:2004 et ISO 18001:2007.

Capacité de production annuelle : 24.000 tonnes

L'usine d'Oinofyta produit des composés en plastique et en caoutchouc destinés aux lignes de productions d'isolation, de remplissage et de gainage pour les câbles finis. Une partie des installations de production est utilisée par la société mère Halcor pour la fabrication des produits ECUTHERM® et CUSMART®. Les installations ont été certifiées ISO 9001:2008, ISO 14001:2004 et ISO 18001:2007.

Usine de production de composés en plastique et en caoutchouc Hellenic Cables |

Oinofyta (Grèce)

Lesco Ltd. | Blagoevgrad (Bulgarie)

Usine de fabrication d'enrouleurs et de palettes en bois.

Performances financières 2015

En 2015, le **chiffre d'affaires** a augmenté de 37 % en glissement annuel à 447 millions d'euros, contre 327 millions d'euros en 2014. Cette augmentation du chiffre d'affaires générée par le secteur est le résultat d'une augmentation du volume des ventes et de l'exécution de deux projets importants de câblage sous-marin en Grèce : l'interconnexion des Cyclades et l'interconnexion de l'île St. George. Au cours de l'exercice 2015, le **bénéfice avant impôts** s'est élevé à 8 millions d'euros, contre une perte de 26 millions d'euros en 2014. L'amélioration des résultats a été réalisée malgré la perte sur les métaux de 5,7 millions d'euros résultant de la chute des prix du cuivre. Par ailleurs, pour la première fois et suite à la mise en œuvre d'un programme d'investissement intensif, toutes les unités de production de la filiale de Hellenic Cables Fulgor ont été mises en exploitation lors du début de l'exécution de tous les contrats portant sur des câbles sous-marins.

La synthèse de l'état consolidé du **secteur câbles** se présente comme suit :

Montants en milliers d'euros	Pour l'exercice clôturé le 31 décembre	
	2015	2014
Chiffre d'affaires	447.285	327.090
Bénéfice brut	42.270	6.465
Bénéfice brut (%)	9 %	2 %
EBITDA avant éléments non récurrents (1)	37.017	686
EBITDA avant éléments non récurrents (1) (%)	8 %	0 %
EBITDA (2)	42.207	686
EBITDA (2) (%)	9 %	0 %
EBIT avant éléments non récurrents (3)	26.357	-8.494
EBIT avant éléments non récurrents (3) (%)	6 %	-3 %
EBIT (4)	31.547	-8.494
EBIT (4) (%)	7 %	-3 %
Bénéfice / (perte) avant impôts	8.300	-26.378

(1) EBIT avant éléments non récurrents plus amortissements et réductions de valeur

(2) EBIT plus amortissements et réductions de valeur

(3) Résultat d'exploitation avant éléments non récurrents

(4) Résultat d'exploitation

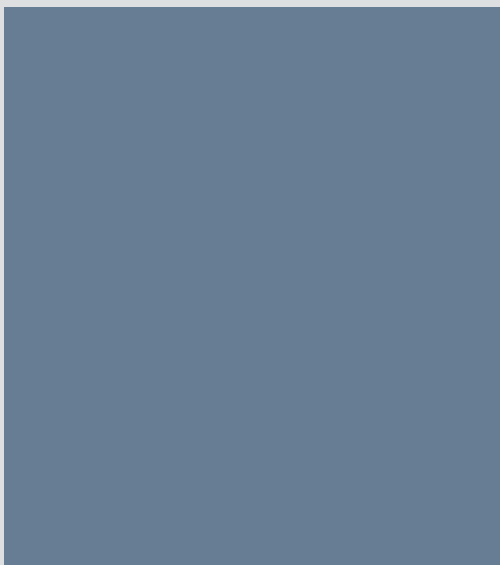
La demande a augmenté sur les principaux marchés européens, sous l'effet de dépenses importantes des services publics européens. En outre, il existe des signes de reprise car la liquidité des marchés s'améliore et d'importants projets obtiennent progressivement un financement. Pour 2016, Hellenic Cables reste optimiste compte tenu des grands projets d'installation de câbles sous marins à moyenne et haute tension mis en œuvre et des importants contrats de fabrication de câbles souterrains conclus avec des services publics de distribution d'énergie européens.

(*) Les résultats financiers de Hellenic Cables sont inclus dans les résultats financiers publiés par Halcor.

De plus amples informations sont disponibles sur le site Internet de Cablel® SA :

www.cablel.com







ACIER

Activités

Sidenor, Stomana Industry et leurs filiales forment le segment de production et de commerce d'acier de Viohalco. Sidenor est le plus gros producteur grec d'acier, détenant une position de leader en Grèce et dans les Balkans. Les activités de ses filiales comprennent la production, la fabrication et la vente de produits en acier.

Le vaste portefeuille de produits du segment acier, qui comprend des produits en acier longs et plats ainsi que des produits en aval, est fabriqué dans dix usines principales en Grèce, en Bulgarie, en ARYM et en Australie. Fort de projets menés en Grèce, en Bulgarie, à Chypre, en France, en Croatie, en Tunisie et aux États-Unis, le groupe est ainsi un fournisseur d'envergure mondiale.

Portefeuille de produits

Immeubles, travaux routiers, stations de métro, ponts et centres commerciaux, projets de barrages hydroélectriques : les sociétés du segment acier répondent aux besoins divers de clients internationaux grâce à un portefeuille de produits et solutions à valeur ajoutée. La famille de produits des sociétés du segment acier est structurée comme suit :

- **Système d'armature intégré SD** : le système d'armature de béton intégré SD incarne la réponse de Sidenor à la forte demande d'acier haute ductilité offrant une protection accrue contre les tremblements de terre. Le système se compose d'acier d'armature pour béton SD, treillis d'armature en étrier SD, treillis spécial Sidefit, treillis métallique SD, cages à étrier préfabriquées Sidefor et Sidefor Plus, fils d'acier et ponts à treillis Inomix.
- **Barres en acier marchand** : le Groupe Sidenor est l'unique producteur de barres en acier marchand en Grèce. Son portefeuille de barres en acier marchand se compose de barres carrées laminées à chaud, barres plates laminées à chaud de section transversale rectangulaire, barres rondes laminées à chaud de section transversale circulaire, cornières à ailes égales et coins arrondis laminés, poutres à profilé I et canaux UPN.
- **Fils machine** : fils machine de types SAE 1006, 1008, 1010, RSt37-2 et qualité électrodes, en sections transversales de Ø 5,5 à Ø 16,0, adapté à une vaste gamme d'applications

de fragmentation et répondant à tous les besoins de production de fil à faible teneur en carbone.

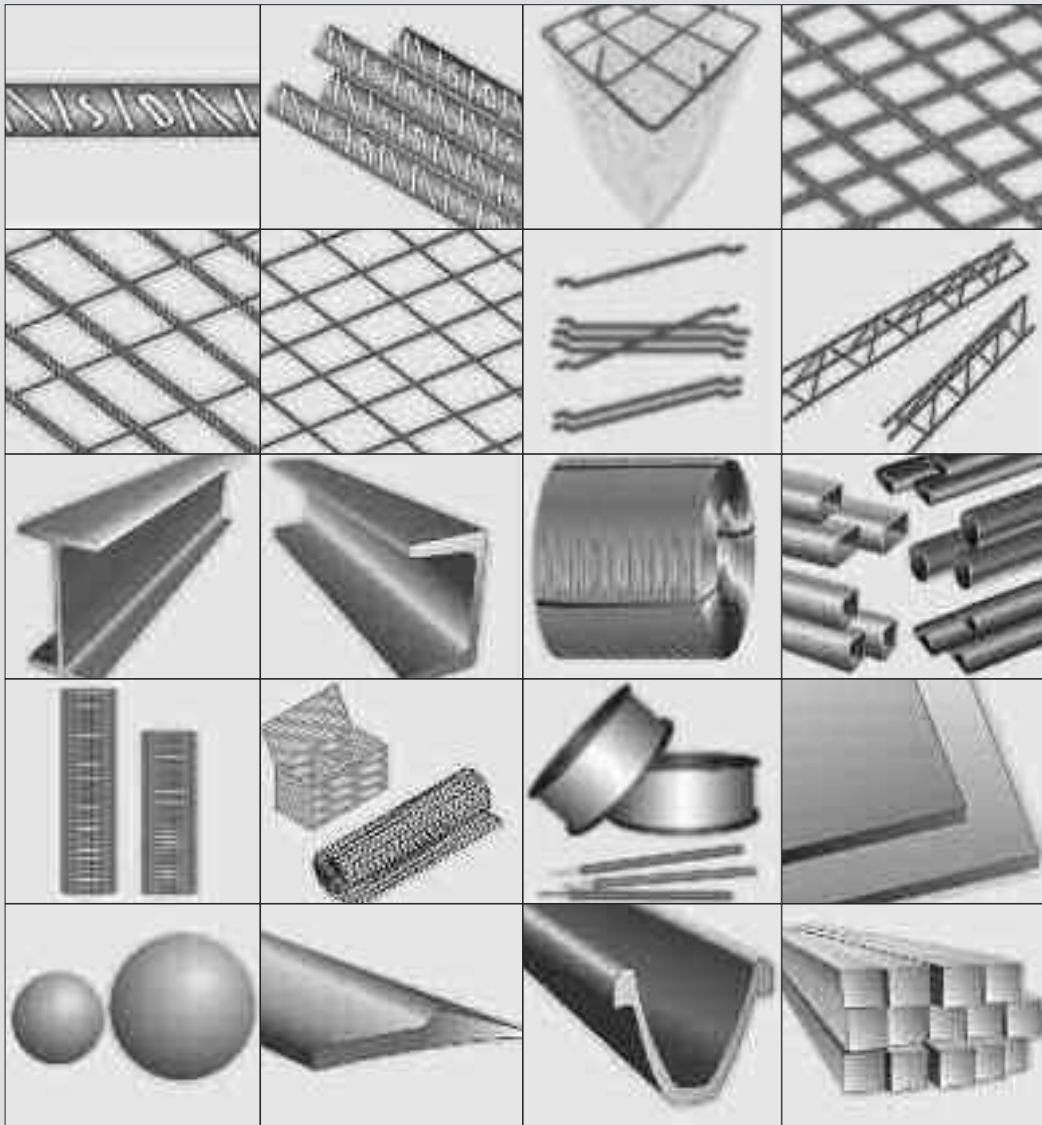
- **Aciers spéciaux SBQ** : barres rondes laminées à chaud (diamètre : 22-120 mm) et barres rondes tournées et polies (diamètre : 30-115 mm) utilisées dans l'industrie automobile et dans diverses applications industrielles.
- **Plaques d'acier** : elles sont fabriquées conformément aux normes EN et ASTM européennes et américaines ainsi qu'aux standards de certification plus spécifiques pour la construction navale et les chaudières, etc.. Les plaques sont destinées à la construction en général, à la construction navale, à la fabrication des réservoirs, des chaudières sous pression, des ponts, des carrosseries, des tuyaux, des machines agricoles, des composants de machines, etc..
- **Profilés THN** : développés dans le cadre de la fabrication d'arches en acier pour les travaux publics (tunnels et travaux routiers), dans les carrières souterraines et les mines, ils offrent une résistance élevée et un soutien optimal.
- **Profilés plats en acier au bore** : ils sont largement utilisés dans la construction des chariots élévateurs pour les fourches de levage qui nécessitent une résistance, une dureté et une soudabilité importantes.
- **Billes d'acier** : Les billes d'acier sont produites dans différents diamètres allant de 40mm à 120mm. Elles sont utilisées pour des machines spéciales (affuteuses) qui séparent l'or, le cuivre, le plomb, le zinc, le nickel et l'argent des autres métaux.
- **Autres produits** : treillis hexagonal à double torsion (serasanetti), produits tréfilés (galvanisés et noirs), produits de soudure, billes d'acier et sous-produits métallurgiques.

Afin d'obtenir un équilibre optimal entre la flexibilité opérationnelle et commerciale et l'efficacité de la production, le segment acier a adopté une structure opérationnelle centrée sur les trois domaines suivants :

- Mini-laminoirs ;
- Opérations en aval pour la transformation de produits sidérurgiques ;
- Ventes et distribution.

Sociétés clés

Les sociétés clés du segment acier sont :



Sidenor Steel Industry produit une vaste gamme de produits en acier, notamment des billettes, de l'acier d'armature pour béton SD (barres et bobines), des barres en acier marchand et des produits en fils machine.

Sur son site de production à Almyros, **Sovel S.A.** produit de l'acier d'armature pour béton SD sous forme de barres, de bobines et de treillis, ainsi que les lignes de produits Sidefit, Sidefor et Sidefor Plus.

Stomana Industry S.A. possède des infrastructures de production à Pernik, en Bulgarie, qui fabriquent une vaste gamme de produits sidérurgiques allant des plaques quarto en acier aux aciers SBQ, aciers d'armature pour béton SD, billes d'acier, profilés spéciaux et barres en acier marchand.

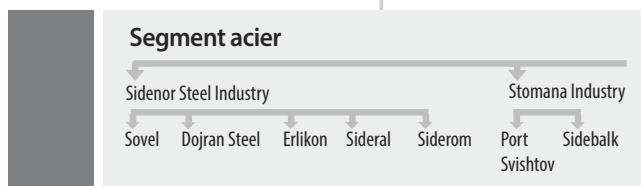
Dojran Steel S.A. compte des infrastructures de production à Nikolic, en ARYM. La société fabrique des barres en acier marchand ainsi que des produits d'armature pour béton, treillis et poutres.

Erlikon est l'unique producteur de produits de soudage en Grèce. Erlikon produit essentiellement des électrodes de soudage, fils plaqués en cuivre, fils galvanisés et noirs, treillis galvanisés en rouleaux et en feuilles, et fibres d'acier pour l'armature du béton.

Port Svishtov West a été acquise dans le cadre de la stratégie de croissance du secteur acier et en vue de renforcer les liens de Stomana Industry avec l'Europe centrale et occidentale. Le port est situé sur les rives du Danube, à 1 840 km du port de Ratisbonne où des matériaux sont fréquemment expédiés par péniches puis livrés depuis ce port par camions/wagons à leur lieu de destination finale.

SmartReo fabrique de l'acier d'armature préfabriqué pour le marché australien en utilisant Synthesis™ en combinaison avec d'autres technologies de pointe dans une usine high-tech située à Wacol, Brisbane, QLD, en Australie. La société est une coentreprise entre Sidenor et Thies, l'une des plus grosses sociétés de construction d'Australie.

Viohalco S.A.



Stratégie d'entreprise

Les sociétés d'acier de Viohalco poursuivent les objectifs stratégiques suivants :

- Investissements constants afin d'améliorer davantage la compétitivité sur le plan international ;
- Exploitation de la forte capacité des sites de production et du vaste réseau commercial dans le but de renforcer la position sur les marchés d'Europe centrale, des Balkans et des pays du pourtour oriental de la Méditerranée ;
- Poursuite de l'optimisation des performances opérationnelles par la réduction des coûts, une gestion stricte du fonds de roulement, la modernisation des processus logistiques et des investissements constants dans la formation du personnel ;
- Efforts continus de réduction de l'empreinte écologique du Groupe Sidenor.

Infrastructures de production et ports

Afin de s'assurer et de maintenir un avantage concurrentiel solide, les sociétés du Groupe Viohalco ont centré, au cours des vingt dernières années, leurs efforts et leurs importants investissements sur le renforcement de leur base de production. Grâce à des efforts à long terme pour moderniser et améliorer leurs usines de production, Sidenor, Stomana et leurs filiales ont créé un groupe intégré verticalement, capable d'offrir des solutions à haute valeur ajoutée.

Les usines de fabrication d'acier de Viohalco sont les suivantes :



Usine Sidenor Steel Industry | Thessalonique (Grèce)

Capacité de production annuelle : fonderie : 800.000 tonnes, laminoir produits longs : 800.000 tonnes (au terme des investissements).

L'usine de Sidenor Steel Industry à Thessalonique produit principalement des billettes, de l'acier d'armature pour béton SD (barres et bobines), des barres en acier marchand et des produits en fils machine. Ses infrastructures ont obtenu les qualifications ISO 9001:2008, ISO 14001:2004 et OHSAS 18001:2007.

Port et usine Sovel | Almyros (Grèce)

Capacité de production annuelle : fonderie : 1.350.000 tonnes, laminoir produits longs : 1.200.000 tonnes.

Les infrastructures de production de pointe de Sovel produisent une vaste gamme de produits dont des billettes, de l'acier d'armature pour béton SD, des bobines SD, des treillis métalliques SD, des treillis d'armature en étrier SD, des treillis spéciaux SIDEFIT et des cages préfabriquées SIDEFOR et SIDEFOR PLUS. L'usine a accès à des infrastructures portuaires privées et est certifiée ISO 9001:2008, ISO 14001:2004 et OHSAS 18001:2007.

Usine Stomana Industry | Pernik (Bulgarie)

Capacité de production annuelle : fonderie : 1.400.000 tonnes, laminoir produits longs : 1.000.000 tonnes, laminoir produits plats : 400.000 tonnes.

L'usine Stomana Industry représente l'un des investissements clés du Groupe. Son portefeuille de produits comprend de l'acier d'armature pour béton SD, des plaques quarto en acier, des aciers spéciaux SBQ, des barres en acier marchand, des billes d'acier, des profilés spéciaux, des poutres et des semi-produits de coulée continue (billettes, blooms et brames). L'usine est certifiée ISO 9001:2008, ISO 14001:2004 et OHSAS 18001:2007 et ses produits sont conformes EN, DIN, ASTM, JIS, BS, Lloyd's Register et Germanischer Lloyd.

Usine Erlikon | Kilkis (Grèce)

Erlikon est l'unique fabricant de produits de soudure en Grèce. Son site de production de Kilkis fabrique principalement des électrodes de soudure, des fils plaqués en cuivre, des fils galvanisés et noirs, des treillis galvanisés en rouleaux et feuilles et des fibres en acier pour l'armature du béton. Ses infrastructures sont certifiées ISO 9001:2008 et BS OHSAS 18001:2007.

**Usine Dojran Steel** | Nikolic (ARYM)

Capacité de production annuelle : laminoir produits longs : 200.000 tonnes, unité de production de treillis métalliques : 20.000 tonnes, unité ponts à treillis : 10.000 tonnes.

L'usine Dojran Steel en ARYM est active dans la production d'acier d'armature pour béton SD, de barres en acier marchand, de treillis métalliques SD et de treillis hexagonaux à double torsion (serasanetti). Ses infrastructures sont certifiées ISO 9001:2008, ISO 14001:2004 et OHSAS 18001:2007.

Port Svishtov West I (Bulgarie)

Comme indiqué ci-dessus, dans le cadre de la stratégie du segment acier d'intensifier la présence de Stomana Industry en Europe centrale et occidentale de manière plus efficace, elle a acquis Port Svishtov West S.A. située sur les rives du Danube, à 1 840 km du port de Ratisbonne.





Performances financières 2015

En 2015, le **chiffre d'affaires** a baissé de 11 % passant de 641 à 573 millions d'euros. L'exercice se solde par une **perte avant impôts** de 68 millions d'euros, contre une perte de 47 millions d'euros en 2014. Malgré une conjoncture défavorable en Grèce et à l'étranger au cours de l'exercice 2015, Sidenor Steel Industry, Stomana Industry et leurs filiales ont réussi à conserver leurs parts de marché. Par ailleurs, la pression constante sur les prix de l'acier à l'international en raison de la baisse de la demande et l'acheminement des matières premières et produits dans un contexte de baisse de la production et des coûts de traitement en Chine, a conduit le prix de vente des produits finis à des niveaux historiquement bas. De plus, la forte baisse des prix enregistrée en 2015 pour la ferraille d'acier a eu un impact négatif important sur les résultats du segment. Cependant, les sociétés du segment se sont adaptées aux circonstances en réduisant les coûts de production directs grâce à des investissements intégrés dans de nouvelles machines (fours à induction aux usines Sovel et Sidenor) et les coûts d'exploitation afin de maintenir les pertes au niveau le plus bas possible.

La synthèse de l'état consolidé du **segment acier** se présente comme suit :

Pour l'exercice clôturé le 31 décembre

Montants en milliers d'euros	2015	2014
Chiffre d'affaires	572.963	641.362
Bénéfice brut	36.463	56.920
Bénéfice brut (%)	6 %	9 %
EBITDA avant éléments non récurrents (1)	-471	19.649
EBITDA avant éléments non récurrents (1) (%)	0 %	3 %
EBITDA (2)	-471	19.092
EBITDA (2) (%)	0 %	3 %
EBIT avant éléments non récurrents (3)	-33.039	-13.444
EBIT avant éléments non récurrents (3) (%)	-6 %	-2 %
EBIT (4)	-33.039	-14.001
EBIT (4) (%)	-6 %	-2 %
Perte (-) avant impôts	-68.113	-46.970

(1) EBIT avant éléments non récurrents plus amortissements et réductions de valeur

(2) EBIT plus amortissements et réductions de valeur

(3) Résultat d'exploitation avant éléments non récurrents

(4) Résultat d'exploitation

Après l'achèvement du programme d'investissement dans les installations de production de Sidenor, la compétitivité du **segment acier** de Viohalco a été renforcée. Ainsi, le niveau des exportations de Sidenor devrait augmenter à l'avenir. Nous anticipons des niveaux d'efficacité plus élevés et une amélioration de l'ensemble des performances financières grâce à plusieurs facteurs clés tels que la pleine exploitation des nouveaux fours à induction aux usines Sovel et Sidenor, le transfert de la production de barres en acier marchand de l'usine Sidenor à Dojran Steel en ARYM, des investissements chez Siderom en Roumanie pour la production de produits de treillis, le développement continu du portefeuille de produits en acier, et l'expansion des activités du segment sur de nouveaux marchés géographiques.

Pour de plus amples informations sur le segment acier, veuillez visiter le site Internet de Sidenor S.A.

www.sidenor.gr





TUBES D'ACIER

Activités

Corinth Pipeworks, le segment de tubes d'acier de Viohalco, est une société cotée séparément à la bourse d'Athènes.

Avec des usines en Grèce, en Russie et en Bulgarie, et une vaste expérience dans la mise en œuvre de projets ambitieux dans le monde entier, Corinth Pipeworks est un fournisseur de choix pour les compagnies pétrolières et gazières et pour les sociétés de construction internationales. Le Groupe produit principalement des tubes pour le transport de pétrole, de gaz et d'eau et l'extraction de pétrole et de gaz, ainsi que des sections structurelles creuses pour un grand nombre d'applications de construction.

Parmi les clients de Corinth Pipeworks figurent Chevron, BP, BG, Shell, Greek Public Natural Gas Corporation (DEPA), Natural Gas National System Operator S.A. (DESFA), OMV, GRTGAZ, Snam, National Grid, RWE, Spectra Energy, Energy Transfer, Denbury, Kinder Morgan, DCP Midstream, Pioneer pipes, Mamuth pipes, Plain All American, McJunkin, Spartan, EPCO, Spectra, Enbridge, Cheniere Energy, Talisman, STEG, Sonatrach, PDO, OGC, Aramco, Socar, ABB, EDF, TIGF, Saipem, Genesis, Allseas, Subsea, etc.

L'efficacité opérationnelle et les réalisations commerciales du Groupe sont essentiellement le fruit de sa capacité à fabriquer des produits de pointe et de ses efforts pour anticiper les derniers développements dans son domaine. Pour ce faire, Corinth Pipeworks collabore avec des organisations de recherche internationales telles que l'European Pipeline Research Group (EPRG) et le Welding Institute. Le Groupe participe aussi régulièrement à des projets de recherche liés à ses activités principales.

L'usine de Prosal Tubes en Bulgarie fait également partie du segment des tubes d'acier de Viohalco.

Portefeuille de produits

Corinth Pipeworks produit des tubes d'acier pour les conduites de pétrole, de gaz, de CO₂, d'eau et de boues,

ainsi que des tubes de forage. Le Groupe propose également une vaste gamme de sections structurelles creuses pour le secteur de la construction. Sa longue expérience en innovation et en services intégrés de « guichet unique » a assuré à Corinth Pipeworks une position de leader de la fourniture de tubes en acier.

Les trois principales catégories de produits du Groupe sont les suivantes :

- **Collecteurs** : ils sont fabriqués soit dans l'atelier de soudure par induction haute fréquence (HFV), soit dans l'atelier de soudure hélicoïdale à l'arc submergé (HSAW) du Groupe. Ils sont principalement utilisés dans des réseaux de transport de pétrole, gaz, CO₂ et eau. Un nouveau laminoir LSAW/JCOE a été récemment installé pour la fabrication de conduites de diamètres moyens à large et de gros calibre pour répondre à la demande croissante du marché en matière de conduites offshore en eaux profondes.
- **Tubes de forage** : ces tubes soudés par induction haute fréquence (ERW) sont utilisés dans des puits de forage de pétrole et de gaz. La gamme de produits offerts pour cette application a été élargie grâce à l'installation du nouveau laminoir LSAW.
- **Sections structurelles creuses** : utilisées dans le secteur de la construction.

Services

- Revêtements intérieurs et extérieurs de tubes produits par d'autres fabricants de tubes ;
- Laboratoire agréé de test de matières premières et de tubes, conformément à la norme EN/ISO 17025 ;
- Laboratoire interne de test de corrosion pour applications en service acide ;
- Équipements de connecteurs à souder pour tubes de forage ;
- Stockage de tubes ;
- Fourniture de tubes ou affectation du revêtement de tubes hors du portefeuille de produits du Groupe à des sous-traitants tiers autorisés dans le cadre de la mise en œuvre de gros projets ;
- Transport de tubes.



Sociétés clés

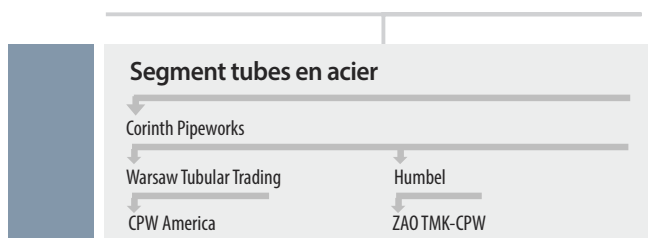
Les sociétés clés du Groupe Corinth Pipeworks sont :

Corinth Pipeworks S.A. est l'entité principale du Groupe. Dotée d'infrastructures de pointe dans la région de Thisvi, dans la province grecque de Viotia, elle propose un portefeuille de produits incluant des tubes d'acier pour le transport du pétrole et du gaz, ainsi que des sections structurelles creuses pour le secteur de la construction. La Société est en mesure de proposer des prix concurrentiels et une livraison rapide de ses produits grâce à son utilisation exclusive d'installations portuaires situées à environ 1,5 km de l'usine.

ZAO TMK-CPW est une coentreprise née du partenariat entre Corinth Pipeworks (au travers de sa filiale à 100 % Humbel Ltd., qui contrôle 49 % de la coentreprise) et TMK, le plus grand producteur de tubes d'acier de Russie et un des trois plus grands producteurs mondiaux. Les usines de production ZAO TMK-CPW sont situées à Polevskoy, en Russie, où sont fabriqués des tubes et sections structurelles creuses.

Prosal produit et vend des tubes d'acier froid et pré-galvanisé.

Viohalco S.A.



Stratégie d'entreprise

Corinth Pipeworks possède une solide expérience dans la réalisation de projets complexes pour le secteur de l'énergie dans le monde entier et est un fournisseur agréé des plus grandes compagnies pétrolières et gazières et de contractants EPC ; elle est réputée dans le monde entier pour les projets tant offshore qu'à terre. La Société propose à ses clients un service intégral, depuis l'analyse initiale d'un projet et sa conformité aux conditions techniques jusqu'à

l'achèvement et la livraison au site final. Afin de couvrir les besoins du marché énergétique international, le Groupe Corinth Pipeworks opère selon les lignes directrices stratégiques suivantes :

- Développement en Europe, au Moyen-Orient, en Afrique du Nord, en Amérique du Nord, ainsi que sur les marchés émergents d'Afrique occidentale et orientale et des pays de la CEI ;
- Optimisation de l'investissement LSAW du Groupe afin de proposer une gamme de produits soudés (HFW, HSAW, LSAW) parmi les plus étoffées au monde et conforme aux normes internationales les plus strictes. Le Groupe agit comme un « guichet unique » intégré pour les tubes énergétiques en acier et les services connexes ;
- Amélioration continue de l'efficacité opérationnelle des usines de production afin de renforcer la compétitivité et la situation financière du Groupe ;
- Maintien de la coopération stratégique à long terme au niveau international avec des producteurs de matières premières de qualité supérieure destinées à la sidérurgie.

Infrastructures de production et ports

Les sites industriels du Groupe Corinth Pipeworks se situent à Thisvi, Viotia (Grèce) et à Polevskoy (Russie). Des informations détaillées sur chacune de ces usines figurent ci-après :

Port et usine Corinth Pipeworks | Thisvi (Grèce)

Capacité de production annuelle : 925.000 tonnes

L'usine de Thisvi produit des tubes et des sections structurelles creuses à l'aide de machines ultra perfectionnées. Les infrastructures de l'usine, qui occupent une superficie totale de 103 000 mètres carrés, sont installées sur une zone de 497 000 mètres carrés à Thisvi, Viotia (Grèce). L'usine se trouve à environ 1,5 km d'installations portuaires réservées au Groupe. Ceci est important d'un point de vue stratégique car le port de Thisvi permet à Corinth Pipeworks de réduire les frais de transport des matières premières et de proposer des tarifs plus compétitifs pour ses produits et des délais de livraison plus courts. Le port comprend un ensemble intégralement opérationnel de grues, chariots élévateurs et autres équipements respectant les dispositions du Code international pour la sûreté des navires et des installations portuaires.



Les infrastructures comprennent une ligne 26" pour tubes soudés haute fréquence (HFIW), une ligne 100" pour tubes en spirale soudés à l'arc immergé (SAWH), une ligne 7 5/8" pour tubes soudés à haute fréquence (HFIW), des lignes pour revêtements intérieur et extérieur de tubes ainsi qu'une unité de soudure de connecteurs à souder en coopération avec les sociétés MITE et OSI, afin de fournir des produits finaux intégrés pour des tubes de forage. Une nouvelle usine de production de tubes 56" LSAW/JCOE de pointe sera disponible mi-2015.

Usine ZAO TMK-CPW | Polevskoy (Russie)

Capacité de production annuelle : 200.000 tonnes

L'usine du Groupe Corinth Pipeworks en Russie fabrique des tubes soudés haute fréquence et des sections structurelles creuses avec une capacité de production annuelle totale de 200.000 tonnes. Les équipements utilisés présentent des caractéristiques techniques très pointues et produisent des tubes d'un diamètre de 168 à 530 mm, d'une épaisseur de paroi de 2,9 à 12,7 mm et d'une longueur maximale de 18 m, ainsi que de sections creuses, conformément à des normes de qualité internationales.

Usine de tubes Prosal | Pernik (Bulgarie)

Prosal est active dans la production et le commerce de tubes d'acier à froid et pré-galvanisé.

Performances financières 2015

En 2015, le **chiffre d'affaires** a augmenté de 66 % en glissement annuel à 288 millions d'euros, contre 174 millions d'euros pour l'exercice 2014. Le **bénéfice avant impôt** s'élève à 13 millions d'euros, contre une perte de 8 millions d'euros pour 2014. Malgré le report d'un certain nombre de projets énergétiques dans le monde entier suite à l'effondrement des prix du pétrole et du gaz naturel, une amélioration significative des résultats a été enregistrée sous l'effet de l'augmentation des ventes et de nouveaux projets à valeur ajoutée, tels que les trois projets énergétiques réalisés par Corinth Pipeworks aux États-Unis. Simultanément, le plan d'investissement lancé en 2013 pour la construction de la nouvelle unité de production LSAW (pour des tubes de diamètre plus grand pour les conduites offshore en eaux profondes), d'une nouvelle unité de production de tubes de 24 mètres de diamètre et des unités de revêtement interne et externe des tubes de 24 mètres de diamètre, a été achevé. Une autre réalisation notable en 2015 a été la conclusion par Corinth Pipeworks du contrat Trans Adriatic Pipeline AG (TAP) pour la fourniture d'environ 270 000 tonnes de tubes de grand diamètre pour la partie à terre de la conduite à travers la Grèce, soit une longueur totale d'environ 495 km, à livrer en 2016 et 2017.

La synthèse de l'état consolidé du **segment tubes en acier** se présente comme suit :

Pour l'exercice clôturé le 31 décembre

Montants en milliers d'euros	2015	2014
Chiffre d'affaires	287.540	173.720
Bénéfice brut	69.686	19.262
Bénéfice brut (%)	24 %	11 %
EBITDA avant éléments non récurrents (1)	26.299	3.246
EBITDA avant éléments non récurrents (1) (%)	9 %	2 %
EBITDA (2)	28.220	3.246
EBITDA (2) (%)	10 %	2 %
EBIT avant éléments non récurrents (3)	17.740	-6.323
EBIT avant éléments non récurrents (3) (%)	6 %	-4 %
EBIT (4)	19.662	-6.323
EBIT (4) (%)	7 %	-4 %
Bénéfice / (perte) (-) avant impôts	12.830	-7.600

(1) EBIT avant éléments non récurrents plus amortissements et réductions de valeur

(2) EBIT plus amortissements et réductions de valeur

(3) Résultat d'exploitation avant éléments non récurrents

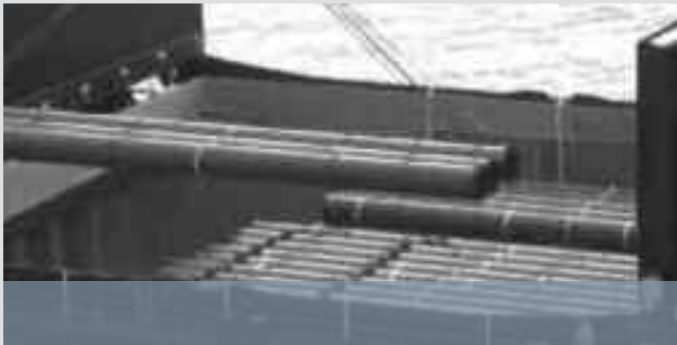
(4) Résultat d'exploitation

L'environnement économique international reste volatil. Les prix du pétrole et du gaz naturel sont extrêmement bas, ce qui a un impact négatif sur la demande de produits du secteur énergétique. Cependant, le carnet de commandes bien rempli de Corinth Pipeworks (après l'attribution d'une commande de 270.000 tonnes de tubes en acier pour le projet TAP), les perspectives de solidité du dollar US par rapport à l'euro qui rendent les produits de la Société plus concurrentiels, et les prix bas des matières premières sont des facteurs qui devraient contribuer positivement aux opérations.

De plus amples informations sur le Groupe Corinth Pipeworks sont disponibles sur le site Internet de l'entreprise :

www.cpw.gr







IMMOBILIER

Immobilier

Viohalco tire de la valeur des biens immobiliers de ses filiales en développant et en gérant des propriétés commerciales et industrielles de grande taille.

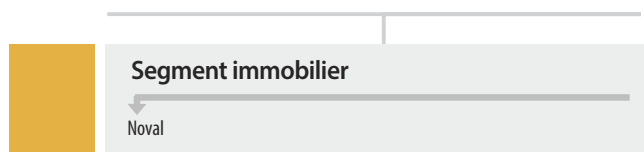
L'activité de promotion immobilière porte sur le développement de biens commerciaux et industriels, tant pour Viohalco S.A. que pour ses filiales. Les biens peuvent inclure d'anciens sites de production ou de bureaux de Viohalco, mis à l'arrêt ou délocalisés, du fait du développement de nouvelles zones urbaines ou à des fins d'efficacité opérationnelle. La principale filiale de Viohalco dans ce domaine est Noval S.A., qu'elle détient à 100%.

Activités

Le principal objectif de Noval S.A. est d'optimiser l'utilisation des biens immobiliers de Viohalco. Viohalco S.A. et ses

sociétés développent un vaste portefeuille de biens commerciaux et industriels. Parmi les projets développés par Viohalco, les plus importants sont situés en Grèce (Athènes, Thessalonique, Le Pirée, Aspropyrgos, Corinthe) et en Bulgarie et comprennent notamment des complexes de bureaux, centres commerciaux, bâtiments industriels et entrepôts. Par ailleurs, Viohalco possède plusieurs parcelles de taille significative dans des zones de premier choix en vue de futurs développements. La valeur totale des immeubles de placement est de 156 millions d'euros.

Viohalco S.A.



Le tableau ci-dessous donne un résumé des immeubles les plus importants de Viohalco :

IMMOBILIER	LOCALISATION	'000 m ² (1)
Magasin Ikea et centre commercial River West	96, Kifissos Av., Egaleo (Grèce)	123,5
Hôtel	Karaiskaki Square, Athènes (Grèce)	23,4
Bâtiments industriels et de bureaux (ex-usine BIC)	Oinofyta (Grèce)	9,5
Mare West (ancien site de Corinth Pipeworks)	Corinthe (Grèce)	14,0
Complexe de bureaux	115, Kifissias Ave., Athènes (Grèce)	39,5
Complexe de bureaux	57, Ethnikis Antistasseos St., Halandri (Grèce)	6,0
Complexe de bureaux	26, Apostolopoulou St., Halandri (Grèce)	10,9
Bâtiment de bureaux	53A, Nikola Vaptzarov Blvd, Sofia (Bulgarie)	5,0

(1) fait référence à la surface bâtie



En 2015, suite à l'instabilité économique mondiale et locale sur le marché immobilier, les sociétés Viohalco du **segment immobilier** ont continué de mettre l'accent sur le repositionnement et le développement d'anciens bâtiments de production ou de bureaux et de sites à l'arrêt ou délocalisés, soit suite à la désindustrialisation de zones devenues urbaines, soit pour des raisons d'efficacité d'exploitation.

Dans ce contexte, le mix de locataires du centre commercial IKEA/River West a été rehaussé de marques très connues et populaires, ce qui donne un taux d'occupation de 93 % au 30 septembre 2015 et une fréquentation annuelle de 4,5 millions de clients (soit une augmentation de 20 % par rapport à 2014 sur base d'une projection annualisée pour la totalité de l'exercice 2015). Ces chiffres illustrent l'énorme potentiel du centre commercial River West ; une possibilité d'expansion du centre commercial est actuellement en cours d'examen..

Par ailleurs, le Mare West Retail Park, situé à Corinthe, a été achevé en juin 2015. Ce projet concernait la conversion des anciennes installations de Corinth Pipeworks en un pôle commercial. Suite à la mise en place de contrôles de capital dans la conjoncture grecque de cette période, le pôle

commercial Mare West n'a été mis en exploitation qu'en septembre 2015. Au 31 décembre 2015, 18 unités avaient été louées, ce qui représente 71 % de la surface commerciale locative (SCU). Le taux d'occupation est en progression constante depuis lors.

Outre le développement des biens commerciaux susmentionnés, les discussions relatives à la location de l'hôtel situé au Square Karaiskaki se sont poursuivies durant l'année 2015. Pour ce qui concerne les autres biens immobiliers, des discussions et négociations avec des locataires potentiels sont en cours.

Pour le **segment immobilier**, l'accent sera mis, en 2016, sur l'optimisation du développement et de la location des complexes de bureaux situés avenue Kifissias et rue Apostolopoulou. Dans le même temps, les belles performances du centre commercial River West et le potentiel de croissance du pôle commercial Mare West seront exploités par la poursuite de l'amélioration du mix de locataires et par une étude sur les opportunités d'expansion. Les négociations avec les parties intéressées concernant la location d'autres biens se poursuivront et une structure d'entreprise plus efficace pour le segment devrait être mise en place dès 2017.





TECHNOLOGIE ET RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Le portefeuille de Viohalco comprend des sociétés de recherche et développement (R&D) qui travaillent sur de nouveaux produits à haute valeur ajoutée, des solutions efficaces pour l'optimisation de processus industriels et commerciaux, la recherche en matière de performances environnementales de plantes et l'évaluation de l'impact de la croissance durable.

Le portefeuille comprend également des sociétés d'ingénierie, d'automatisation et informatiques possédant plus de 30 ans d'expérience dans la production d'applications innovantes dans les secteurs de l'industrie, l'énergie et l'environnement. Les activités de TI comprennent des solutions pionnières dans les domaines de l'ERP, CRM, BI, traçabilité, etc.

Pour rester à la pointe des développements technologiques, les sociétés Viohalco travaillent en R&D en continu et mettent au point des solutions innovantes. Elles conservent également des partenariats stratégiques avec des institutions scientifiques, des centres de recherche internationaux et autres sociétés pionnières internationales. La recherche scientifique réalisée dans les fonderies de cuivre, aluminium et acier de Viohalco ainsi que dans leurs usines de productions respectives a permis d'acquérir en interne des connaissances considérables dans le domaine de la métallurgie.

Un des avantages concurrentiels des sociétés de Viohalco est leur expertise en matière de construction et de réhabilitation d'usines et leur expérience en planification, restructuration, optimisation des processus et systèmes de contrôles de surveillance.

Un autre atout crucial est le capital humain : ingénieurs de processus, mécaniques et électriques et métallurgistes de premier ordre garantissent une amélioration continue de la qualité, avec en parallèle une croissance constante de productivité.

Sociétés clés

Elkeme, Hellenic Research Centre for Metals S.A. : L'activité principale d'Elkeme comprend la recherche industrielle appliquée et le développement ou l'analyse technologique portant sur les quatre principaux secteurs de métaux (aluminium, cuivre, acier et zinc). Le Centre propose des services R&D et des solutions techniques en vue de nouveaux produits ainsi que l'optimisation de processus commerciaux et de production existants.

Teka Systems S.A. entreprend des projets d'ingénierie complexes en matière de câbles en acier, aluminium, cuivre, d'énergie et de télécommunication. Elle est active en ingénierie et en construction, dans la mise en service d'équipements industriels et dans le processus et l'automatisation de technologies dans les projets intégrés. Elle met également en œuvre des projets informatiques dans les domaines de l'ERP, CRM, BI, analytiques et autres.

Praksys S.A. développe, commercialise et supervise la mise en place de nouvelles technologies dans le domaine de l'acier structural et d'armature de béton.

Le **centre technologique Elval** a mis au point des produits spéciaux hautement résistants dotés de propriétés antidérapantes. Elval fabrique également des tôles extraplates vernies de haute qualité, des produits en aluminium 100 % recyclé et des produits d'emboutissage profond et extrusion.

Le département de technologie de **Symetal** réalise des projets de conception de surfaces innovantes et de contrôle de l'affinité de l'aluminium avec les stratifiés et revêtements, travaille sur des caractéristiques mécaniques sur mesure pour un formage parfait et également sur l'application de la législation européenne la plus récente sur le contact alimentaire, dans le cadre de la présence stratégique de la société dans les secteurs de l'emballage alimentaire et



pharmaceutique. Outre ces ressources R&D, des recherches sont également réalisées par des institutions reconnues et spécialisées qui répondent aux besoins des clients.

Halcor exploite un nouveau laboratoire ultra-moderne pour tester les performances thermiques de tubes à rainures internes (IGT). Ces recherches permettent à la société d'améliorer l'efficacité énergétique de ses produits, mais aussi d'offrir une nouvelle gamme de services.

Le **Groupe Cablel® Hellenic Cables** a créé un Laboratoire de polymères de pointe dans son usine d'Oinofyta. Le laboratoire réalise principalement des analyses chimiques et l'identification de matières premières, en mettant l'accent sur un contrôle de qualité et l'analyse de polymères de câbles souterrains et sous-marins à haute et très haute tension. L'activité de recherche et développement de nouveaux plastiques et composés élastomères s'effectue dans le laboratoire.

Etem développe en permanence des processus de production destinés à l'industrie automobile et investit dans des outils d'usinage et de transformation dédiés ainsi que dans des dispositifs de test puissants pour proposer des produits de haute qualité. Suite à des années de développement et de collaboration avec des clients et des instituts et centres de recherche d'européens, Etem est un fournisseur de premier et de deuxième rang de l'industrie automobile, agréé pour fabriquer des profilés et pièces en aluminium destinés à des systèmes résistant en cas d'accident. En outre, Etem développe ses propres systèmes architecturaux pour se conformer aux normes européennes les plus strictes. Certifiés par les principaux laboratoires européens accrédités, tous les produits Etem portent un sceau de haute qualité.

La culture de l'innovation qui caractérise depuis longtemps **Sidenor** est illustrée par la recherche et les investissements considérables dans des machines de haute technologie. Le Groupe est fier d'avoir fait un pas en avant et d'avoir développé une technologie en interne, brevetée sous le nom Synthesis™. Synthesis™ est un système unique en son genre applicable pour la préfabrication à l'échelle industrielle d'acier d'armature. Le concept de Synthesis a été élaboré par Praksys, la division Recherche et Développement de Sidenor, qui a également mis au point le progiciel complet accompagnant la technologie, y compris des composantes telles que la conception du

produit, les commandes de la machine, la commande en ligne, la planification de la production et la logistique.

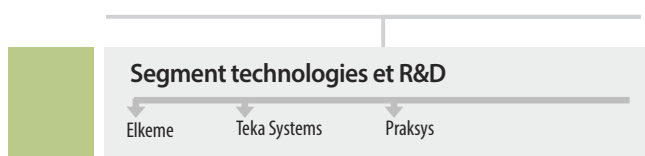
Sidenor a également adopté des nouvelles solutions de production dans ses deux usines grecques, à Almyros et à Thessalonique. Les fours à induction de réchauffage ont été remplacés par des fours chauffés au gaz permettant de réduire de manière importante les émissions de carbone pendant le processus de production, la préservation du gaz naturel et la réduction de la demande d'énergie par tonne d'acier produit.

Le domaine de l'exploration et de la production de pétrole et de gaz dans lequel Corinth Pipeworks concentre ses activités, met l'accent sur les progrès technologiques actuels et l'utilisation des technologies avancées.

En restant au fait des derniers développements, Corinth Pipeworks surveille en permanence les activités de R&D suivantes :

- la mise en œuvre de techniques d'optimisation des processus combinées avec des productions continues d'essai internes, visant à identifier les possibilités de travail optimales pour toutes les variables en ciblant une plus grande uniformité des produits ;
- l'élargissement de sa gamme de production en termes d'épaisseurs et de nuances ;
- le développement de systèmes de commande de processus et de traçabilité avancés et de techniques avancées de contrôle non destructives ;
- le développement et la fabrication de tubes pour des applications extrêmes (en service acide, en mer, des sollicitations de grande amplitude comme le lissage, etc.) ;
- l'application de systèmes avancés de protection mécanique et de protection contre la corrosion ;
- la collaboration avec des organisations et des instituts de recherche internationaux (notamment EPRG, TWI et Elkeme) ;
- la participation dans des projets européens et internationaux importants dont le but est de développer les propriétés des tubes et l'intégrité des conduites (les projets JIP et FRCA).

Viohalco S.A.





RECYCLAGE

Le segment du recyclage de Viohalco négocie et traite les matières premières secondaires, s'engage dans des opérations environnementales, de gestion des résidus et fournit des services aux consommateurs et aux grandes sociétés. Le recyclage est un des segments de Viohalco qui se développe le plus rapidement. Il est le résultat de l'engagement de Viohalco qui cherche constamment à améliorer la performance environnementale de ses sociétés et traduit son désir d'utiliser les résidus pour un développement durable. Ces dernières années, les sociétés de gestion des résidus de Viohalco ont étendu leurs services et leur savoir-faire à un grand nombre d'organisations externes, y compris les sociétés multinationales, les services publics, les municipalités et les régimes de responsabilité étendue des producteurs.

Sociétés clés

Les sociétés clés du segment du recyclage sont :

Aeiforos S.A., créée en 2001, la société traite 400.000 tonnes de déchets industriels par an grâce à ses deux usines de recyclage en Grèce. La société fournit, entre autres, des services de gestion de résidus aux aciéries, aux fonderies de métaux non ferreux, aux affineries et aux broyeurs de ferrailles. Aeiforos dirige également un centre de dépollution de véhicules hors d'usage et un entrepôt de 6.000 m² consacré au négoce de débris métalliques.

Les matières premières secondaires produites par Aeiforos sont employées dans la production de métaux, la construction de routes, où les granulats de scories sont utilisés dans les couches d'asphalte et dans les cimenteries, dans lesquelles le carburant secondaire provenant de la nouvelle usine de traitement post-broyage d'Aeiforos est valorisé sous forme d'énergie. Aeiforos dispose de toutes les autorisations nécessaires à la collecte des résidus lui permettant d'opérer en Grèce, et notamment une licence pour la gestion de déchets dangereux. Les installations de la Société sont certifiées conformes aux normes ISO 9001 et ISO 14001 pour la qualité et la performance environnementale.

Aeiforos Bulgaria S.A., créée en 2004, traite plus de 100.000 tonnes de déchets industriels par an. Située à Pernik, en Bulgarie, la Société met l'accent sur la récupération de résidus sidérurgiques, tels que les scories, la fraction lourde des résidus, les réfractaires usagés et les résidus de tri de ferraille. Les produits d'Aeiforos Bulgaria

sont recyclés pour être utilisés dans la construction de routes, la production de ciment et la production de métaux. La Société s'est aussi progressivement ouverte à d'autres activités de gestion de résidus, notamment la stabilisation des déchets et, avec la création de la société Integrated Waste Management S.A. en 2015, l'élimination de déchets dangereux. Les installations d'Aeiforos Bulgaria sont certifiées conformes aux normes ISO 9001 et ISO 14001 pour la qualité et la performance environnementale.

La société Integrated Waste Management construit actuellement une décharge de déchets industriels à Pernik. Elle sera opérationnelle en 2016 et autorisée à accepter des déchets dangereux et non dangereux. La décharge s'étend sur une superficie de 144 ha, elle aura une capacité totale d'environ 1,6 million de mètres cubes et servira plusieurs secteurs dont le secteur sidérurgique et les secteurs de la production d'aluminium et de cuivre.

Anamet S.A. est la première société de recyclage en Grèce. Initialement destinée au négoce de résidus métalliques, lors de sa création en 1966, Anamet offre aujourd'hui une large gamme de services de gestion de déchets aux sociétés du groupe Viohalco et à d'autres clients, notamment des multinationales et des services publics. Ces services couvrent les sites industriels, la récupération et l'utilisation de matières premières secondaires et l'élimination sans risques de résidus de traitement non recyclables. Anamet conserve également des accords contractuels avec la plupart des mécanismes de responsabilité étendue des producteurs en vigueur en Grèce. Anamet est certifiée conforme aux normes ISO 9001, ISO 18001 et ISO 14001 pour la qualité, la santé et la sécurité et sa performance environnementale et au règlement 2009/1221/CE (EMAS). Elle est en outre certifiée conforme au règlement 2011/333/CE établissant les critères permettant de déterminer à quel moment certains types de débris métalliques et d'aluminium cessent d'être des déchets. La société met en pratique des initiatives portant sur la responsabilité sociale des entreprises afin de promouvoir le recyclage, de lutter contre les activités illégales et d'établir des pratiques gagnant-gagnant pour toutes les parties intéressées (la population, les ONG, les organismes d'État, l'industrie). Parmi ces initiatives figurent les programmes suivants : metal alert (www.metal-alert.gr), car4care (www.car4care.gr) et green auto parts (www.greenautoparts.gr).

Bianatt S.A. est spécialisée dans le traitement et la dépollution de déchets d'équipements électriques et



électroniques (DEEE). La société est équipée de lignes de traitement pour toutes les catégories de DEEE, des réfrigérateurs et autres gros électroménagers aux plus petits appareils ménagers. La société participe au programme de Recyclage des appareils, le système de reprise collective des DEEE en Grèce, et elle est autorisée à traiter 50.000 tonnes de DEEE par an. Bianatt est certifiée conforme aux normes ISO 9001, ISO 18001 et ISO 14001 pour la qualité, la santé et la sécurité et la performance environnementale et au règlement 2009/1221/CE (EMAS). Par ailleurs, la société propose des services de destruction de données sans risques (Total Erase TM) et elle est certifiée conforme à la norme ISO 27001. Bianatt s'est engagée à promouvoir une culture de gestion responsable des DEEE et propose, à ce titre, des programmes d'information dans les écoles et une bibliothèque libre d'information sur son site Internet.

Metalvalius Ltd., créée en 2004, achète, traite et négocie des débris non ferreux et propose un service clé en main d'approvisionnement de Sofia Med en débris. La société est certifiée conforme aux normes ISO 9001, ISO 18001 et ISO 14001 pour la qualité, la santé et la sécurité et sa performance environnementale, respectivement, et au règlement 2009/1221/CE (EMAS). Elle est en outre certifiée conforme aux règlements 2011/333/CE et 2013/715/CE établissant les critères permettant de déterminer à quel moment les débris de métaux ferreux, d'aluminium et de cuivre cessent d'être des déchets.

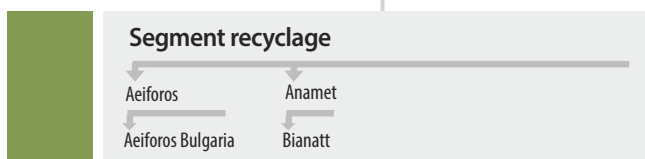
Inos Balkan Doo a été créée en Serbie en 1951, la société traite et négocie les débris de métaux ferreux et non ferreux. Contrairement à d'autres sociétés du secteur du recyclage, Inos Balkan est un opérateur de détail. Elle dispose de cinq chantiers et achète les matériaux aux particuliers et aux petites entreprises. Inos Balkan est certifiée conforme aux normes ISO 9001, ISO 18001 et ISO 14001 portant respectivement sur la

qualité, la santé et la sécurité et sa performance environnementale.

Novometal Doo est une des principales sociétés de recyclage de l'ancienne République yougoslave de Macédoine. Son activité concerne la collecte et le traitement de différents types de déchets, y compris des métaux, de l'équipement électrique et électronique (DEEE), des véhicules hors d'usage et des déchets de démolition. Novometal a démarré son activité en 2008, elle a été la première société de traitement de débris de l'ancienne République yougoslave de Macédoine à obtenir les certifications ISO 9001, ISO 14001 et OHSAS 18001:2007.

Thermolith S.A. est un fabricant de réfractaires récemment acquis par Aeiforos. Thermolith exploite des dépôts d'olivine dans le nord de la Grèce pour la production du sable de remplissage pour EBT, des conditionneurs de scories et du sable de fonderie. L'olivine est également utilisée comme matière première dans l'industrie des réfractaires. Dans un autre site situé près de Thessalonique, en Grèce, la société Thermolith fabrique des mélanges réfractaires pour l'industrie métallurgique (mélanges pour panier de coulée, damage et projection) et d'autres secteurs. En associant l'extraction et le traitement, Thermolith a réussi à devenir un partenaire fiable et un fabricant conséquent d'olivine et de produits réfractaires de grande qualité, sur le plan mondial.

Viohalco S.A.



Performances financières 2015

Les chiffres des **secteurs de l'immobilier, de la technologie et R&D et du Recyclage** sont présentés de manière agrégée sous Immobilier et autres activités

Le **chiffre d'affaires cumulé** du secteur a enregistré une baisse de 7 % en glissement annuel pour s'établir à 50 millions d'euros en 2015, contre 54 millions d'euros en 2014. Le **revenu de location provenant d'immeubles de placement** était de 5,7 millions d'euros en 2015, soit une progression de 13 % par rapport à l'année précédente. Ce montant est inclus dans le poste « Autres revenus » de l'état consolidé du résultat. La **perte avant impôt** s'est élevée à 2 millions d'euros, contre une perte de 3 millions d'euros en 2014.

La synthèse de l'état consolidé du résultat du secteur **Immobilier et autres activités** se présente comme suit :

Pour l'exercice clôturé le 31 décembre

Montants en milliers d'euros	2015	2014
Chiffre d'affaires	50.078	53.573
Revenu de location provenant d'immeubles de placement	5.713	5.043
EBITDA	-217	674
EBIT	-5.033	-3.080
Perte avant impôt	-1.851	-3.493

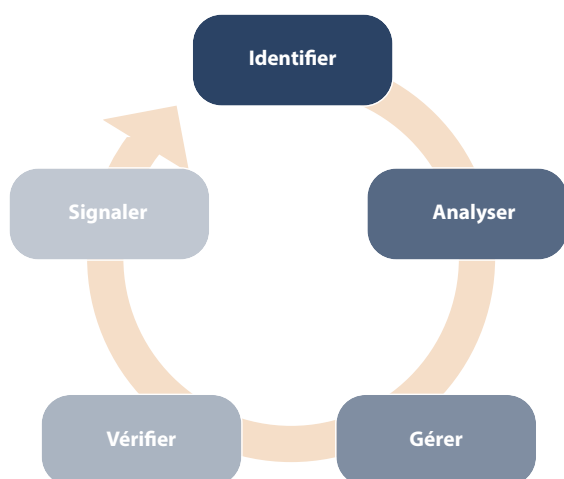
4. Risques et incertitudes

Le Conseil d'administration de Viohalco est responsable de l'évaluation du profil de risque de la Société. Cependant, dans la mesure où Viohalco est une société holding et qu'elle ne possède ni opérations de production, ni clients et fournisseurs, ni personnel (à l'exception de 7 salariés), les risques affectant la Société sont principalement des facteurs tels que les conditions de marché, le positionnement des concurrents, les développements technologiques, etc. en lien avec ses filiales. Chaque filiale de Viohalco est chargée de limiter ses propres risques. La direction exécutive de Viohalco est, à son tour, chargée d'exploiter au mieux les opportunités commerciales tout en limitant les éventuelles pertes liées aux activités.

À ces fins, Viohalco a établi un système de gestion des risques. L'objectif de ce système est de permettre à la Société d'identifier les risques, à savoir les siens ou ceux se rapportant à ses filiales, d'une manière proactive et dynamique et de gérer ou d'atténuer ces risques identifiés à un niveau acceptable, dans la mesure du possible. Des contrôles internes existent pour l'ensemble des opérations de Viohalco afin de fournir à la direction l'assurance raisonnable de la capacité de la Société à atteindre ses objectifs. Ces contrôles couvrent l'efficacité et l'efficience des opérations (y compris la limitation des cas de fraude), la fiabilité des processus financiers et du reporting ainsi que le respect des lois et réglementations en vigueur.

Processus de gestion des risques

Viohalco a mis en place un processus de gestion des risques en cinq étapes.



Les risques sont identifiés par un processus périodique qui est entrepris tant par Viohalco qu'au niveau sectoriel. Il en résulte l'élaboration de l'Univers de risque, qui est ensuite soumis à des analyses et évaluations quantitatives et qualitatives, afin de définir le Profil de risque mis à jour de Viohalco.

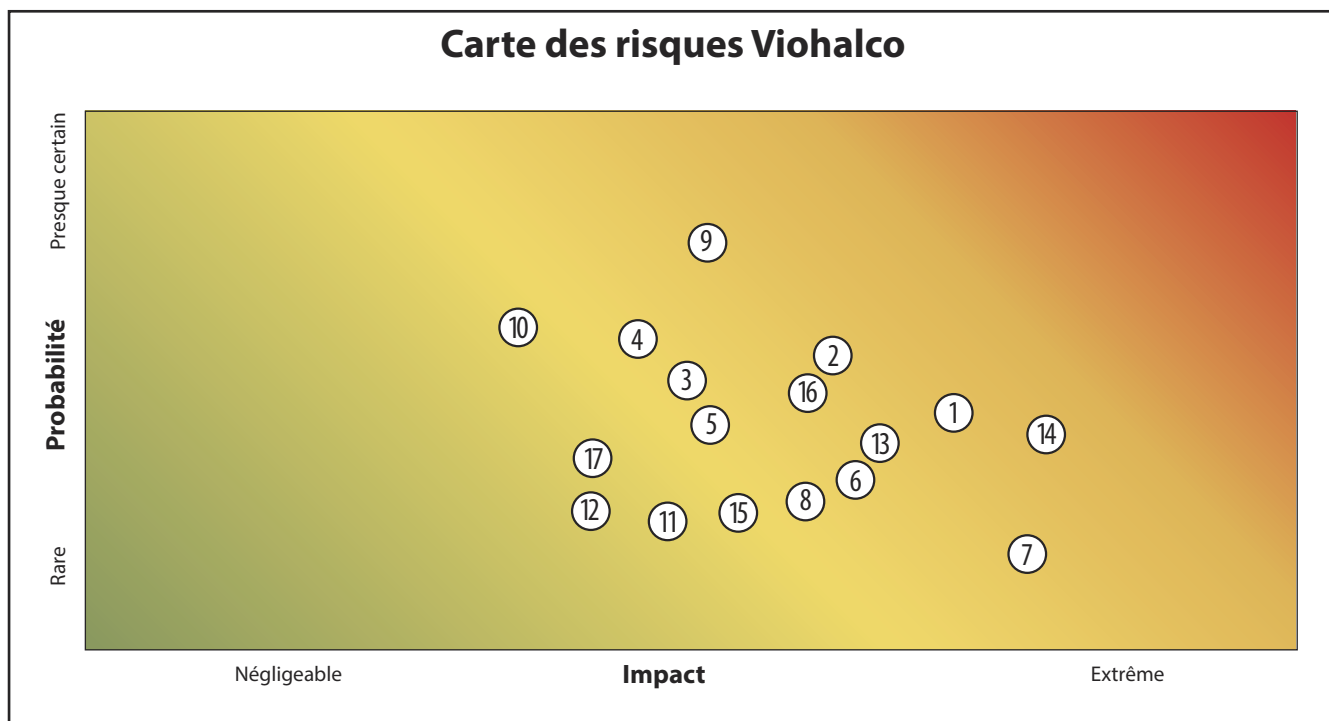
Cette liste de risques hiérarchisés est ensuite soumise à un examen poussé, afin de s'assurer d'une représentation exacte et à jour de la Solution adéquate face au risque, à savoir, les structures, politiques, procédures, systèmes et mécanismes de suivi mis en place par la direction exécutive afin de gérer ces risques. Les dirigeants de la Société responsables de la prise en charge/ supervision de chaque risque sont également déterminés.

Une analyse consolidée est effectuée au niveau de la direction, dont le résultat est présenté au Comité d'Audit et au Conseil d'administration. Le Comité d'Audit surveille l'efficacité des systèmes de contrôle et de gestion des risques de la Société et se penche sur des aspects spécifiques du contrôle interne et de gestion des risques sur une base continue.

Principaux risques

Les risques de Viohalco, à savoir les siens ou ceux se rapportant à ses filiales, sont répartis selon quatre catégories principales (chaque catégorie est ensuite divisée en sous-catégories de risque, qui sont ensuite réparties en risque particulier) :

- **Risque stratégique et lié aux marchés** – facteurs externes qui pourraient affecter la viabilité du modèle d'entreprise de Viohalco, y compris les fondamentaux qui portent les objectifs généraux et les stratégies qui définissent ce modèle.
- **Risque lié aux opérations** – le risque que les opérations soient inefficaces et inefficaces en termes d'exécution du modèle d'entreprise de Viohalco, de satisfaction des clients et de réalisation des objectifs de qualité, de coûts et de délais de la Société.
- **Risque financier** – le risque que la trésorerie et les finances ne soient pas gérées de manière rentable, afin (a) d'optimiser la disponibilité des liquidités ; (b) de réduire les incertitudes des risques de change, de taux d'intérêt, de crédit, de matières premières et d'autres risques financiers ; ou (c) de procéder rapidement à des mouvements de fonds, où ils sont le plus nécessaires, sans occasionner une perte de valeur.
- **Risque lié à l'environnement, la santé et la sécurité et à la conformité** – le risque de non conformité aux politiques et procédures ou aux lois et réglementations, y compris les règles liées à l'environnement, la santé et la sécurité, qui peuvent donner lieu à des sanctions, amendes, dommages matériels ou corporels et/ ou à une atteinte à la réputation.



Univers de risque de Viohalco

Marchés et stratégiques	Opérations	Financier	Risque lié à l'environnement, la santé et la sécurité et à la conformité
1. Risque lié au pays	6. Risque lié aux fournisseurs	11. Risque de taux d'intérêt	16. Risque lié à l'environnement, la santé et la sécurité
2. Risque lié au secteur	7. Risque d'interruption des activités	12. Risque de change	17. Risque lié à la conformité
3. Risque lié à la concurrence	8. Risque de défaillance produit	13. Risque lié aux produits de base	
4. Risque lié à l'efficacité des canaux de distribution	9. Risque lié aux ressources humaines	14. Risque de liquidité	
5. Risque lié aux innovations technologiques	10. Risque lié aux technologies de l'information	15. Risque de crédit	

Une représentation graphique de l'exposition actuelle de Viohalco et de ses filiales aux risques (en termes d'impact potentiel et de probabilité) figure ci-après*. Elle s'accompagne d'une description succincte de chaque risque**.

1. Risque lié au pays

Des mesures politiques défavorables peuvent menacer les ressources de la Société et de ses filiales ainsi que leur trésorerie future dans un pays où Viohalco a largement investi, dont elle est dépendante pour un volume d'affaires important ou encore où elle a conclu un contrat important avec une contrepartie soumise aux lois de ce pays.

La Société et ses filiales traitent ce risque exogène en différenciant le périmètre de production des sociétés et,

notamment, leur présence sur les marchés. Les filiales de Viohalco possèdent actuellement des sites de production dans 6 pays, un réseau commercial dans 21 pays et leurs produits sont distribués dans plus de 100 pays à l'échelle mondiale.

2. Risque lié au secteur

Les évolutions concernant les opportunités et les menaces, les capacités des concurrents et d'autres conditions touchant les secteurs d'activité des sociétés peuvent

* Il convient de noter que cette information est susceptible de changer à tout moment et elle est fournie uniquement à titre indicatif. Viohalco ne fait aucune déclaration, n'offre aucune garantie et ne prend aucun engagement quant à la pertinence, l'exactitude ou l'exhaustivité de ces informations.

** Lorsqu'il est mentionné, le terme « Viohalco » inclut également les divers secteurs et sociétés.

menacer l'attrait ou la viabilité à long terme de ces secteurs. Pour Viohalco, le risque lié au secteur est principalement associé au caractère cyclique de la demande et au taux de remplacement de certains des produits de ses sociétés.

Les filiales gèrent le premier risque cité en développant leurs exportations vers les marchés mondiaux afin de varier l'exposition cyclique à travers les zones géographiques. Le risque de remplacement est traité par le biais d'une différenciation de leur offre produit, par exemple en faisant évoluer une partie de la production vers des produits pour lesquels le taux de remplacement est plus faible.

3. Risque lié à la concurrence

Les actions des concurrents ou des nouveaux entrants sur le marché peuvent mettre à mal l'avantage concurrentiel des sociétés de Viohalco, voire menacer leur capacité de survie.

L'exposition au risque lié à la concurrence est suivie par un examen quotidien des informations de marché. Les questions stratégiques liées à la réaction face à la concurrence sont évaluées dans le cadre du processus budgétaire annuel et du plan pour les marchés stratégiques par chaque filiale. Parmi les mesures visant à limiter ce risque figurent un fort engagement envers la qualité tout au long de la phase de production, une politique tarifaire compétitive dans des produits de base et un objectif de produits à marge élevée et de diversification de marché.

4. Risque lié à l'efficacité des canaux de distribution

Des canaux de distribution mal positionnés ou peu performants peuvent menacer la capacité des sociétés de Viohalco à avoir accès de manière efficace et effective aux clients et utilisateurs finaux actuels comme potentiels.

Les filiales de Viohalco gèrent le risque lié à l'efficacité des canaux de distribution grâce à des responsables commerciaux par projet/marché. Les budgets sont le principal outil utilisé pour définir et contrôler les objectifs des canaux de distribution.

5. Risque lié aux innovations technologiques

Les filiales de Viohalco peuvent ne pas tirer parti des avancées technologiques dans leur modèle d'entreprise pour obtenir ou maintenir un avantage concurrentiel ou peuvent être exposées à des actions des concurrents ou des remplaçants qui exploitent la technologie pour que leurs produits, services et processus aient une qualité supérieure et soient plus performants en termes de coûts et/ ou de délais.

Ce risque est principalement géré par les filiales de Viohalco par la conclusion de contrats d'assistance technique et de transfert de connaissances avec les chefs de file mondiaux des différents secteurs où les sociétés sont actives. Les sociétés de Viohalco coopèrent également avec des établissements scientifiques et des centres de recherche internationaux de premier plan. Cette priorité accordée à la technologie et à l'innovation est également illustrée par des

départements de R&D dédiés au sein d'un certain nombre de sociétés de Viohalco.

6. Risque lié à l'approvisionnement

Un approvisionnement limité en énergie, métaux et autres produits de base clés, matières premières et autres composants peut menacer la capacité des filiales de Viohalco à fabriquer des produits de qualité à des prix compétitifs en temps opportun.

Les filiales s'efforcent constamment et activement de minimiser la probabilité qu'un tel risque se produise. Parmi les mesures adéquates pour limiter ce risque figurent : le maintien d'une large base de fournisseurs divers dans la mesure du possible, notamment sur un plan géographique, l'existence de listes de matériaux de substitution, l'établissement de Contrats de niveaux de service avec des fournisseurs clés et la réduction de l'exposition au marché au comptant par le biais de contrats à long terme.

7. Risque d'interruption des activités

Les interruptions des activités provenant de l'indisponibilité des matières premières, des technologies de l'information, d'une main d'œuvre qualifiée, des installations ou d'autres ressources peuvent menacer la capacité des sociétés de Viohalco à assurer une continuité des opérations.

Afin de gérer ce risque, l'équipement des usines des sociétés fait l'objet d'un entretien scrupuleux par les départements de maintenance concernés, selon un calendrier d'entretien planifié. L'équipement et les lignes de production des usines sont également systématiquement mis à niveau. Toutes les pièces détachées et les consommables sont évalués selon leur criticité et les niveaux des stocks de sécurité sont surveillés. Certaines usines, installations et lignes de production sont interchangeables et ont été configurées pour assurer un déplacement et une continuité de la production si un tel besoin venait à se faire ressentir. En ce qui concerne les technologies de l'information, des plans de reprise après sinistre ont été définis par segment et par installation.

8. Risque de défaillance produit

Des produits défectueux ou non performants peuvent exposer les filiales de Viohalco à des réclamations de la part des clients, réclamations dans la période de garantie, réparations sur le terrain, retours, réclamations en responsabilité du produit, contentieux et perte de revenus, de part de marché et atteinte à la réputation de l'entreprise.

Afin d'atténuer de manière proactive le risque provenant de défauts réels ou signalés dans leurs produits, les sociétés de Viohalco ont mis au point des systèmes de gestion de la qualité rigoureux au sein de leurs usines, en appliquant des procédures de contrôle de la qualité déterminées et formalisées, et conservent également une couverture d'assurance adéquate à l'encontre de ce type de réclamations. Les procédures de contrôle de la qualité

comprennent des tests d'échantillons par lot de production ou à chaque niveau du produit lors de phases de production spécifiques ; l'installation d'équipements de suivi dans des phases de production et des lignes de production définies et des centres de travail pour identifier les défauts ; la mise en place de systèmes de traçabilité de bout en bout ; etc.

9. Risque lié aux ressources humaines

Un éventuel manque de connaissances, de compétences et d'expériences au niveau du personnel clé des filiales de Viohalco peut menacer la réalisation de son modèle d'entreprise et l'atteinte des objectifs critiques de l'entreprise.

Afin de limiter le risque susmentionné, les dirigeants entreprennent régulièrement des examens exhaustifs relatifs au personnel clé que ce soit au niveau de la société ou du secteur. Il existe également un effort continu en vue de l'évolution du personnel junior et de l'établissement de roulements, dans la mesure du possible, du personnel plus senior affecté aux postes clés au sein des filiales.

10. Risque lié aux technologies de l'information

Les filiales de Viohalco peuvent ne pas bénéficier de l'infrastructure nécessaire en matière de technologies de l'information leur permettant de soutenir de manière efficace, rentable et contrôlée les besoins actuels et à venir en matière d'information. En outre, le manquement à restreindre de manière adéquate l'accès à des informations (données ou programmes) peut donner lieu à une connaissance non autorisée et à l'utilisation d'informations confidentielles ou compromettre l'intégrité des filiales.

Teka Systems, filiale de Viohalco axée sur la mise en œuvre, la personnalisation et le support des systèmes d'information, constitue le centre de compétences officiel au niveau de la clientèle de Viohalco.

11. Risque de taux d'intérêt

Des fluctuations importantes des taux d'intérêt peuvent exposer Viohalco et ses filiales à une hausse des coûts d'emprunt, une diminution des rendements des investissements ou une baisse de la valeur des actifs. Les dettes à taux flottant exposent Viohalco et ses sociétés à un risque de trésorerie, tandis que les passifs à taux fixe sousposent un risque de modification de la juste valeur.

Afin de gérer le risque de taux d'intérêt, Viohalco et ses filiales détiennent des swaps de taux d'intérêt qui convertissent les taux flottants en taux fixes.

12. Risque de change

La volatilité des taux de change peut exposer Viohalco et ses sociétés à des pertes économiques et comptables.

Viohalco et ses filiales compensent ce risque au travers de pratiques de couverture telles que l'utilisation de contrats

à terme, de swaps sur devises ainsi que de couvertures naturelles (à savoir des ventes et achats anticipés, ainsi que des créances et dettes, en devises étrangères).

13. Risque lié aux produits de base

Les fluctuations des cours des produits de base (notamment le cuivre, le zinc et l'aluminium) peuvent exposer les filiales de Viohalco à une baisse des marges sur les produits ou à des pertes sur les transactions.

Les sociétés actives dans le secteur des métaux qui s'échangent sur le London Metal Exchange (LME) atténuent ce risque au moyen de couvertures, par le biais de contrats à terme sur le LME. Plus particulièrement, tous les contrats de vente et d'achat sur la fixation des cours des métaux sont compensés sur une base journalière et la variation de la position nette ouverte sur les produits de base est généralement couverte par des contrats à terme sur le LME afin de ne pas exposer les sociétés de Viohalco au risque de volatilité des prix des produits de base.

14. Risque de liquidité

L'exposition à une baisse des rendements ou la nécessité d'emprunt en raison d'un manque de trésorerie ou dans les flux de trésorerie attendus (ou d'un décalage dans leur disponibilité). L'exposition à des pertes en raison de la participation sur un marché réduit se composant d'un groupe limité de contreparties (par exemple, les institutions financières) entraînant l'incapacité à réaliser des transactions à des prix raisonnables dans un délai raisonnable.

Afin d'éviter les risques de liquidité, Viohalco et ses filiales constituent une provision pour trésorerie lorsqu'elles préparent leur budget annuel et une provision mensuelle glissante de trois mois de manière à garantir une trésorerie disponible suffisante pour couvrir leurs besoins opérationnels, y compris leurs obligations financières. Les besoins de trésorerie des filiales de Viohalco sont contrôlés par leurs départements financiers respectifs et sont communiqués à Steelmet S.A., une filiale de Viohalco, qui convient des conditions de financement avec des institutions de crédit en Grèce et dans d'autres pays.

En Grèce, où la plupart des filiales de Viohalco sont basées, les négociations continues menées en 2015 au sujet de la réévaluation des conditions du plan de finances grec ont suscité la volatilité de l'environnement macro-économique et financier. Le retour à la stabilité économique dépend en grande partie des mesures et décisions des institutions financières en Grèce et dans la zone euro. Ces incertitudes entourant le contexte économique et financier en Grèce constituent un facteur de risque majeur et toute évolution à ce niveau est susceptible d'affecter les opérations et les activités des filiales de Viohalco en Grèce, ainsi que leurs performances et leur situation sur le plan financier. Néanmoins, la solide clientèle des filiales de Viohalco implantée hors de la Grèce et les infrastructures à l'étranger

de ces dernières permettent d'atténuer le risque de liquidité qui peut découler des incertitudes de l'environnement économique en Grèce. En outre, l'endettement des filiales de Viohalco qui s'élève à 1 635 millions d'euros est à hauteur de 55 % à long terme et à hauteur de 45 % pour les crédits à court terme, dont 89 % sont accordés par des banques grecques ou leurs filiales à l'étranger et 11 % par des banques internationales et d'autres institutions financières internationales. Les crédits à court terme sont principalement des crédits renouvelables révisés annuellement et à dates d'anniversaire réparties tout au long de l'année. Ces crédits sont habituellement réapprouvés à ces dates anniversaires et, basés sur des projections budgétées, sont augmentés en conséquence. Ils comprennent des emprunts à court terme assortis de diverses échéances qui, dès lors qu'elles surviennent, sont renouvelés automatiquement en cas de besoin.

15. Risque de crédit

Les clients des sociétés de Viohalco peuvent manquer à leurs obligations. Le risque de crédit peut être accentué si une partie importante de l'activité est concentrée sur des clients qui sont impactés de manière similaire par des événements.

Ce risque est atténué par le fait qu'un seul client ne peut pas constituer plus de 10 % du chiffre d'affaires total et par des assurances crédit. En outre, les filiales de Viohalco atténuent le risque de crédit grâce à des contrôles de solvabilité rigoureux effectués par le biais des banques et d'autres notations de crédit, ainsi que par la définition de conditions de paiement et de limites en matière de crédit. Dans la mesure du possible, elles demandent une sûreté réelle ou un autre type de garantie (par exemple, une lettre de cautionnement bancaire) afin de garantir leurs créances. Elles enregistrent également une provision pour dépréciation représentant la perte estimée en termes de clients et autres créances et d'investissements dans des valeurs mobilières. Cette provision consiste principalement en des estimations de moins-values pour des créances spécifiques.

16. Risque lié à l'environnement, la santé et la sécurité

Les activités nocives pour l'environnement peuvent engager la responsabilité des filiales de Viohalco dans le cas de dommages corporels et les exposer à des dommages matériels, à des fermetures de sites ou de parties de sites, à des coûts de retrait, à des dommages et intérêts punitifs et à une attention non souhaitée des médias. Ce risque comprend également la non conformité potentielle aux licences et réglementations environnementales, ce qui peut se traduire par des amendes et des atteintes à la réputation. En outre, un manquement à fournir un environnement de

travail sûr aux salariés peut exposer les filiales de Viohalco à des indemnités liées à leur responsabilité, à une perte de réputation et à d'autres coûts. Les incidents dans les usines peuvent entraîner des blessures/décès ou le personnel peut souffrir de problèmes de santé liés à des machineries lourdes, des processus de production et des matériaux. Il peut en résulter la perte de personnel et de ressources clés, des poursuites, des amendes, des peines d'emprisonnement, des indemnités et d'autres implications financières, une atteinte à la réputation et des interruptions des activités.

Les filiales de Viohalco ont établi des politiques et procédures exhaustives en matière de sécurité, de santé et de protection de l'environnement, pour chaque site individuel. Chaque année, il est procédé à des évaluations des risques approfondies et des examens et audits réguliers sont entrepris pour s'assurer que toutes les mesures préventives existent et sont mises en œuvre correctement pour gérer les risques liés à l'environnement, la santé et la sécurité.

17. Risque lié à la conformité

La non-conformité aux exigences des clients, aux politiques et procédures organisationnelles établies ou aux lois et réglementations (y compris les conditions d'inscription à la cote) peut engendrer, pour les filiales de Viohalco, une baisse de qualité, des coûts de production plus élevés, une perte de revenus, des retards injustifiés, des sanctions, des amendes, etc.

En ce qui concerne les obligations liées à ses inscriptions en Bourse, Viohalco a mis en place les structures et procédures nécessaires afin de garantir en permanence leur respect, y compris l'adoption de sa Charte de gouvernance d'entreprise, qui couvre des questions comme la responsabilité des Administrateurs et Dirigeants, les principes de bonne gouvernance, les opérations d'initiés et les conflits d'intérêts. Afin également d'atténuer le risque provenant de défauts réels ou signalés dans leurs produits, les sociétés de Viohalco ont mis au point des systèmes rigoureux de gestion de la qualité au sein de leurs usines et conservent également une couverture d'assurance adéquate à l'encontre de ce type de réclamations.

5. Circonstances susceptibles de présenter un impact considérable sur le développement de Viohalco

Les circonstances susceptibles de présenter un impact considérable sur le développement de Viohalco sont indiquées à la section Risques et incertitudes.



Déclaration de Gouvernance d'entreprise

Introduction

Viohalco respecte des normes conformes au Code belge de gouvernance d'entreprise du 12 mars 2009 (le Code 2009) - pour ses pratiques et politiques de gouvernance en sa qualité de société cotée sur Euronext Brussels. Le « Code 2009 » est disponible sur le site Web de la Commission Corporate Governance (www.corporategovernancecommittee.be). La charte de gouvernance d'entreprise (la Charte) est disponible sur le site Web de la société (www.viohalco.com).

Le Code 2009 est fondé sur la règle « se conformer ou expliquer » (« comply or explain »). Les sociétés belges cotées doivent respecter le Code 2009 mais sont autorisées à déroger à certaines dispositions du Code, pour autant qu'elles fournissent une explication motivée de leurs raisons. L'organisation interne de Viohalco s'écarte des principes suivants du Code 2009 :

- **Principe 6.2** « Le management exécutif comprend au moins tous les Administrateurs exécutifs. »

Explication : certains Administrateurs sont considérés comme des Administrateurs exécutifs en raison des fonctions de gestion qu'ils assument dans l'une des filiales de Viohalco, sans faire partie de la direction exécutive de la société

- **Principe 7.11** « Afin de faire correspondre les intérêts du manager exécutif avec ceux de la société et de ses actionnaires, une partie adéquate de l'enveloppe de rémunération du manager exécutif est structurée de façon à être liée à ses performances individuelles et à celles de la société »

Explication : La politique de rémunération de la société est exposée dans le rapport de rémunération. Une telle politique n'inclut pas de rémunération variable. Le Conseil d'administration examinera les propositions faites par le Comité de nomination et de rémunération afin de déterminer si, et dans quelle mesure, une modification de cette politique est justifiée au regard de la nature et de la stratégie spécifique de la société.

Le Conseil d'administration de Viohalco réexaminera la gouvernance d'entreprise de la société à intervalles réguliers et adoptera tout amendement jugé nécessaire et approprié. La Charte inclut les règles et politiques de Viohalco et doit être lue avec les statuts de la société, la déclaration de gouvernance d'entreprise dans le rapport annuel et les dispositions de gouvernance d'entreprise du

Code des sociétés belges (CSB). Le Conseil mettra la Charte à jour le 30 mars 2016.

Vu la cotation secondaire des actions de Viohalco à la Bourse d'Athènes (l'Athex), la loi grecque 3340/2005, transposant dans le droit grec la directive 2003/6/CE sur les opérations d'initiés et les manipulations de marché (abus de marché) telle qu'actuellement applicable, et les règles de fonctionnement de l'Athex s'appliquent à la société en plus des lois et réglementations belges.

Conseil d'Administration

1. Rôle

Le Conseil détient le pouvoir d'exécuter tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet de la société, à l'exception des actes spécifiquement réservés par la loi ou les statuts à l'Assemblée des actionnaires ou à d'autres entités de gestion.

Plus particulièrement, le Conseil est responsable :

- de définir les orientations de politique générale de la société
- de prendre les décisions quant aux principales questions stratégiques, financières et opérationnelles de la société
- de superviser la direction exécutive de la société
- de prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir la qualité, la fiabilité, l'intégrité et la publication en temps et en heure des états financiers de la société ainsi que des autres informations financières ou non financières pertinentes à propos de la société
- de suivre et de réexaminer le fonctionnement efficace du Comité d'audit et du Comité de nomination et de rémunération
- d'adopter un cadre de contrôle interne et de gestion des risques établi par la direction exécutive
- de surveiller la qualité des services fournis par le(s) auditeur(s) externe(s) et de l'audit interne, en tenant compte de l'évaluation du Comité d'audit
- d'adopter le rapport de rémunération et
- de tous les autres sujets dévolus au Conseil par le Code belge des Sociétés.

Moyennant certaines limites, le Conseil a le droit de déléguer une partie de ses pouvoirs aux membres de la direction exécutive. Il a par ailleurs délégué la gestion journalière de Viohalco à l'Administrateur délégué (le CEO). Viohalco n'a pas choisi de constituer un Comité de direction (Comité exécutif) tel que défini par la loi belge.

2. Composition du Conseil d'administration

Conformément à l'article 8 des statuts de Viohalco, le Conseil d'administration se compose de minimum cinq et maximum quinze membres. Au 31 décembre 2015, le Conseil d'administration se composait de douze membres, à savoir :

Nom	Poste	Début de mandat	Fin de mandat
Nikolaos Stassinopoulos	Administrateur non exécutif, Président	2015	2016
Jacques Moulaert	Administrateur exécutif, Vice-Président	2015	2016
Evangelos Moustakas	Administrateur exécutif, CEO	2015	2016
Michail Stassinopoulos	Administrateur exécutif	2015	2016
Ippokratis Ioannis Stasinopoulos	Administrateur exécutif	2015	2016
Jean Charles Faulx	Administrateur exécutif	2015	2016
Xavier Bedoret	Administrateur non exécutif	2015	2016
Rudolf Wiedenmann	Administrateur non exécutif	2015	2016
Efthimios Christodoulou	Administrateur non exécutif, Indépendant	2015	2016
Yvan de Launoit	Administrateur non exécutif, Indépendant	2015	Septembre 2015
Francis Mer	Administrateur non exécutif, Indépendant	2015	2016
Thanasis Molokotos	Administrateur non exécutif, Indépendant	2015	2016
Vincent de Launoit	Administrateur non exécutif, Indépendant	Octobre 2015*	2016

*nomination par cooptation

3. Informations sur les Administrateurs

Au cours des cinq dernières années, les administrateurs ont occupé les postes suivants (en plus de leur poste d'administrateur dans la société) et entretenu, avec les entités indiquées ci-après, des liens qui, théoriquement, pourraient être source de conflit d'intérêts :

Nikolaos Stassinopoulos, Administrateur non exécutif, Président. M. Stassinopoulos est titulaire d'un master de la Faculté de Sciences Economiques de l'Université d'Athènes. Il a été Vice-président et Président de Viohalco Hellenic. Dans le passé, M. Stassinopoulos a également été membre du Conseil d'administration de la Banque Nationale de Grèce et de la Banque Eurobank-Ergasias.

Jacques Moulaert, Administrateur, Vice-président exécutif. M. Moulaert est docteur en droit de l'Université de Gand et est titulaire d'un master en administration publique de l'Université de Harvard. Il est Administrateur délégué honoraire de Groupe Bruxelles Lambert S.A. et Président honoraire du Conseil d'administration d'ING Belgium. Il est également fondateur et Vice-président honoraire de la Fondation Louvain. Dans le passé, M. Moulaert a été professeur invité à l'Université Catholique de Louvain (UCL).

Evangelos Moustakas, Administrateur délégué (CEO). M. Moustakas a rejoint Viohalco Hellenic en 1957 et y a occupé divers postes techniques et de direction, notamment celui de Président du Conseil de plusieurs filiales de Viohalco Hellenic (notamment Hellenic Cables S.A. et Etem S.A.). Il est actuellement Président du Conseil d'administration du Hellenic Copper Development Institute et membre à l'étranger d'un grand nombre d'instituts liés au monde métallurgique comme l'ICA, l'IWCC l'ECI, et autres dont

l'objet est le développement et la promotion du cuivre et des produits de câblage dans le monde entier.

Michail Stassinopoulos, Administrateur exécutif. M. Stassinopoulos a obtenu un master à la London School of Economics, un diplôme de la City University de Londres et un master en transport maritime, commerce et finance de la City University. Il a été membre du Comité exécutif de Viohalco Hellenic à partir de 1995 et du Conseil d'administration d'Elval Hellenic Aluminium Industry S.A. Dans le passé, M. Stassinopoulos a été membre du Conseil de la Fédération Grecque des Industries et de la Chambre de Commerce gréco-japonaise.

Ippokratis Ioannis Stasinopoulos, Administrateur exécutif. M. Stasinopoulos a obtenu un master en sciences de gestion de la City University et un master en transport maritime, commerce et finance de l'école de commerce de la City University. Il est membre du Conseil général de SEV (Hellenic Federation of Enterprises), de The Young Presidents Organisation et du Conseil d'administration d'Endeavor Grèce. M. Stassinopoulos occupe un poste de direction dans Viohalco Hellenic depuis 1995.

Jean Charles Faulx, Administrateur exécutif. M. Faulx possède un master en sciences économiques de l'Université Catholique de Louvain (UCL). Il a été membre du Conseil d'administration de Cofidin, Genecos S.A. (Paris) Terra Middle East (Dusseldorf), Base Metals (Istanbul) et Metal Agencies (Londres). Il a également été membre du Conseil d'administration d'International Trade S.A. et de Cofidin Treasury Center S.A. avant leur absorption par Cofidin en août 2013. M. Faulx est également PDG de Tepro Metall AG, une filiale de Viohalco, de Studio 58 S.A. et Promark SPRL.

Dans le passé, M. Faulx a occupé différents postes chez Techno Trade S.A., JCT Invest et Elval Automotive S.A.

Xavier Bedoret, Administrateur non exécutif. M. Bedoret possède un master en droit de l'Université Catholique de Louvain (UCL). Il est auditeur interne et membre du Comité d'audit et des risques du groupe GDF Suez. Avant de rejoindre GDF Suez, il a travaillé comme expert-comptable, gestionnaire des risques bancaires et financiers et cadre chez KPMG (Bruxelles).

Rudolf Wiedenmann, Administrateur non exécutif. M. Wiedenmann est titulaire d'un master de chimie de la Ludwig-Maximilians Universität de Munich et d'un doctorat en sciences naturelles. Il est membre du Conseil de Icmec Ecab S.A.. Par le passé, il a travaillé au département Recherche et Développement de Siemens et dans différents autres départements dont celui des câbles énergétiques. Il présida l'Association européenne des fabricants de câbles.

Efthimios Christodoulou, Administrateur non exécutif et indépendant. M. Christodoulou a obtenu un B.A. en économie au Hamilton College et un M.A. en économie de l'Université de Columbia. Il a fait partie de l'équipe du National Bureau of Economic Research (New York) et a été professeur invité à l'Université de New York. M. Christodoulou a également été Gouverneur de la Banque Nationale de Grèce, Président de la Union of Greek Banks et directeur général de la National Investment Bank of Industrial Development (ETEVA). Il a été Président du Conseil d'administration et CEO d'Olympic Airways, Président exécutif de Hellenic Petroleum S.A., Député européen, Ministre des Affaires étrangères et Ministre de l'Economie nationale. Jusqu'en juin 2013, M. Christodoulou a aussi été Président d'EFG Eurobank. Il est également Président de diverses institutions philanthropiques

Yvan de Launoit, Administrateur non exécutif et indépendant. M. de Launoit est docteur en sciences de l'Université Libre de Bruxelles. Actif dans le domaine de la recherche médicale, plus particulièrement la cancérologie expérimentale, il dirige actuellement un laboratoire de recherche du CNRS à l'Institut Pasteur de Lille (France). Il siège dans de nombreux conseils scientifiques. Yvan de Launoit est aussi fortement impliqué dans le monde associatif en Belgique : ainsi est-il Vice-Président du Concours Musical Reine Elisabeth.

Francis Mer, Administrateur non exécutif et indépendant. M. Mer détient un master de l'Ecole Polytechnique et un master en ingénierie de l'Ecole des Mines. Il est Président honoraire du groupe Safran. Dans le passé, M. Mer a occupé divers postes dans le groupe Usinor Sacilor, dont celui de Président du Conseil et de PDG. Il a également été Président de Cockerill Sambre, d'Eurofer (Fédération européenne des entreprises sidérurgiques) et de l'International Iron and Steel Institute. Il a été Président de la Fédération Française de l'Acier, de la National Technical Research Association, de l'EPE (Entreprise pour l'Environnement) et du Cercle de

l'Industrie, ainsi que co-Président du Conseil d'administration d'Arcelor. M. Mer a été ministre français de l'Economie, des Finances et de l'Industrie de 2002 à 2004.

Thanasis Molokotos, Administrateur non exécutif et indépendant. M. Molokotos est diplômé en ingénierie mécanique, en ingénierie marine et en architecture navale du Massachusetts Institute of Technology (Cambridge, USA) et a obtenu un diplôme en ingénierie mécanique à la Tuft University (Medford, USA). Il est Président et CEO d'Assa Abloy Americas. Dans le passé, il était directeur général de Molokotos Textile Corporation et expert en conception chez Rangine Corporation.

Vincent de Launoit, Administrateur non exécutif et indépendant. M. Vincent de Launoit occupe les fonctions de PDG à Water and Laser Cutting SA, Water Cutting Luxembourg SA et à Laserys SA.

Le mandat de tous les Administrateurs viendra à échéance lors de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 31 mai 2016. La nomination du Comte Vincent de Launoit par cooptation en date du 1 octobre 2015 deviendra définitive ce jour-là.

4. Nomination des Administrateurs

Les membres du Conseil d'administration sont élus lors de l'Assemblée des Actionnaires sur proposition du Conseil. La nomination des Administrateurs requiert la réunion d'un quorum de deux tiers du capital. Si ce quorum n'est pas atteint, une deuxième Assemblée peut être convoquée avec le même ordre du jour et délibèrera valablement si 60% du capital est présent ou représenté. Si ce quorum n'est pas atteint, une troisième Assemblée pourra être convoquée qui délibèrera valablement si 58% du capital est présent ou représenté. Les Administrateurs sont élus à la majorité de 75% des votes. Si un poste d'Administrateur vient à être vacant, les autres Administrateurs peuvent coopter un Administrateur pour l'occuper provisoirement. Dans ce cas, la nomination définitive a lieu lors de la prochaine Assemblée des actionnaires. Le 29 Septembre 2015, le Conseil a pris acte de la démission du Comte Yvan de Launoit et a procédé à la cooptation du Comte Vincent de Launoit, avec effet au 1er octobre.

Les Administrateurs sont nommés pour un mandat d'un an. Ce mandat est renouvelable. Si un Administrateur ne participe à aucune réunion du Conseil d'administration pendant six mois sans motif valable, il est considéré comme démissionnaire.

Le Comité de Nomination et de Rémunération étudie les candidatures qui lui sont proposées notamment par les actionnaires, et cherche à garantir le maintien entre les membres du Conseil d'administration d'un équilibre satisfaisant entre expérience et connaissances. Le Comité fait des recommandations au Conseil qui se prononce sur les propositions documentées à faire à l'Assemblée générale.



En vertu de l'article 518 bis, § 3 du CSB au moins un tiers des membres du Conseil d'administration de la société doit être de sexe différent de celui des autres membres dès l'exercice commençant le 1er janvier 2019. Le Conseil en est conscient.

5. Critères d'indépendance

Le Conseil d'administration indique les membres qui répondent aux critères d'indépendance. Pour être considéré comme indépendant, un Administrateur doit satisfaire aux critères définis à l'article 526ter du CSB. Tout Administrateur indépendant qui ne répond plus aux critères d'indépendance précités doit immédiatement en informer le Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration de Viohalco a passé en revue tous les critères applicables à l'évaluation de l'indépendance des Administrateurs conformément au CSB, et au Code 2009. Sur la base des informations fournies par tous les Administrateurs concernant leurs rapports avec Viohalco et ses filiales, la société a décidé que Messieurs Efthimios Christodoulou, Yvan de Launoit jusqu'à sa démission et Vincent de Launoit à partir de sa cooptation, Francis Mer et Thanasis Molokotos étaient indépendants selon les critères du CSB et du Code 2009.

6. Fonctionnement

Le Conseil a élu parmi ses membres un Président, M. Nikolaos Stassinopoulos. Le Président veille à ce que tous les Administrateurs reçoivent des informations précises, opportunes et claires. Il dirige les débats, en tire les conclusions et, le cas échéant, soumet au vote les délibérations qui requièrent une décision.

Le Conseil a désigné M. Jacques Moulaert pour le conseiller sur tous les thèmes de gouvernance (le Secrétaire chargé de la gouvernance d'entreprise).

Le Conseil se réunit aussi souvent que l'exigent les intérêts de la société et dans tous les cas au moins cinq fois par an. La majorité des réunions du Conseil ont lieu en Belgique.

Le Conseil d'administration s'est réuni à Bruxelles le 30 mars 2015, deux Administrateurs étant absents et représentés.

- Il s'est tenu par téléphone le 29 avril 2015, quatre Administrateurs étant absents et représentés,
- le 2 juin 2015 par téléphone, un Administrateur étant absent
- Il s'est réuni le 29 septembre, à Athènes, un Administrateur étant absent et non représenté et un autre étant absent et représenté,
- Il s'est tenu par téléphone
 - le 4 décembre, un Administrateur étant absent et représenté
 - le 7 décembre, deux Administrateurs étant absents et représentés
 - le 22 décembre, en présence de cinq Administrateurs

à Bruxelles et les autres étant en ligne, excepté trois Administrateurs étant absents et représentés

Comités du Conseil d'administration

En 2015, le Conseil d'administration était aidé de deux comités, chargés de lui prêter assistance et de faire des recommandations dans des domaines spécifiques : le Comité d'audit et le Comité de nomination et de rémunération. Les compétences de ces comités sont essentiellement définies dans la Charte de gouvernance d'entreprise.

1. Comité d'Audit

En 2015, le Comité d'audit comprenait M. Efthimios Christodoulou (Président), M. Xavier Bedoret et, jusqu'à sa démission, le Comte Yvan de Launoit, remplacé le 1er octobre par le Comte Vincent de Launoit. Tous sont Administrateurs non exécutifs et deux d'entre eux sont indépendants.

Tous les Administrateurs faisant partie du Comité d'audit satisfont aux critères de compétence grâce à la formation et à l'expérience acquise au cours de leurs précédentes fonctions.

Conformément à la Charte, le Comité d'audit se réunit au moins quatre fois par an et rencontre au minimum deux fois par an les commissaires aux comptes.

Le Comité d'audit conseille le Conseil d'administration en matière de comptabilité, d'audit et de contrôle interne. Il doit plus particulièrement :

- surveiller le processus de reporting financier
- surveiller l'efficacité du système de contrôle interne et de gestion des risques de la société
- surveiller l'audit interne et son efficacité
- surveiller le contrôle externe des comptes annuels et consolidés, y compris assurer le suivi des éventuelles questions et recommandations du commissaire aux comptes, et
- vérifier et surveiller l'indépendance du commissaire aux comptes, en particulier lorsqu'il fournit des services complémentaires à la société.

Le comité d'audit s'est réuni à cinq reprises, les 13 mars à Athènes, 30 mars et 26 mai à Bruxelles, 29 septembre à Athènes et 4 décembre 2015 à Bruxelles tous les membres étant présents L'auditeur interne et l'auditeur externe étaient présents à deux réunions.

2. Comité de Nomination et de Rémunération

En 2015, le Comité de nomination et de rémunération était composé de M. Nikolaos Stassinopoulos (Président), de M. Francis Mer et de M. Efthimios Christodoulou.

Messieurs Mer et Christodoulou sont des Administrateurs non exécutifs et indépendants.

Le Comité se réunit deux fois par an. Le Président avait fait rapport au Conseil d'administration sur l'efficacité de ce Comité le 3 décembre 2014.

Le Comité de nomination et de rémunération conseille principalement le Conseil d'administration en matière de nomination et de rémunération des Administrateurs et des cadres supérieurs. Il doit plus particulièrement :

- soumettre des propositions au Conseil d'administration concernant la rémunération des Administrateurs et des cadres supérieurs
- soumettre un rapport de rémunération au Conseil d'administration
- faire des recommandations au Conseil d'administration concernant la nomination des Administrateurs, du CEO et du Vice-président
- évaluer périodiquement la composition et la taille du Conseil d'administration et lui faire des recommandations quant à d'éventuelles modifications
- identifier et nommer pour approbation par le Conseil d'administration des candidats à des postes à pourvoir et
- donner des conseils concernant des propositions de nomination émises par des tiers.

Le Comité de nomination et de rémunération s'est tenu deux fois les 30 mars et 26 septembre 2015 à Bruxelles avec la participation de tous ses membres. Il a fait les recommandations au Conseil d'Administration quant aux émoluments à attribuer aux Administrateurs, à la succession de Yvan de Launoit et aux rémunérations du CEO et du Vice-président.

Evaluation du Conseil d'administration et de ses comités

Le Conseil d'administration en sa séance du 3 décembre 2014 a chargé son Président d'une première évaluation du fonctionnement du Conseil, et ses Comités, de la direction exécutive et en particulier du CEO, de la contribution de chaque Administrateur au fonctionnement du Conseil et des relations existantes entre la direction exécutive et le Conseil.

Direction exécutive

La direction exécutive est assurée par quatre personnes : l'Administrateur Délégué, CEO M. Evangelos Moustakas, le Vice-président exécutif M. Jacques Moolaert, le CFO M. Dimitri Kyriacopoulos et le directeur de la comptabilité et des affaires fiscales M. Panteleimon Mavrakakis. Les quatre membres de la direction exécutive agissent en vertu d'un mandat d'un an courant d'une Assemblée générale ordinaire à celle de l'année suivante, renouvelable par le Conseil d'administration. Les mandats actuels prennent fin à l'Assemblée générale ordinaire du 31 mai 2016 et leurs mandats peuvent être renouvelés.

L'Administrateur délégué est investi de la gestion

journalière. Il exécute les décisions du Conseil d'administration et lui fait rapport. Il est assisté dans sa tâche par ses trois collègues.

Le président du Conseil entretient une relation étroite avec lui et, lui fournit appui et conseil dans le respect de son autonomie.

La direction exécutive a reçu du Conseil les missions suivantes :

- la gestion journalière de la société
- la mise en place du système de contrôle interne de la société, sans préjudice du rôle de surveillance assumé par le Conseil d'administration et, en son nom, par le Comité d'audit
- la présentation au Conseil d'administration, dans les délais requis, d'une proposition complète, fiable et précise des états financiers de la société, dans le respect des normes et politiques comptables arrêtées par celle-ci
- la divulgation obligatoire des états financiers et des autres éléments essentiels de la situation financière et non-financière
- la présentation au Conseil d'administration d'une évaluation équilibrée et compréhensible de la situation financière
- la fourniture dans les délais requis au Conseil d'administration des informations nécessaires à l'exercice des devoirs incombant à ce dernier
- la responsabilité financière à l'égard du Conseil d'administration pour la décharge de ses responsabilités.

Rapport de rémunération

1. Politique de rémunération

La politique de rémunération des Administrateurs exécutifs et non exécutifs et de la direction exécutive est fixée par le Conseil d'administration sur proposition du Comité de nomination et de rémunération. Elle conduit à des propositions qui doivent être approuvées par les actionnaires lors de l'Assemblée générale ordinaire annuelle pour ce qui concerne les Administrateurs. Le Comité de nomination et de rémunération fait ses propositions sur la base d'une étude des conditions en vigueur sur le marché pour des responsabilités et des sociétés comparables.

Le Comité de nomination et de rémunération avait fait rapport au Conseil d'administration en sa séance du 31 mars 2014, sur la politique de rémunération qui lui était proposée ainsi que sur le montant des rémunérations individuelles. Celles-ci ont été confirmées en 2015.

Viohalco ne prévoit pas de changement significatif de sa politique de rémunération actuelle pour 2016 et 2017.

2. Conseil d'administration

La politique de rémunération pour l'année 2015-2016 prévoit une rémunération fixe pour chaque Administrateur

d'un montant de 25.000 euros augmenté d'une somme identique en cas d'appartenance à un comité.

Telle était déjà la rémunération du Conseil d'administration initialement décidée lors de l'Assemblée extraordinaire des actionnaires du 24 octobre 2013 et confirmée par l'Assemblée générale de juin 2014.

Le tableau ci-dessous offre un aperçu de la rémunération versée aux membres du Conseil d'administration pour la période d'exécution de leur mandat (2014-2015) :

Nom (montants en EUR)	Montant fixé pour les membres du C.A.	Montant fixé pour les membres du Cté d'audit	Montant fixé pour les membres du Cté de nomination et rémunération	Total
Nikolaos Stassinopoulos	25.000	0	25.000	50.000
Jacques Moulaert	25.000	0	0	25.000
Evangelos Moustakas	25.000	0	0	25.000
Michail Stassinopoulos	25.000	0	0	25.000
Ippokratis Ioannis Stasinopoulos	25.000	0	0	25.000
Jean Charles Faulx	25.000	0	0	25.000
Xavier Bedoret	25.000	25.000	0	50.000
Rudolf Wiedenmann	25.000	0	0	25.000
Efthimios Christodoulou (*)	0	0	0	0
Yvan de Launoit	20.833	20.833		41.666
Francis Mer	25.000	0	25.000	50.000
Thanasis Molokotos	25.000	0	0	25.000
Vincent de Launoit	0	0	0	0
Total Remuneration	270.833	45.833	50.000	366.666

(*) Cet Administrateur a renoncé à toute rémunération.

La rémunération totale versée aux administrateurs non exécutifs est présentée dans le tableau ci-dessus, à l'exception de celle de M. Wiedenmann qui a reçu un montant supplémentaire de 2.400 euros de la part d'ICME ECAB.

3. Administrateurs exécutifs et direction exécutive :

La politique de rémunération des Administrateurs exécutifs et membres de la direction exécutive de Viohalco est celle d'une rémunération fixe. Ils n'ont pas droit à des options sur titres ni à un régime de retraite complémentaire. Aucune rémunération contingente ou différée n'a été payée par la société aux Administrateurs exécutifs et membres de la direction exécutive. Ceux-ci n'ont pas de contrat avec la société qui leur donnerait droit à des avantages au terme de leur mandat.

Le régime de rémunération de l'Administrateur délégué et du Vice-président exécutif ne comporte pas de partie variable. La rémunération des autres Administrateurs exécutifs et mandataires ne relève pas de la société mais de ses filiales.

La rémunération de l'Administrateur délégué pour l'exercice social 2015 s'est élevée à 1,287 millions d'euros (en plus de sa rémunération en tant que membre du conseil d'administration).

La rémunération du Président du Conseil d'administration est égale à celle des autres Administrateurs non exécutifs.

Ces rémunérations sont attribuées prorata temporis pour la période courant d'une Assemblée ordinaire à celle de l'année suivante, et payables en fin de période. Aucune rémunération variable n'est prévue.

La rémunération versée en 2015 pour les administrateurs exécutifs et de direction s'élève 1.161 millions d'euros (en plus des rémunérations des administrateurs exécutifs divulguées dans le tableau ci-dessus).

Aucun membre de la direction exécutive n'a quitté Viohalco en 2015.

Audit Externe

L'audit des états financiers de la société est confié à deux commissaires choisis par l'Assemblée générale des actionnaires parmi les membres de l'Institut Belge des Réviseurs d'Entreprises.

Le 24 octobre 2013, la société a nommé KPMG Bedrijfsrevisoren/Réviseurs d'Entreprises SCRL représentée par Benoit Van Roost et Renaud de Borman, Réviseurs d'Entreprises-Bedrijfsrevisoren SPRL représentée par Renaud de Borman, comme commissaires pour une durée de trois ans. KPMG est chargée de l'audit des états financiers consolidés.

La mission et les pouvoirs des commissaires sont ceux définis par la loi. L'Assemblée générale des actionnaires fixe le nombre de commissaires et détermine leurs émoluments conformément à la loi. Les commissaires sont nommés pour un mandat renouvelable de trois ans qui ne peut être révoqué par l'Assemblée des actionnaires sans motif valable.

Gestion des Risques et Contrôle interne

Le cadre législatif et réglementaire belge sur la gestion des risques et de contrôle interne comprend les dispositions pertinentes des lois du 17 Décembre 2008 et du 6 Avril 2010 (en gouvernance d'entreprise), ainsi que du Code de gouvernance d'entreprise 2009.

Comme indiqué dans le chapitre de ce rapport annuel intitulé « Risques et incertitudes », la Direction exécutive est responsable de la gestion des risques et de la préparation du cadre de contrôle interne. Les principaux risques encourus par Viohalco et ses sociétés sont identifiés et sont gérés au niveau adéquat de la Société.

Le contrôle interne est un dispositif de la Société, défini et mis en œuvre sous la responsabilité de la Direction exécutive. Il comprend un ensemble de moyens, de procédures et d'actions qui :

- contribue à la maîtrise des activités, à l'efficacité des opérations et à l'utilisation efficiente des ressources, et
- doit permettre de prendre en compte de manière appropriée les risques significatifs, qu'ils soient opérationnels, financiers ou de conformité.

Le dispositif de contrôle interne vise plus particulièrement à assurer :

- la conformité aux lois et règlements
- l'application des instructions et des orientations fixées par la Direction exécutive
- le bon fonctionnement des processus internes de la Société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs
- la fiabilité des informations financières.

Les services d'audit interne sont fournis à la Société par Steelmet S.A. (filiale de Viohalco) en vertu d'un accord de sous-traitance. Ils se trouvent sous la direction de M. Karonis.

L'audit interne est une activité indépendante et objective qui donne à la Société une assurance raisonnable sur le degré de maîtrise de ses opérations, lui apporte ses conseils pour les améliorer, et contribue à créer de la valeur ajoutée.

L'audit interne aide la Société à atteindre ses objectifs en évaluant, par une approche systématique et méthodique, ses processus de gestion des risques, de contrôle, et de gouvernement d'entreprise, et en faisant des propositions pour renforcer leur efficacité. Le responsable de l'audit interne fait rapport au Comité d'audit au moins deux fois par an.

Le Comité d'audit supervise la fonction d'audit et s'assure du respect de la Charte de l'audit interne au sein de la Société. Il s'assure de l'indépendance, de l'objectivité et de la compétence des auditeurs, de la bonne planification des missions ainsi que de la mise en œuvre effective des recommandations de l'audit par la direction exécutive.

Evaluation du risque

Les risques sont identifiés par un processus périodique qui est entrepris tant par Viohalco qu'au niveau sectoriel. Ce processus aboutit à la rédaction de l'univers des risques, qui est ensuite soumis à l'analyse et l'évaluation quantitative et qualitative, afin de définir le profil de risque mis à jour.

Cette liste des risques, établie par ordre de priorité, est alors soumise à un examen approfondi, afin d'assurer l'exactitude et la mise à jour de la cartographie de la Réponse de risque applicable, c'est à dire les structures, les politiques, les procédures, les systèmes et les mécanismes de suivi mis en place par la direction afin de gérer ces risques. Une analyse consolidée est effectuée au niveau de la direction, dont le résultat est présenté au comité d'Audit et au conseil d'administration. Le Comité d'Audit surveille l'efficacité des systèmes de contrôle et de gestion des risques de la Société et se penche sur des aspects spécifiques du contrôle interne et de gestion des risques sur une base continue.

Chaque segment de Viohalco est responsable de l'atténuation de ses propres risques.

Une représentation graphique de l'exposition actuelle de Viohalco à des risques, ainsi qu'une description de chaque risque, est amplement décrite dans la section "Risques et incertitudes" du présent rapport.

Rapport avec les filiales

Viohalco, qui est une société holding, fonctionne d'une manière décentralisée. Chaque filiale de Viohalco est responsable de ses résultats et de sa performance. Leur direction dispose de solides équipes centrales et régionales elles-mêmes directement responsables dans leurs domaines.

Chacune de ces filiales organise son contrôle interne s'appliquant à tous leurs secteurs, implantations et installations de production. De même, chaque filiale définit sa stratégie, les moyens qui lui sont nécessaires pour la réaliser et les rôles attribués à chaque secteur.

Reporting financier

Viohalco a établi des procédures pour la collecte des informations financières et opérationnelles de ses différentes filiales en vue d'une consolidation rapide. Celles-ci visent également à assurer la réconciliation des transactions séparées et la mise en œuvre homogène des principes comptables.

Chaque segment soumet à Viohalco un rapport mensuel d'information financière, en ce compris les résultats, le bilan, la trésorerie, les créances et l'analyse de la marge brute. En plus, un roulement Scorecard est communiqué mensuellement au niveau des filiales concernant l'engagement réel des liquidités à travers le fonds de roulement par rapport aux objectifs.

Le conseil entend au moins trois fois par an un rapport détaillé de la performance des grandes filiales de chaque segment. Ce rapport comparé au budget fournit l'information opérationnelle et financière et constitue un élément clé pour éclairer Viohalco dans sa prise de décision. Le comité d'Audit est responsable, au nom du conseil d'administration, de surveiller ce processus et l'efficacité des systèmes de contrôle et de gestion des risques de la Société tels qu'assumés par l'audit interne.

L'audit interne vérifie les risques qui résultent des politiques et procédures adoptées et fait rapport au Conseil d'Administration et à la direction exécutive. Les déficiences de contrôle interne sont communiquées au Comité d'audit et au Management dans un temps opportun et un suivi périodique est effectué pour vérifier la mise en œuvre des mesures correctives convenues.

Conflits d'intérêt

L'article 10 de la Charte de Gouvernance définit la politique de Viohalco concernant les transactions ou autres relations contractuelles pouvant surgir entre la Société, y compris ses sociétés associées, et les Administrateurs quand de telles transactions ne sont pas régies par des dispositions légales en la matière.

En cas de conflit d'intérêts avec un Administrateur, un actionnaire ou une autre société de Viohalco, le Conseil d'administration doit appliquer les procédures spécifiques définies aux articles 523 et 524 du CSB.

En général, chaque Administrateur et membre de la direction exécutive doit agir sans conflit d'intérêts et faire toujours passer l'intérêt de Viohalco avant le sien. Pour atteindre cet objectif, chaque Administrateur et membre de la direction exécutive doit organiser ses activités personnelles en conséquence.

Tous les Administrateurs doivent informer le Conseil d'administration des conflits d'intérêts dès leur apparition. Si le conflit d'intérêts concerne des intérêts patrimoniaux, ils doivent s'abstenir de participer aux discussions et délibérations portant sur le sujet concerné conformément à l'article 523 du CSB. Le procès-verbal de la réunion pendant laquelle de tels conflits d'intérêts sont apparus doit figurer dans le rapport annuel de la société.

Si le conflit d'intérêts n'est pas régi par les dispositions du CSB et implique une transaction ou une relation contractuelle entre Viohalco ou une de ses entités associées

d'une part et un Administrateur ou membre de la Direction exécutive (ou une société ou entité ayant un rapport étroit avec cet Administrateur ou membre de la direction exécutive) d'autre part, cet Administrateur doit informer le Conseil d'administration du conflit. Le Conseil d'administration doit alors veiller tout particulièrement à ce que l'approbation de la transaction soit impartiale et motivée par le seul intérêt de Viohalco.

Dans tous les cas impliquant un conflit d'intérêts non régi par l'article 523 du CSB, c'est à l'Administrateur concerné par le conflit d'intérêts qu'il appartiendra de juger s'il ou si elle doit s'abstenir de participer aux débats du Conseil d'administration et au vote.

Depuis que la Société est cotée, aucune transaction ou autre relation contractuelle entre Viohalco et ses membres du Conseil d'administration donnant lieu à un conflit d'intérêts au sens des articles 523 et 524 du CSB n'a été signalée au Conseil d'administration.

Actionnariat

1. Structure du capital

Au 31 décembre 2015, le capital social de la société s'élevait à 104.996.194,19 euros représentés par 233.164.646 actions sans désignation de valeur nominale. Il n'y a pas de capital autorisé. Au 30 mars 2016 suite à la fusion transfrontalière dans laquelle Viohalco a absorbé les sociétés grecques Diatour, Alcomet, Elval SA et la société luxembourgeoise Eufina S.A, le capital a été porté à 141.893.811.46 euro représenté par 259.189.761 actions.

Toutes les actions de la société appartiennent à la même catégorie de titres et sont nominatives ou dématérialisées. Les détenteurs d'actions peuvent à tout moment faire convertir leurs actions nominatives en actions dématérialisées et inversement.

Aucune restriction de transfert d'action n'est prévue dans les statuts de la société. Toutes les actions sont donc librement transférables. Chaque action donne droit à une voix. Aucun droit spécial n'est lié aux actions de la société.

2. Restrictions des droits de vote

Les statuts de la société ne comportent aucune restriction quant à l'exercice des droits de vote par les actionnaires à condition que ceux concernés soient admis à l'Assemblée générale et que leurs droits ne soient pas suspendus. Les dispositions pertinentes régissant l'admission d'actionnaires à l'Assemblée générale sont définies à l'article 19 des statuts de Viohalco.

L'article 8.3 des statuts dispose que les actions de la société sont indivisibles et ne reconnaît qu'un seul détenteur par action. Le Conseil d'administration a le droit de suspendre l'exercice de tous les droits liés à des actions détenues conjointement jusqu'à ce qu'un seul représentant des détenteurs conjoints ait été désigné.

3. Transparence

Conformément à la loi belge du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations dans des sociétés cotées et portant des dispositions diverses (loi sur la transparence) transposant dans la législation belge la directive 2004/109/CE, toutes les personnes physiques et morales doivent informer la société et l'Autorité des services et marchés financiers (FSMA) dans les cas suivants :

- l'acquisition ou la cession de titres conférant le droit de vote, ou instruments financiers assimilés
- la détention de droits de vote au moment de l'introduction en Bourse
- le franchissement passif d'un seuil
- le franchissement d'un seuil par des personnes agissant de concert ou un changement de la nature d'un accord d'agissement de concert
- la mise à jour d'une notification précédente à propos des titres conférant un droit de vote
- l'acquisition ou la cession du contrôle d'une entité détenant les titres conférant un droit de vote et
- l'introduction par la société dans ses statuts de seuils de notification supplémentaires dans chaque cas où le pourcentage de droits de vote attachés aux titres conférant les droits de vote détenus par ces personnes atteint, dépasse ou tombe en dessous du seuil légal fixé à 5 % du total des droits de vote et à 10 %, 15 %, 20 % etc... par tranche de 5 %, ou encore, le cas échéant, les seuils supplémentaires indiqués dans les statuts.

La notification doit avoir lieu dès que possible et au plus tard dans les quatre jours de cotation suivant l'acquisition ou la cession des droits de vote à l'origine de l'arrivée au seuil. Quand la société reçoit une notification d'information concernant l'arrivée à un seuil, elle doit publier cette information dans les trois jours de cotation suivant la réception de la notification.

Lors d'une Assemblée des actionnaires de la société, aucun actionnaire ne peut revendiquer un nombre de votes supérieur à celui lié aux titres ou droits notifiés conformément à la loi sur la transparence au moins 20 jours avant la date de ladite Assemblée, avec certaines exceptions.

Vous trouverez la forme sous laquelle ces notifications

doivent être effectuées et des explications supplémentaires sur le site Web de la FSMA (www.fsma.be).

Les droits de vote détenus par les principaux actionnaires de la société au 30 mars 2016 sont fournis dans « Structures de l'actionariat » du chapitre 7 de ce rapport et sont disponibles sur le site Web de Viohalco (www.viohalco.com).

Viohalco n'est pas au courant de l'existence de quelque accord entre actionnaires concernant le transfert ou l'exercice des droits de vote liés aux actions de la société.

Assemblée des actionnaires

1. Réunions

L'Assemblée annuelle des actionnaires de la société se tient chaque dernier mardi de mai à 12 heures (midi) ou, si le jour est un jour férié légal en Belgique, le jour ouvrable précédent, à la même heure. Elle a lieu à Bruxelles au siège de la Société ou à l'endroit indiqué dans la convocation.

Les autres Assemblées des actionnaires doivent se tenir le jour, à l'heure et à l'endroit indiqués dans la convocation. Elles peuvent avoir lieu dans des endroits autres que le siège social.

Les Assemblées annuelles, spéciales et extraordinaires des actionnaires de la Société peuvent être convoquées par le Conseil d'administration ou le commissaire aux comptes de la Société et doivent l'être à la demande d'actionnaires représentant un cinquième du capital social de la société.

2. Quorum et majorités requis pour la modification des statuts

La modification des statuts de Viohalco requiert que deux tiers du capital soit présent ou représenté et est adoptée à une majorité de 75% des votes. Si le quorum de deux tiers du capital n'est pas atteint lors d'une première Assemblée, une deuxième Assemblée peut être convoquée avec le même ordre du jour et délibèrera valablement si 60% du capital est présent ou représenté.

Si ce quorum n'est pas atteint, une troisième Assemblée pourra être convoquée qui délibèrera valablement si 58% du capital est présent ou représenté.

Autres informations

Le rapport de gestion pour la période comptable close le 31 décembre 2015, se composant des pages 12 à 69 et 70 à 79 (Déclaration de gouvernance d'entreprise), a été préparé conformément à l'article 119 du Code belge des sociétés et approuvé par le Conseil d'administration le 14 avril 2016. Il inclut les états financiers consolidés de Viohalco.

28 avril 2016

Evangelos Moustakas
Administrateur délégué

Jacques Moulart
Vice président exécutif

Informations à l'attention des actionnaires et données sur le marché

Informations sur les actions et évolution des actions

Le capital social de Viohalco est fixé à 141 893 811,46 euros, divisé en 259 189 761 actions sans valeur nominale, après achèvement de la fusion transfrontalière par absorption par Viohalco des sociétés grecques Elval Holdings Société Anonyme (Elval), Diatour, Management and Tourism Société Anonyme (Diatour), Alcomet Copper et Aluminium Société Anonyme (Alcomet) et la société luxembourgeoise Eufina S.A. (Eufina) le 26 février 2016.

Les actions ont été émises sous forme nominative et dématérialisée. Toutes les actions sont librement

transférables et entièrement libérées. La Société n'a pas émis d'autres catégories d'actions, telles que des actions sans droit de vote ou privilégiées.

Toutes les actions représentant le capital social sont assorties des mêmes droits. Conformément aux statuts de la Société, chaque action confère une voix à son détenteur.

Les actions de Viohalco sont cotées sous le symbole « VIO », avec le code ISIN BE0974271034 sur le marché réglementé d'Euronext Brussels et sur le marché principal de la Bourse d'Athènes sous le même code ISIN et sous le symbole VIO (alphabet latin) et BIO (alphabet grec).

Données de marché

Le tableau ci-dessous présente, pour les périodes indiquées, les cours de clôture maximum et minimum en fin d'exercice et les cours de clôture en fin d'exercice de Viohalco S.A. sur Euronext Brussels et à la Bourse d'Athènes.

Cours de l'action sur EURONEXT en EUR	2015	2014
À la fin de l'exercice	1,61	1,91
Maximum	3,98	5,08
Minimum	1,53	1,78
Dividendes	0	0
Rendement brut annuel en %	-16,10 %	-48,3 %

Cours de l'action à la BOURSE D'ATHÈNES en EUR	2015	2014
À la fin de l'exercice	1,60	1,86
Maximum	4,08	5,12
Minimum	1,50	1,78
Dividendes	0	0
Rendement brut annuel en %	-13,98 %	-56,13 %

Relations avec les investisseurs

Sofia Zairi
Responsable des relations avec les investisseurs
E-mail : ir@viohalco.com

Coordonnées

Viohalco S.A.	Viohalco S.A. – succursale grecque
30 Marnix Avenue,	16 Himaras Street,
1000 Bruxelles,	151 25 Maroussi, Athènes
Belgique	Grèce

Tél. Belgique :	(+32) 2 224 09 11
Tél. Grèce :	(+30) 210 68 61 111, (+30) 210 6787 773
Marché	NYSE Euronext Brussels
Symbole	VIO
Code ISIN	BE0974271034

Marché	Bourse d'Athènes
Symbole	VIO (alphabet latin) et BIO (alphabet grec)
Code ISIN	BE0974271034

Viohalco reste déterminée à fournir des informations financières transparentes et de haute qualité. Les états financiers consolidés de Viohalco ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'UE (« IFRS telles qu'adoptées par l'UE »).

Structure de l'actionariat

Après achèvement de la fusion transfrontalière par absorption par Viohalco des sociétés Elval Holdings, Diatour, Alcomet et Eufina, les dernières informations dont dispose la Société concernant les principaux actionnaires de Viohalco figurent dans le tableau ci-dessous :

Nom (actionnaires)	% des droits de vote
Evangelos Stassinopoulos	42,18 %
Nikolaos Stassinopoulos	30,02 %
Michail Stassinopoulos	4,63 %
Ippokratis-loannis Stasinopoulos	4,66 %

Par conséquent, les droits de votes de ces quatre actionnaires sont les suivants :

- 42,18 % des droits de vote de la Société sont détenus par Evangelos Stassinopoulos ;
- 30,02 % des droits de vote de la Société sont détenus par Nikolaos Stassinopoulos ;
- 4,63 % des droits de vote de la Société sont détenus par Michail Stassinopoulos ; et
- 4,66 % des droits de vote de la Société sont détenus par Ippokratis Ioannis Stasinopoulos.

Politique de distribution et de dividende

Depuis sa constitution en 2013, Viohalco ne possède pas d'historique de distribution de dividendes.

Le Conseil d'administration a actuellement l'intention à court terme de réinvestir les bénéfices de la Société dans les activités de cette dernière. Cette politique sera réexaminée par le Conseil d'administration en temps voulu et, si la politique évolue, la Société informera le marché en conséquence. Aucune garantie ne peut toutefois être donnée que Viohalco procédera à des versements de dividendes à l'avenir. Ces versements dépendront d'un certain nombre de facteurs, dont les perspectives de Viohalco, ses stratégies, ses résultats d'exploitation, ses bénéfices, ses exigences de fonds propres, ses excédents de trésorerie, sa situation financière générale, des restrictions contractuelles et d'autres facteurs jugés appropriés par le Conseil d'administration. En raison de ses intérêts et participations dans un certain nombre de filiales et sociétés affiliées, les comptes sociaux de Viohalco et sa capacité à verser des dividendes dépendent en partie de la perception de dividendes et de distributions de ces filiales et sociétés affiliées. Le versement de dividendes par ces filiales et sociétés affiliées est lié à l'existence de bénéfices, flux de trésorerie et réserves distribuables suffisants.

Calendrier financier

Date	Publication / Évènement
31 mai 2016	Assemblée générale annuelle 2016
30 septembre 2016	Résultats semestriels 2016



ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 2015





Rapport annuel 2015

1. État consolidé de la situation financière	a4
2. Compte de résultat consolidé	a5
3. Compte de résultat consolidé et autres éléments du résultat global	a6
4. État consolidé des variations de capitaux propres	a7
5. État consolidé des flux de trésorerie	a8
6. Notes concernant les états financiers consolidés	a9
1. Entité publiant les états financiers	a9
2. Règles comptables	a9
3. Monnaie fonctionnelle et de présentation	a9
4. Recours à des estimations et jugements	a9
5. Principales méthodes comptables	a10
6. Segments opérationnels	a20
7. Produits	a23
8. Autres produits et charges	a23
9. Charges financières nettes	a25
10. Résultat de base et résultat dilué par action	a25
11. Avantages du personnel	a26
12. Charges au titre des avantages du personnel	a28
13. Impôts sur le résultat	a28
14. Stocks	a30
15. Créances commerciales et autres débiteurs	a31
16. Trésorerie et équivalents de trésorerie	a32
17. Immobilisations corporelles	a32
18. Goodwill et immobilisations incorporelles	a35
19. Immeubles de placement	a37
20. Entreprises mises en équivalence	a38
21. Autres placements	a39
22. Instruments dérivés	a40
23. Capital et réserves	a41
24. Gestion du capital	a42
25. Prêts et emprunts	a43
26. Dettes fournisseurs et autres créditeurs	a44
27. Subventions	a44
28. Provisions	a45
29. Instruments financiers	a45
30. Filiales	a54
31. Participations minoritaires	a56
32. Acquisition de participations minoritaires	a57
33. Contrats de location simple	a57
34. Engagements	a58
35. Passifs éventuels	a58
36. Parties liées	a59
37. Événements ultérieurs	a60
38. Honoraires des commissaires aux comptes	a61

1. État consolidé de la situation financière

Montants en milliers d'euros	Note	Au 31 décembre	
		2015	2014
ACTIFS			
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles	17	1.814.588	1.759.024
Immobilisations incorporelles et goodwill	18	23.598	21.278
Immeubles de placement	19	156.012	141.497
Entreprises mises en équivalence	20	16.452	18.495
Autres placements	21	7.645	50.366
Instruments dérivés	22	0	887
Autres actifs	15	8.033	7.624
Actifs d'impôt différé	13	11.664	5.318
		2.037.993	2.004.489
Actifs courants			
Stocks	14	786.242	860.709
Créances commerciales et autres débiteurs	15	538.165	535.085
Instruments dérivés	22	3.654	9.454
Autres placements	29	2.138	818
Créances d'impôts		1.246	2.366
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16	136.296	99.612
		1.467.740	1.508.045
Total des actifs		3.505.734	3.512.534
CAPITAUX PROPRES			
Capitaux propres			
Capital social		117.666	104.996
Prime d'émission		453.822	432.201
Réserve de conversion		-13.968	-12.755
Autres réserves	23	328.622	363.003
Résultats non distribués		42.353	32.768
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société		928.494	920.214
Participations ne donnant pas le contrôle		246.349	322.792
Total capitaux propres		1.174.843	1.243.006
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts et dettes financières	25	895.863	944.599
Instruments dérivés	22	543	148
Avantages du personnel	11	25.405	25.675
Subventions publiques	27	50.549	48.632
Provisions	28	3.009	3.093
Autres passifs	26	17.924	23.227
Passifs d'impôt différé	13	151.365	138.091
		1.144.656	1.183.465
Passifs courants			
Emprunts et dettes financières	25	739.139	638.848
Dettes commerciales et autres créditeurs	26	419.201	430.718
Passifs d'impôt exigible		20.534	4.857
Instruments dérivés	22	5.932	11.225
Provisions	28	1.428	415
		1.186.234	1.086.064
Total des passifs		2.330.891	2.269.529
Total des capitaux propres et passifs		3.505.734	3.512.534

Les notes en pages a9 à a61 font partie intégrante des présents états financiers consolidés.



2. Compte de résultat consolidé

Montants en milliers d'euros	Note	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
		2015	2014
Activités poursuivies			
Produits	7	3.274.735	2.943.462
Coût des ventes	8	-2.968.241	-2.737.809
Marge brute		306.494	205.653
Autres produits	8	41.307	29.460
Frais de commercialisation et de distribution	8	-150.545	-126.138
Charges administratives	8	-91.528	-84.107
Autres charges	8	-26.027	-22.859
Résultat des activités opérationnelles avant éléments non récurrents		79.701	2.011
Éléments non récurrents	8	-6.325	2.083
Résultat d'exploitation		73.376	4.094
Produits financiers	9	14.373	14.302
Charges financières	9	-125.414	-110.635
Résultat financier net		-111.042	-96.333
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence, nette d'impôt	20	882	2.206
Résultat avant impôt		-36.784	-90.033
Charge d'impôt sur le résultat	13	-26.616	2.491
Résultat après impôt des activités poursuivies		-63.400	-87.543
Résultat de l'exercice		-63.400	-87.543
Résultat de l'exercice attribuable aux:			
Propriétaires de la Société		-59.993	-59.405
Participations ne donnant pas le contrôle		-3.407	-28.138
		-63.400	-87.543
Résultat attribuable aux propriétaires de la société (par action)		2015	2014
De base et dilué	10	-0,27	-0,27

Les notes en pages a9 à a61 font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

3. Compte de résultat consolidé et autres éléments du résultat global

Montants en milliers d'euros	Note	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
		2015	2014
Résultat de l'exercice		-63.400	-87.543
Éléments qui sont ou pourront être reclassés ultérieurement en résultat:			
Ecart de change		3.812	408
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	21	-4.378	1.107
Partie efficace de la variation de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie	21	-5.566	245
Charge d'impôt sur les autres éléments du résultat global	13	978	41
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net:			
Réévaluation de l'obligation au titre des prestations définies	11	1.661	-5.168
Charge d'impôt sur les autres éléments du résultat global	13	-494	1.355
Autres éléments du résultat global, net d'impôts		-3.987	-2.011
Résultat global total de l'exercice		-67.387	-89.554
Résultat global total attribuable aux:			
Propriétaires de la Société		-64.774	-62.518
Participations ne donnant pas le contrôle		-2.613	-27.036
		-67.387	-89.554

Les notes en pages a9 à a61 font partie intégrante des présents états financiers consolidés.



4. État consolidé des variations de capitaux propres

2015

Montants en milliers d'euros	Note	Capital social	Prime d'émission	Autres réserves	Réserve de conversion	Actions propres	Résultats non distribués	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 1er janvier 2015		104.996	432.201	363.003	-12.755	0	32.768	920.214	322.792	1.243.006
Résultat global total de l'exercice										
Bénéfice/Perte (-)		0	0	0	0	0	-59.993	-59.993	-3.407	-63.400
Total des autres éléments du résultat global		0	0	-5.215	30	0	404	-4.780	794	-3.987
Résultat global total de l'exercice		0	0	-5.215	30	0	-59.589	-64.774	-2.613	-67.387
Transactions avec les propriétaires de la Société:										
Contributions des propriétaires et distributions aux propriétaires de la Société:										
Transfert de réserves		0	0	-1.411	3	0	-890	-2.298	2.298	0
Dividendes		0	0	0	0	0	0	0	-953	-953
Total des contributions et distributions des / aux propriétaires de la Société		0	0	-1.411	3	0	-890	-2.298	1.344	-953
Variation des participations:										
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle de SIDENOR HOLDINGS	32	12.670	21.620	-19.909	-1.170	-8.059	68.006	73.158	-73.158	0
Autres variations des participations		0	0	214	-76	0	2.057	2.195	-2.017	178
Solde au 31 décembre 2015		117.666	453.822	336.681	-13.968	-8.059	42.353	928.495	246.349	1.174.843

2014

Montants en milliers d'euros	Note	Capital social	Prime d'émission	Autres réserves	Réserve de conversion	Actions propres	Résultats non distribués	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 1er janvier 2014		104.996	432.201	439.411	-11.524	0	27.858	992.944	347.748	1.340.692
Résultat global total										
Bénéfice/Perte (-)		0	0	0	0	0	-59.405	-59.405	-28.138	-87.543
Total des autres éléments du résultat global		0	0	1.393	-754	0	-3.753	-3.114	1.102	-2.011
Résultat global total de l'exercice		0	0	1.393	-754	0	-63.157	-62.518	-27.036	-89.554
Transactions avec les propriétaires de la Société:										
Contributions des propriétaires et distributions aux propriétaires de la Société:										
Transfert de réserves		0	0	-77.301	-3	0	77.202	-102	474	372
Dividendes		0	0	-50	0	0	0	-50	-4.269	-4.319
Total des contributions et distributions des / aux propriétaires de la Société		0	0	-77.350	-3	0	77.202	-152	-3.795	-3.947
Variation des participations		0	0	-450	-475	0	-9.135	-10.060	5.874	-4.185
Solde au 31 décembre 2014		104.996	432.201	363.003	-12.755	0	32.768	920.214	322.792	1.243.006

Les notes en pages a9 à a61 font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

5. État consolidé des flux de trésorerie

Etat consolidé des flux de trésorerie			
Montants en milliers d'euros	Note	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
		2015	2014
Résultat de l'exercice		-63.400	-87.543
<i>Ajustement pour:</i>			
Charge d'impôt sur le résultat	13	26.616	-2.492
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles et des immeubles de placement	17,18,19	125.007	119.619
Perte de valeur, utilisation, destruction des immobilisations corporelles et immobilisations incorporelles, et immeubles de placement	17,18,19	3.807	-1.219
Résultat de cession d'immobilisations corporelles		-2.050	-89
Produits d'intérêts	9	-14.373	-13.337
Charges d'intérêts	9	125.414	110.650
Dividendes	9	0	-980
Amortissement de subventions	27	-4.630	-4.089
Quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence nette d'impôt		-882	-2.206
Ecart de change devises étrangères	9,10	-7.204	-1.056
		188.306	117.259
Variations des:			
Augmentation (-) / diminution des stocks		56.499	-85.184
Augmentation (-) / diminution des créances commerciales et autres débiteurs		46.863	-70.330
Augmentation / diminution (-) des dettes fournisseurs et autres créditeurs		-57.871	136.425
Augmentation / diminution (-) des provisions		23.356	3.463
Augmentation / diminution (-) des avantages du personnel	11	1.384	489
		70.230	-15.135
Trésorerie générée par les activités opérationnelles			
		258.536	102.124
Intérêts versés		-121.963	-110.327
Impôt sur le résultat payé		-6.567	-10.872
Trésorerie nette provenant des activités opérationnelles		130.006	-19.075
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles et d'immeubles de placement	17, 18, 19	-206.032	-195.996
Produits de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles et d'immeubles de placement	17, 18, 19	10.660	817
Acquisition de sociétés mises en équivalence, sous déduction de la trésorerie acquise		-757	-2.289
Dividendes reçus		1.699	3.571
Acquisition d'actifs financiers disponibles à la vente		-60	-147
Produits de cession d'actifs financiers disponibles à la vente		39.868	16.221
Acquisition d'actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat		-2.326	-1.100
Produits de la cession d'actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat		1.293	0
Intérêts reçus		5.278	7.747
Produits de subventions publiques		2.038	8.371
Effet des variations dans les participations		698	-1.526
Trésorerie nette provenant des /affectée aux (-) activités d'investissement		-147.642	-164.330
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Produit d'emprunts	13	334.516	338.791
Remboursement d'emprunts	13	-279.863	-226.873
Remboursement de dettes résultant des contrats de location - financement		-275	-87
Dividendes versés		-951	-3.888
Produits de l'émission d'actions		0	889
Trésorerie nette affectée aux activités de financement		53.427	108.832
Diminution nette (-)/augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		35.791	-74.574
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		99.612	173.401
Effets des variations dans les cours de change sur la trésorerie détenue		893	785
Trésorerie et équivalents de trésorerie		136.296	99.612

Les notes en pages a9 à a61 font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

6. Notes concernant les états financiers consolidés

1. Entité publiant les états financiers

Viohalco S.A. (désignée ci-après « la Société » ou « Viohalco ») est une société belge à responsabilité limitée. Son siège social est établi au 30 avenue Marnix, 1000 Bruxelles, Belgique. Les états financiers consolidés de la Société reprennent ceux de la Société et de ses filiales (désignées collectivement ci-après « Viohalco ») et les participations de Viohalco dans des entreprises associées, comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence.

Viohalco S.A. est une société holding qui détient des participations dans environ 90 filiales, dont trois sont cotées à la Bourse d'Athènes. Disposant de sites de production en Grèce, en Bulgarie, en Roumanie, en ancienne République yougoslave de Macédoine et au Royaume-Uni, les filiales de Viohalco sont spécialisées dans la fabrication de produits en acier, en cuivre et en aluminium. En outre, Viohalco est propriétaire de vastes domaines immobiliers en Grèce et a réhabilité quelques-uns de ces sites dans le cadre de projets de promotion immobilière. Ses actions sont cotées sur Euronext Brussels et elle dispose, depuis février 2014, d'une cotation secondaire en Bourse d'Athènes (symbole « VIO »).

Les états financiers consolidés sont disponibles sur le site internet de la société, à l'adresse www.viohalco.com.

2. Règles comptables

Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés ont été préparés par la Direction, dans le respect des normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2015. Ils ont été approuvés pour publication par le Conseil d'administration de la Société en date du 30 mars 2016. Les notes des présents états financiers ont été finalisées ultérieurement par la Direction.

Des détails concernant les principales méthodes comptables de Viohalco sont inclus dans la Note 5.

Les présents états financiers consolidés seront soumis à l'approbation de l'Assemblée générale ordinaire de la Société, le 31 mai 2016.

Base d'évaluation

Les états financiers consolidés ont été préparés en vertu du principe du coût historique, à l'exception des éléments d'actif et passif suivants, lesquels sont présentés selon une autre méthode pour chaque date de clôture.

- Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat (juste valeur) ;
- Instruments financiers dérivés (juste valeur) ;
- Actifs financiers disponibles à la vente (juste valeur) ;
- Engagement des régimes de retraite à prestations définies (valeur actuelle de l'obligation) ;
- Provisions (valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus).

3. Monnaie fonctionnelle et de présentation

La monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société mère est l'euro. Tous les montants indiqués dans les états financiers consolidés sont arrondis au millier d'euros le plus proche, sauf indication contraire. En raison des arrondis, les chiffres indiqués comme étant des totaux dans certains tableaux peuvent ne pas être l'addition arithmétique des chiffres qui les précèdent.

4. Recours à des estimations et jugements

La préparation des états financiers selon les normes IFRS exige que la Direction exerce des jugements, réalise des estimations et établisse des hypothèses qui ont des incidences sur la mise en œuvre des méthodes comptables de Viohalco et sur les montants comptabilisés des éléments d'actif et de passif, ainsi que des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et jugements de la Direction sont réexaminés de façon continue. La révision d'estimations est appliquée de façon prospective.

A. Jugements

Les informations concernant les jugements exercés lors de l'application des méthodes comptables qui ont l'impact le plus significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont incluses dans les notes suivantes :

- Notes 5.1 et 30 - Consolidation : si Viohalco a de facto le contrôle sur une entreprise détenue ;
- Notes 19 et 5.11 – Immeubles de placement classification des immeubles comme immeubles de placement et non pas comme immeubles occupés par leur propriétaire.

B. Hypothèses et incertitudes relatives aux estimations

Les informations concernant les hypothèses et incertitudes relatives aux estimations qui présentent un risque significatif de générer un ajustement important pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2015 sont incluses dans les notes suivantes :

- Note 11 – Évaluation de l'obligation au titre des prestations définies : hypothèses actuarielles clés ;
- Note 13 – Comptabilisation d'actifs d'impôt différé, disponibilité de bénéfices imposables futurs pouvant être utilisés pour le report de pertes fiscales ;
- Notes 17, 18 et 19 – Test de dépréciation : hypothèses clés pour les montants recouvrables ;
- Notes 28 et 34 – Comptabilisation et évaluation des provisions et des passifs éventuels : hypothèses clés sous-jacentes aux montants recouvrables ;
- Notes 25 et 5 – Location : si un accord est assorti d'un contrat de location.
- Notes 33 et 5 – Classification du contrat de location

5. Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables décrites ci-après ont été appliquées de manière uniforme par Viohalco et ses entités pour toutes les périodes présentées dans ces états financiers, à l'exception de la mise en œuvre des nouvelles normes, modifications et interprétations mentionnées ci-après, dont la mise en œuvre est obligatoire pour les exercices commençant le 1er janvier 2015 ou après. Les nouvelles normes qui ont été adoptées en 2015 et n'ont pas eu d'incidence significative sur les états financiers sont les suivantes :

- IAS 19 « Avantages du personnel – Régimes à prestations définies : cotisations des membres du personnel » (amendement)
- Améliorations annuelles des IFRS - cycle 2010-2012
- Améliorations annuelles des IFRS - cycle 2011-2013

5.1. Base de consolidation

(a) Regroupements d'entreprises

L'acquisition des filiales est comptabilisée selon la méthode d'acquisition à la date d'acquisition, c'est-à-dire la date à laquelle le contrôle est transféré à Viohalco. Pour évaluer le niveau de contrôle, Viohalco tient compte d'éventuels droits de vote importants susceptibles d'être exercés.

Viohalco et ses filiales mesurent le goodwill à la date d'acquisition comme suit :

- la juste valeur de la contrepartie payée, plus
- la valeur de toute participation ne donnant pas le contrôle dans la filiale acquise, moins
- la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs identifiables repris.

Tout goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation annuel. Tout profit réalisé sur une acquisition à des conditions avantageuses est immédiatement comptabilisé dans le compte de résultat consolidé. Toutes les dépenses directement liées à une acquisition sont directement imputées au compte de résultat consolidé. Tout coût d'acquisition éventuel est comptabilisé à sa juste valeur à la date d'acquisition.

(b) Filiales

Les filiales sont des entités contrôlées par Viohalco. Viohalco contrôle une entité lorsqu'elle est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements en vertu du pouvoir qu'elle exerce sur celle-ci. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est exercé jusqu'à ce qu'il cesse d'exister.

(c) Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle sont évaluées à leur juste valeur ou à leur quote-part des actifs nets identifiables de la société acquise à la date d'acquisition. Cette évaluation est effectuée séparément pour chaque acquisition.

Les variations de la part d'intérêt de Viohalco dans une filiale qui n'entraînent pas une perte du contrôle sont comptabilisées comme des opérations sur capitaux propres.

(d) Perte de contrôle

Lorsque Viohalco et ses entités perdent le contrôle d'une filiale, elles décomptabilisent les actifs et passifs de la filiale, ainsi

que toute participation ne donnant pas le contrôle et autres composantes de capitaux propres. Tout profit ou perte qui en résulte est comptabilisé en résultat. Tout investissement conservé dans l'ancienne filiale est évalué à sa juste valeur à la date de la perte du contrôle.

(e) Participation dans des sociétés mises en équivalence

Les participations de Viohalco dans des sociétés mises en équivalence incluent des participations dans des entreprises associées et des coentreprises.

Les entreprises associées sont des entités sur lesquelles Viohalco a une influence notable en matière de gestion financière et opérationnelle sans exercer de contrôle ni de contrôle conjoint. Une coentreprise est un accord selon lequel Viohalco a un contrôle conjoint, en vertu duquel Viohalco détient des droits sur l'actif net faisant l'objet de l'accord, plutôt que des droits sur l'actif et des obligations sur le passif.

Les participations dans des entreprises associées et coentreprises sont comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence. Elles sont initialement comptabilisées au coût d'acquisition, frais d'acquisition inclus. Après la comptabilisation initiale, les états financiers consolidés incluent la quote-part de Viohalco dans le résultat net et les autres éléments du résultat global des entités mises en équivalence, jusqu'à la date d'extinction de l'influence notable ou du contrôle conjoint.

(f) Transactions éliminées en consolidation

Les soldes et les transactions intragroupe, ainsi que tous produits et charges non réalisés résultant de transactions intragroupe sont éliminés. Les plus-values latentes découlant de transactions avec des entités mises en équivalence sont éliminées à concurrence de la participation détenue par le Groupe dans l'entité. Les moins-values latentes sont éliminées de la même façon, mais seulement dans la mesure où elles ne font pas l'objet d'une dépréciation.

5.2. Devises

(a) Opérations en devises

Les opérations en devises sont converties dans les monnaies fonctionnelles respectives des entités de Viohalco aux taux de change en vigueur aux dates des opérations en question.

Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les actifs et les passifs non monétaires qui sont évalués à la juste valeur en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur au moment où la juste valeur a été déterminée. Les plus-values et moins-values de change sont classées et comptabilisées en gain ou perte dans le compte de résultat consolidé en fonction de la nature de l'élément associé dans les états financiers.

Les éléments non monétaires libellés en devises qui sont évalués en fonction du coût historique sont convertis au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

Les différences de change résultant de la conversion de couvertures des flux de trésorerie sont constatées dans les autres éléments du résultat global, pour autant que les couvertures soient efficaces.

(b) Activités à l'étranger

Les actifs et passifs des activités à l'étranger, y compris le goodwill et les ajustements à la juste valeur provenant d'acquisitions, sont convertis en euros au taux de change de la date des états financiers. Les produits et dépenses des activités à l'étranger sont convertis en euros au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Le taux moyen pour la période est jugé approprié.

Les différences de change sont comptabilisées dans le résultat global en différences de conversion, sauf si la différence est attribuée aux participations ne donnant pas le contrôle.

En cas de cession intégrale ou partielle d'une activité à l'étranger faisant perdre le contrôle, l'influence notable ou le contrôle conjoint, le montant cumulé des différences de conversion relatif à cette activité à l'étranger est reclassé en compte de résultat en tant que partie de la plus-value ou moins-value de cession. Si Viohalco cède partiellement ses intérêts dans la filiale, mais en conserve le contrôle, la quote-part correspondante du montant cumulé est réaffectée aux participations ne donnant pas le contrôle. Lorsque Viohalco ne cède qu'une partie d'une entreprise associée ou d'une coentreprise tout en conservant une influence significative ou un contrôle conjoint, la quote-part correspondante du montant cumulé est reclassée au compte de résultat.

5.3. Produits des activités ordinaires

(a) Vente de biens

Les produits des activités ordinaires des entités de Viohalco sont comptabilisés lorsque les risques et avantages inhérents à la propriété des biens sont transférés au client, le recouvrement de la contrepartie est probable, les coûts associés et l'éventuel retour des biens peuvent être évalués de façon fiable, lorsqu'il n'y a plus d'implication dans la gestion continue

des biens et que le montant des produits peut être évalué de façon fiable. Le montant des produits des activités ordinaires est calculé net des retours, des ristournes commerciales et des rabais de volume.

Le moment du transfert des risques et avantages dépend des termes propres à chaque contrat de vente. Le transfert se fait quand le produit est livré au client ; toutefois, pour certaines expéditions internationales, le transfert se fait au port, lors du chargement des biens sur le bateau. Pour ces expéditions, selon les incoterms lorsque les marchandises sont chargées sur le navire, ou un autre véhicule de livraison, au port du vendeur, on considère que tous les risques et avantages ont été transférés du vendeur à l'acheteur et le produit est alors constaté.

(b) Prestations de services

Viohalco et ses filiales enregistrent les produits provenant des prestations de services en fonction du degré d'avancement de la prestation à la date de clôture des états financiers. L'état d'avancement est évalué sur la base d'analyses du travail effectué.

(c) Contrats de construction

Les produits résultant de contrats des filiales de Viohalco comprennent le montant initial convenu dans le contrat, plus toutes modifications de l'étendue des travaux à exécuter, des réclamations et primes de performance, dans la mesure où il est probable qu'ils génèrent des produits et qu'ils puissent être évalués de façon fiable.

Si le résultat du contrat peut être estimé de façon fiable, ce dernier est comptabilisé dans le compte de résultat en proportion de l'état d'avancement du contrat. L'état d'avancement est évalué sur la base d'analyses du travail effectué. Dans le cas contraire, le résultat du contrat n'est comptabilisé qu'à concurrence des coûts engagés susceptibles d'être récupérés.

Les dépenses contractuelles sont comptabilisées en résultat de l'exercice au cours duquel elles sont encourues à moins qu'elles ne constituent un actif en relation avec de futures activités contractuelles. Toute perte attendue sur un contrat est immédiatement comptabilisée dans le compte de résultat.

(d) Produits de la location d'immeubles de placement

Les revenus locatifs d'immeubles de placement de Viohalco et de ses filiales dans le secteur du développement immobilier sont comptabilisés en revenu sur une base linéaire sur la durée du contrat de location. Les primes de location accordées sont comptabilisées comme une partie intégrante du revenu locatif sur la durée du contrat de location.

Les revenus locatifs sont comptabilisés comme autres produits.

5.4. Avantages du personnel

(a) Avantages du personnel sur le court terme

Les avantages du personnel sur le court terme sont comptabilisés en charges au fur et à mesure que la prestation de service afférente est accomplie. Un passif est comptabilisé pour les montants payables si Viohalco et ses entités sont soumises à une obligation légale existante ou implicite de payer ce montant suite à des services fournis par l'employé par le passé et que cette obligation peut être évaluée de façon fiable.

(b) Régimes à cotisations définies

Un régime à cotisations définies est un régime d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu duquel Viohalco et ses entités versent des cotisations définies à une personne morale tiers sans aucune autre obligation. Les cotisations à payer à un régime à cotisations définies sont comptabilisées en charges sur la période concernée.

(c) Régimes à prestations définies

L'obligation nette de Viohalco et de ses entités au titre de régimes à prestations définies est évaluée séparément pour chaque régime en estimant le montant des avantages futurs acquis par le personnel au cours de la période actuelle et des périodes antérieures. Ce montant est actualisé et la juste valeur des actifs du régime est ensuite déduite. Le taux d'actualisation est basé sur l'indice AA iBoxx des obligations d'entreprises en euros à 10 ans.

Les calculs des obligations au titre des prestations définies sont effectués tous les ans par un actuaire qualifié en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Les nouvelles mesures de l'engagement net des régimes à prestations définies, qui se composent des gains et pertes actuariels, sont immédiatement reconnues en autres éléments du résultat global (ARG). Viohalco et ses entités déterminent les intérêts débiteurs nets sur l'engagement net de la prestation définie pour la période au moyen du taux d'escompte utilisé pour mesurer l'obligation inhérente à la prestation définie au début de la période annuelle jusqu'à l'engagement net de la prestation définie, en tenant compte de tout changement apporté à l'engagement net de la prestation définie au cours de la période résultant de cotisations et de versements au titre des prestations. Les dépenses d'intérêt nettes et les autres dépenses liées aux plans à prestations définies sont reconnues au compte de résultat.

Lorsque les prestations d'un régime sont modifiées ou lorsqu'un régime est réduit, le changement y afférent relatif aux prestations pour des services antérieurs ou le gain ou la perte résultant de cette réduction est immédiatement reconnu

au compte de résultat. Viohalco et ses entités constatent les gains et pertes afférents au règlement d'un régime à prestations définies au moment de ce règlement.

(d) Indemnités de cessation d'emploi

Les indemnités de cessation d'emploi sont comptabilisées lors de la survenance du premier des deux événements suivants : Viohalco et ses entités ne peuvent plus retirer leur offre d'indemnités ou elles comptabilisent ces frais dans le cadre d'une restructuration. S'il n'est pas prévu que les indemnités soient intégralement réglées dans les 12 mois après la date de « reporting », elles sont actualisées.

En cas d'une cessation d'emploi à l'occasion de laquelle Viohalco et ses entités ne sont pas en mesure de déterminer le nombre de salariés qui bénéficieront de cet incitant, ces prestations ne sont pas comptabilisées mais enregistrées comme un engagement éventuel.

5.5. Subventions publiques

Les subventions publiques sont reconnues à leur juste valeur lorsque les entités de Viohalco obtiennent l'assurance raisonnable que la subvention sera effectivement reçue et que ces mêmes entités respecteront toutes les modalités stipulées.

Les subventions publiques afférentes à des dépenses sont reportées et reconnues par le biais du compte de résultat afin qu'elles correspondent aux dépenses qu'elles serviront à couvrir.

Les subventions publiques relatives à l'acquisition d'immobilisations corporelles sont comptabilisées en passifs non courants en tant que subventions publiques différées et portées au compte de résultat selon la méthode linéaire sur la durée de vie attendue des actifs concernés.

5.6. Produits financiers et charges financières

Les produits financiers et charges financières de Viohalco et ses entités comprennent essentiellement :

- les produits d'intérêts ;
- les charges d'intérêts ;
- les dividendes ;
- les gains ou pertes nets sur la cession d'actifs financiers disponibles à la vente ;
- les pertes de valeur d'actifs financiers comptabilisés (autres que des créances commerciales) ;
- les gains et pertes de change sur emprunts.

Les revenus de dividendes sont comptabilisés au compte de résultat à la date à laquelle Viohalco et ses entités ont le droit d'en bénéficier.

(a) Intérêts perçus

Les produits d'intérêts sont comptabilisés prorata temporis selon la méthode du taux d'intérêt réel.

Les charges d'intérêts sont comptabilisées selon la méthode du taux d'intérêt réel.

(b) Dividendes

Les dividendes sont comptabilisés en tant que produit à la date à laquelle Viohalco et ses entités ont le droit d'en bénéficier.

5.7. Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt courant et l'impôt différé. Il est comptabilisé au compte de résultat sauf dans la mesure où il concerne un regroupement d'entreprises ou des éléments comptabilisés directement comme capitaux propres ou autres éléments du résultat global.

A. Impôt exigible

L'impôt exigible comprend l'impôt à payer ou à recevoir sur le résultat imposable de l'exercice et tous ajustements de l'impôt à payer ou à recevoir relatifs aux exercices précédents. Il est déterminé en application des taux d'imposition en vigueur à la date de clôture des états financiers. L'impôt exigible inclut également tout impôt sur les dividendes.

B. Impôt différé

L'impôt différé est reconnu pour les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs dans l'état de la situation financière et les valeurs calculées sur une base fiscale.

L'impôt différé n'est pas comptabilisé pour :

- des différences temporelles sur la comptabilisation initiale des actifs et des passifs pour une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises et qui n'a pas d'effet sur le résultat comptable ou fiscal ;
- des différences temporelles liées à des participations dans des filiales, des entreprises associées et des coentreprises

dans la mesure où Viohalco et ses entités sont capables de contrôler le moment de la reprise des différences temporelles et s'il est probable qu'elles ne soient pas reprises dans un avenir prévisible ; et

- des différences temporelles imposables provenant de la comptabilisation initiale du goodwill.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés pour les pertes fiscales non utilisées, les crédits d'impôts non utilisés et les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables seront disponibles pour les utiliser. Les actifs d'impôts différés sont révisés à chaque clôture et sont réduits dans la mesure où il n'est plus probable que l'avantage fiscal puisse se réaliser ; ces réductions sont contrepassées si la probabilité de bénéfices imposables futurs s'accroît.

Les actifs d'impôts différés non comptabilisés sont révisés à chaque clôture et comptabilisés dans la mesure où il devient probable que des bénéfices imposables seront disponibles pour les utiliser.

Les montants d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôt attendu dans la période où l'actif d'impôt sera recouvré en tenant compte des taux d'imposition en vigueur à la date de clôture. L'évaluation des impôts différés reflète les conséquences fiscales qui découleraient de la façon par laquelle Viohalco et ses entités prévoient, à la date de clôture de recouvrer ou de payer la valeur comptable de leurs actifs et passifs.

Les actifs et les passifs d'impôts différés ne sont compensés que si il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôts exigible et les actifs et passifs d'impôts différés concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale.

5.8. Stocks

Les stocks sont indiqués au moyen de la plus faible des deux valeurs suivantes : le coût d'acquisition et la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé en appliquant la méthode du coût moyen pondéré et se compose du coût de production et de conversion, ainsi que toutes les charges directes nécessaires pour mettre les stocks dans leur état actuel. Les charges financières ne sont pas incluses dans le coût d'acquisition. La valeur nette de réalisation est estimée en fonction du prix de vente actuel des stocks dans le cours normal de l'activité, déduction faite des frais de vente, si un tel cas de figure se produit.

La dépréciation des stocks pour refléter la valeur nette de réalisation, ainsi que toutes reprises, sont comptabilisées en coût des ventes dans la période au cours de laquelle elle survient.

5.9. Immobilisations corporelles

A. Comptabilisation et évaluation

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés et pertes de valeur. Le coût d'acquisition comprend l'ensemble des dépenses directement liées à l'acquisition ou à la construction de l'actif. Les coûts de construction des actifs immobilisés comprennent le coût de la main d'œuvre directe, des matériaux et tout autre coût liés à leur mise en service ainsi que les coûts d'emprunt.

Les dépenses ultérieures ne sont portées à l'actif que s'il est probable que Viohalco et ses entités bénéficieront d'avantages économiques futurs. Les coûts de réparation et d'entretien sont comptabilisés au compte de résultat consolidé lorsqu'ils sont encourus.

En cas de cession d'une immobilisation corporelle, toute différence entre le prix reçu et la valeur comptable de l'actif est comptabilisée au compte de résultat à la rubrique Autres produits (charges) d'exploitation.

Les charges d'emprunt liées à la construction d'actifs immobilisés sont portées à l'actif jusqu'à l'achèvement de la construction.

B. Amortissement

L'amortissement est calculé de manière à radier le coût des immobilisations corporelles, déduction faite de leurs valeurs résiduelles estimées en utilisant la méthode linéaire sur leur durée d'utilité estimée et est généralement comptabilisé au compte de résultat. Les terrains ne sont pas amortis.

Bâtiments	10 à 33 ans
Usines	50 ans
Équipement mécanique	2 à 25 ans
Mobilier et autres équipements	2 à 8 ans
Véhicules	4 à 15 ans

Les ordinateurs sont classés dans la catégorie Mobilier et autres équipements.

Les méthodes d'amortissements, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont revues lors de chaque date de clôture et ajustées si nécessaire.

C. Reclassement en immeuble de placement

Lorsque la destination d'un bien immobilier n'est plus l'occupation par son propriétaire mais l'investissement immobilier, le bien est reclassé en tant qu'immeuble de placement.

Le bien est reclassé à sa valeur nette comptable à la date de reclassement, qui deviendra son coût d'acquisition pour son traitement comptable ultérieur.

D. Reclassement en actifs disponibles à la vente

Les actifs non courants et groupes destinés à être cédés sont reclassés en tant qu'actifs détenus en vue d'une vente si leur valeur comptable sera recouverte principalement par leur vente plutôt que par leur utilisation continue.

5.10. Actifs incorporels et goodwill

A. Comptabilisation et évaluation

Goodwill: Le goodwill découlant de l'acquisition de filiales est évalué au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Recherche et développement: Les dépenses relatives aux activités de recherche sont comptabilisées au compte de résultat lorsqu'elles sont encourues. Les frais de développement ne sont inscrits à l'actif que si la dépense peut être évaluée de manière fiable, le produit ou le processus est techniquement et commercialement viable, les bénéfices économiques futurs sont probables et que les entités de Viohalco ont l'intention et disposent de ressources suffisantes pour achever le développement, et utiliser ou vendre l'actif. Dans le cas contraire, ils sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont encourus. Après la comptabilisation initiale, les frais de développement sont évalués au coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur

Logiciels: Les licences logicielles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés. Ces actifs sont amortis selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilité estimée qui varie entre 3 et 5 ans. Les frais liés à leur entretien sont comptabilisés en charges dans l'exercice où ils sont encourus.

Autres actifs incorporels: Les autres actifs incorporels, y compris les relations clientèle, les brevets et les marques commerciales, qui sont acquis par Viohalco et ses entités et ont une durée de vie définie, sont évalués à leur coût diminué des amortissements cumulés et du cumul des pertes de valeur. Les autres actifs incorporels qui ont une durée de vie indéterminée sont évalués à leur coût déduction faite des réductions de valeur cumulées.

B. Dépenses ultérieures

Les dépenses ultérieures ne sont portées à l'actif que lorsqu'elles augmentent les avantages économiques futurs de l'actif auquel elles se rapportent. Toutes les autres dépenses, y compris celles liées à un goodwill ou des marques générées en interne, sont comptabilisées au compte de résultat lorsqu'elles sont encourues.

C. Amortissement et durée d'utilité

L'amortissement est la prise en charge en compte de résultat du coût des actifs immobilisés incorporels diminués de leurs valeurs résiduelles. Il est calculé en utilisant la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée des actifs et est généralement comptabilisé en compte de résultat. Le goodwill et les autres actifs incorporels avec des durées d'utilité indéfinies ne sont pas amortis.

Les durées d'utilité estimées pour la période actuelle et les périodes de référence sont les suivantes :

• Marques commerciales et licences	10 à 15 ans
• Logiciels	3 à 5 ans

Certains actifs incorporels inclus dans les « Marques commerciales et licences » ont des durées d'utilité indéfinies et ne sont donc pas amortis, mais font l'objet d'un test de dépréciation. Voir la note 18 pour plus d'informations.

Les méthodes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont revues à chaque date de clôture et ajustées si nécessaire.

5.11. Immeubles de placement

Les immeubles de placement, qui se composent principalement de terrains et de bâtiments, appartiennent à Viohalco et ses filiales dans le secteur du développement immobilier ; ils sont destinés à générer des loyers et non à être utilisés pour leurs besoins propres. Les immeubles de placement sont présentés à leur coût historique, déduction faite de l'amortisse-

ment. Lorsque les valeurs comptables des immeubles de placement excèdent leur valeur recouvrable, la différence (dépréciation) est directement reconnue comme une charge au résultat. Les reprises de moins-values sont également reconnues dans le compte de résultat. Les terrains ne sont pas amortis. Les bâtiments sont amortis selon la méthode linéaire. La durée d'utilité attendue des immeubles de placement est comprise entre 18 et 33 ans.

La Direction exerce son jugement pour déterminer si un bien immobilier est considéré comme un immeuble de placement ou non. Les critères liés à ce jugement sont les suivants :

- Si une propriété génère des flux de trésorerie provenant de la location et une appréciation du capital en grande partie indépendamment des autres actifs détenus par le Groupe ;
- Si un bien immobilier ne génère pas de flux de trésorerie provenant de la production ou de l'approvisionnement de biens ou de services ou de l'utilisation de biens immobiliers à des fins administratives qui sont attribuables non seulement au bien immobilier mais aussi à d'autres actifs utilisés dans le processus de production ou d'approvisionnement ;
- Si un bâtiment vacant est détenu en vue d'être loué ou pour valoriser le capital ;
- Si un bien immobilier qui est en cours de construction ou de développement pour utilisation future comme immeuble de placement ;
- Si le Groupe détient des terrains pour une utilisation future actuellement indéterminée.

5.12. Actifs disponibles à la vente

Les actifs non courants ou les groupes destinés à être cédés incluant des actifs et des passifs, sont classés en tant qu'actifs disponibles à la vente s'il est très probable qu'ils seront recouverts principalement par leur vente plutôt que par leur utilisation continue.

Ces actifs ou groupes destinés à être cédés sont généralement évalués au montant le plus bas entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Toute perte de valeur sur un groupe destiné à être cédé est d'abord imputée au goodwill puis au prorata aux actifs et passifs restants, à l'exception des stocks, actifs financiers, avantages du personnel et immeubles de placement, qui continuent d'être évalués dans le respect des autres règles comptables de Viohalco et ses entités. Les pertes de valeur sur le classement initial en actifs disponibles à la vente ainsi que les gains ou pertes découlant de la réévaluation sont comptabilisés au compte de résultat.

Une fois classées en tant qu'actifs disponibles à la vente, les immobilisations corporelles et incorporelles ne sont plus amorties ou dépréciées ; les sociétés mises en équivalence ne sont plus mises en équivalence.

5.13. Dépréciation

A. Actifs financiers non dérivés

Les actifs financiers disponibles à la vente et les intérêts financiers dans des sociétés mises en équivalence sont évalués à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe des indicateurs objectifs de dépréciation de valeur.

Parmi ces indicateurs objectifs de dépréciation figurent :

- un défaut ou un retard de paiement de la part d'un créancier ;
- la restructuration d'un montant dû aux entités de Viohalco à des conditions qu'elles n'auraient pas envisagées dans d'autres circonstances ;
- des éléments indiquant que le créancier ou l'émetteur va faire faillite ;
- une évolution défavorable de la solvabilité de l'emprunteur ou de l'émetteur ;
- la disparition d'un marché actif pour un titre ; ou
- toute donnée observable indiquant qu'il existe une baisse quantifiable des flux de trésorerie escomptés d'un groupe d'actifs financiers.

Pour un investissement dans un titre de participation, la preuve objective de la dépréciation comprend une baisse significative ou prolongée de sa juste valeur en deçà de son coût. Le Groupe estime qu'une baisse de 20 % est significative et qu'une période de 9 mois est prolongée.

Actifs financiers évalués au coût amorti (créances commerciales et autres débiteurs)

Une perte de valeur est calculée comme la différence entre la valeur comptable d'un actif et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés actualisée au taux d'intérêt effectif initial de l'actif. Les pertes sont comptabilisées en résultat et reflétées dans un compte de provision. Lorsque le Groupe estime qu'il n'y a pas de perspectives réalistes de recouvrement de l'actif, les montants correspondants sont radiés. Si le montant de la perte de valeur diminue par la suite et que la diminution peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation, la perte de valeur comptabilisée précédemment est reprise au compte de résultat.

Actifs financiers disponibles à la vente

Les pertes de valeur sur les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisées en reclassant les pertes accumulées dans la réserve de juste valeur en compte de résultat. Le montant reclassé est la différence entre le coût d'acquisition (net de tout

remboursement en principal et amortissement) et la juste valeur actuelle, diminuée de toute perte de valeur précédemment comptabilisée en compte de résultat. Si la juste valeur d'un titre de créance déprécié disponible à la vente augmente par la suite et que l'augmentation peut être objectivement liée à un événement survenant après que la perte de valeur ait été reconvenue, la perte de valeur est reprise au compte de résultat ; sinon, elle est reprise dans les autres éléments du résultat global.

Entreprises mises en équivalence

Une perte de valeur à l'égard d'une entreprise mise en équivalence est mesurée en comparant la valeur recouvrable de l'investissement à sa valeur comptable. Une perte de valeur est comptabilisée en résultat et est reprise s'il y a eu une variation favorable dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable. Les informations ci-dessus viendront compléter les états financiers à venir.

B. Actifs non financiers

À chaque date de « reporting », Viohalco et ses sociétés examinent les valeurs comptables de leurs actifs non financiers (autres que les stocks et les passifs d'impôts différés), afin de déterminer toute indication de perte de valeur. Dans l'éventualité de l'existence d'une telle indication, le montant recouvrable de l'actif sera estimé. Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée font l'objet d'un test de dépréciation annuel.

Il conviendra, afin de procéder au test de dépréciation, que les actifs soient regroupés dans la plus petite catégorie d'actifs possible qui génère des rentrées de fonds provenant d'un usage permanent, lesquelles sont en grande partie indépendantes des rentrées de fonds d'autres actifs ou d'unités génératrices de revenus (UGT). Le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises sera attribué aux UGT ou aux groupes d'UGT qui devraient tirer profit des synergies propres à ce regroupement.

La valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT est le montant le plus élevé entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur, déduction faite du coût des ventes. Pour apprécier la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés au taux, avant impôt, qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif ou à l'UGT.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de l'UGT est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

Les pertes de valeur sont comptabilisées à la rubrique « Éléments non récurrents » dans le corps même du compte de résultat consolidé. Elles sont d'abord appliquées en réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'UGT, puis en réduction, au prorata, des valeurs comptables des autres actifs de l'UGT.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un goodwill ne peut pas être reprise. Pour les autres actifs, la valeur comptable augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

5.14. Contrats de location

Les locations d'immobilisations corporelles, dans lesquelles Viohalco et ses sociétés conservent une partie substantielle des risques et des profits de la détention, sont classées comme des baux financiers. Les baux financiers sont comptabilisés lors de la prise d'effet du bail au montant le plus faible des deux valeurs suivantes : la juste valeur de l'actif immobilisé et la valeur actualisée des recettes locatives minimales. Les obligations correspondantes découlant des baux, hors charges financières, sont comptabilisées comme des passifs. La composante d'intérêt des charges de financement qui concerne le bail financier est imputée aux résultats durant la période du bail. Les immobilisations corporelles qui ont été acquises par contrat de bail sont amorties sur la période la plus courte entre leur durée de vie utile et la durée de leur location.

Les baux, dans lesquels le bailleur conserve l'essentiel des risques et des bénéfices de la détention, sont classés comme des baux d'exploitation. Les paiements effectués dans le cadre de baux opérationnels sont imputés aux résultats de manière linéaire sur toute la durée du bail.

5.15. Instruments financiers

Viohalco et ses sociétés classent les actifs financiers non dérivés dans les catégories suivantes : « actifs financiers comptabilisés à leur juste valeur par le biais du compte de résultat », « trésorerie et créances », « actifs financiers disponibles à la vente ».

(a) Actifs et passifs financiers non dérivés – comptabilisation initiale et décomptabilisation

Viohalco et ses sociétés comptabilisent initialement les prêts et créances à la date de leur émission. Tous les autres actifs et passifs financiers sont initialement comptabilisés à la date de transaction.

Viohalco et ses sociétés décomptabilisent un actif financier dès lors que les droits contractuels aux flux de trésorerie générés par l'actif expirent, ou que Viohalco et ses sociétés transfèrent ces droits aux flux de trésorerie dans le cadre d'une transaction qui se traduit par le transfert de la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier, ou que Viohalco et ses sociétés ne transfèrent ni ne conservent la quasi-totalité des risques et bénéfices inhérents à la propriété et ne conservent pas non plus le contrôle de l'actif transféré.

Viohalco et ses sociétés décomptabilisent un passif financier dès lors que leurs obligations contractuelles sont supprimées, annulées ou échues. Les actifs et passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière uniquement lorsque Viohalco et ses sociétés ont juridiquement le droit de compenser ces montants et entendent les régler sur une base nette, ou réaliser l'actif et liquider le passif simultanément.

(b) Actifs financiers non dérivés – évaluation

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat

Un actif financier est qualifié d'actif financier à la juste valeur par le biais du compte de résultat s'il est classé en tant qu'actif détenu à des fins de transactions ou a été désigné comme tel lors de la comptabilisation initiale. Les coûts de transaction directement imputables sont comptabilisés au compte de résultat lorsqu'ils sont encourus. Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont évalués à leur juste valeur et les variations inhérentes, y compris le revenu d'intérêt ou le revenu des dividendes, sont comptabilisées au compte de résultat.

Créances commerciales et autres débiteurs diminués des pertes de valeur

Ces actifs sont initialement comptabilisés à leur juste valeur. Après la comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Ces comptes incluent la trésorerie disponible, les comptes à vue et les investissements à court terme (jusqu'à 3 mois) très liquides et à faible risque.

Actifs financiers disponibles à la vente

Ces actifs sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, majorée des frais de transaction directement attribuables. Après la comptabilisation initiale, ils sont évalués à leur juste valeur et les variations inhérentes, autres que les pertes de valeur les différences de change sur les instruments de dette, sont comptabilisées dans les Autres éléments du résultat global et cumulées dans la réserve de « Juste valeur ». Lorsque ces actifs sont décomptabilisés, les gains ou les pertes cumulés en capitaux propres sont reclassés au compte de résultat.

(c) Passifs financiers non dérivés – évaluation

Les passifs financiers non dérivés comprennent les emprunts et les prêts et sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, déduction faite des frais de transaction. Après la comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

5.16. Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture

Les sociétés de Viohalco détiennent des instruments financiers dérivés à des fins de couverture de la juste valeur et des flux de trésorerie. Les instruments dérivés sont utilisés pour couvrir les risques découlant des variations des prix des métaux, les fluctuations des taux de change et les variations des taux d'intérêt des prêts.

Les instruments dérivés sont évalués initialement à la juste valeur ; les coûts de transaction directement attribuables sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont engagés. Après la comptabilisation initiale, les instruments dérivés sont évalués à la juste valeur et les variations inhérentes sont généralement comptabilisées en compte de résultat, à moins que la couverture ne soit constatée comme couverture de flux de trésorerie.

Couverture de la juste valeur

Les instruments dérivés sont répertoriés comme instruments de couverture de la juste valeur quand l'exposition aux variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif financier est couverte.

Les variations de la juste valeur des instruments dérivés qui sont répertoriés comme des instruments de couverture de la juste valeur sont comptabilisées dans le Compte de résultat consolidé, tout comme les variations de la juste valeur des actifs ou passifs couverts attribuables aux risques couverts.

Couverture des flux de trésorerie

La quote-part effective de la variation de la juste valeur d'un instrument dérivé définie comme couverture de flux de trésorerie est comptabilisée en « Réserve de juste valeur ». Le gain ou la perte de la quote-part non effective est comptabilisé au compte de résultat.

Le montant cumulé de la « Réserve de juste valeur » est reporté dans les résultats des périodes sur lesquelles la couverture aura un impact.

Lorsqu'un élément couvert arrive à échéance ou est vendu, ou lorsque la quote-part de couverture ne répond plus aux critères en matière de comptabilité de couverture, la comptabilité de couverture est interrompue à titre prospectif,

les bénéfiques et les pertes agrégés aux « Capitaux propres » sont conservés sous la forme d'une réserve et reportés au résultat lorsque l'actif couvert enregistre un bénéfice ou une perte. Si la transaction future prévue n'a plus vocation à avoir lieu, les bénéfices et les pertes agrégés aux Capitaux propres sont reclassés en compte de résultat.

Les sociétés de Viohalco évaluent régulièrement l'efficacité des couvertures de flux de trésorerie et, à chaque date de « reporting », comptabilisent en Capitaux propres le résultat de l'évaluation des positions ouvertes par rapport à la quote-part effective de cette évaluation.

5.17. Capital social

Les capitaux propres se composent des actions ordinaires.

Les frais directs liés à l'émission de titres sont comptabilisés, une fois déduit l'impôt sur le revenu y afférent, en tant que réduction du montant de l'augmentation de capital. Les frais directs liés aux actions ayant été émises dans le cadre de l'acquisition d'une société sont inclus dans le coût de ladite acquisition.

5.18. Provisions

Des provisions sont enregistrées dans les cas suivants :

- (a) Il existe une obligation juridique ou implicite résultant d'événements antérieurs.
- (b) Il est probable qu'un paiement soit effectué pour régler l'obligation.
- (c) Le montant du paiement en question peut être estimé de manière fiable.

Les provisions sont calculées à la juste valeur des dépenses qui, sur la base de la meilleure estimation de Viohalco et ses sociétés doivent couvrir le passif actuel à la date de « reporting ». Le taux d'actualisation utilisé pour déterminer la valeur actualisée reflète les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'obligation. Les actifs et passifs éventuels ne sont pas comptabilisés dans les états financiers consolidés.

5.19. Résultat par action

Viohalco présente un résultat par action simple et un résultat par action dilué. Le résultat par action simple est calculé en divisant le résultat net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation à chaque période.

Le résultat par action dilué est défini en corrigeant le résultat attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de la Société et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation de l'impact d'une éventuelle conversion de toutes les obligations convertibles et stock-options distribuées au personnel.

5.20. Nouvelles normes et interprétations des IFRS

Un certain nombre de nouvelles normes et interprétations, ainsi que des amendements aux normes sont en vigueur pour les périodes annuelles closes après le 31 décembre 2015 et leur application anticipée est permise ; toutefois, le Groupe n'a pas appliqué de manière anticipée les normes nouvelles ou modifiées suivantes dans la préparation de ces états financiers consolidés. La direction n'a pas encore déterminé quel sera l'impact de ces normes, amendements et interprétations sur les états financiers consolidés.

Normes nouvelles ou modifiées	Synthèse des exigences	Incidence possible sur les états financiers consolidés
L'IFRS 9 relative aux Instruments financiers (pas encore adoptée par l'Union européenne)	L'IFRS 9, publiée en juillet 2014, remplace la directive existante dans l'IAS 39 relative aux Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation. L'IFRS 9 comprend des directives révisées sur le classement et l'évaluation des instruments financiers, un nouveau modèle de perte de crédit prévu pour le calcul des dépréciations sur les actifs financiers, ainsi que de nouvelles exigences en matière de comptabilité de couverture générale. Elle reprend par ailleurs la recommandation sur la comptabilisation et la décomptabilisation des instruments financiers de l'IAS 39. L'IFRS 9 entre en vigueur pour les exercices débutant au 1er janvier 2018, mais peut être adoptée de façon anticipée.	Viohalco étudie l'impact potentiel de l'application de l'IFRS 9 sur ses états financiers consolidés.
L'IFRS 15 relative aux Produits des activités ordinaires provenant des contrats avec des clients (pas encore adoptée par l'Union européenne)	L'IFRS 15 établit un cadre global pour la comptabilisation des produits des activités ordinaires (comptabilisation ou non, dans quelle mesure et à quelle date). Elle remplace les recommandations existantes en la matière, notamment l'IAS 18 Produits des activités ordinaires, l'IAS 11 relative aux Contrats de construction et l'IFRIC 13 relative aux Programmes de fidélisation de la clientèle. L'IFRS 15 entre en vigueur pour les exercices débutant au 1er janvier 2018, mais peut être adoptée de façon anticipée.	Viohalco étudie l'impact potentiel de l'application de l'IFRS 15 sur ses états financiers consolidés.

Les autres normes nouvelles ou modifiées suivantes ne devraient pas avoir un impact significatif sur les états financiers consolidés de Viohalco.

- (a) L'IFRS 14 relative aux Comptes de report réglementaires.
- (b) Comptabilisation des acquisitions de participations dans des opérations conjointes (amendements à l'IFRS 11).
- (c) Clarification des méthodes de dépréciation et d'amortissement acceptables (amendements à IAS 16 et l'IAS 38).
- (d) Mise en équivalence dans les états financiers séparés (amendements à l'IAS 27).
- (e) Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise (amendements à l'IFRS 10 et à l'IAS 28).
- (f) Améliorations annuelles des normes IFRS Cycle 2012-2014 – diverses normes.
- (g) Entités de placement : Application de l'exception de consolidation (amendements aux IFRS 10, IFRS 12 et IAS 28).
- (h) Initiative de divulgation (amendements à l'IAS 1).

6. Segments opérationnels

A. Base de la division en segments

Viohalco se divise en 6 segments opérationnels principaux :

- Segment de l'aluminium ;
- Segment du cuivre ;
- Segment des câbles ;
- Segment de l'acier ;
- Segment des tubes d'acier ; et
- Segment de l'immobilier et autres services.

En termes de gestion, Viohalco est composé de six segments stratégiques principaux soumis à compte rendu, qui opèrent dans différentes industries et sont gérés séparément.

Une telle organisation structurelle est déterminée par la nature des risques et des rendements liés à chaque segment opérationnel. Elle s'appuie sur la structure de direction, ainsi que sur le système de compte rendu interne. Elle représente la base selon laquelle Viohalco communique ses renseignements par segment.

L'analyse des segments présentée dans les présents états financiers consolidés est le reflet des activités analysées par secteur d'activité. Elle décrit le plus fidèlement possible la manière dont Viohalco est gérée et fournit des indications précieuses quant à ses activités opérationnelles.

La base de la segmentation a changé par rapport à l'année précédente, à la suite de la restructuration du Groupe qui a eu lieu au cours de l'année en cours.

Voici une brève description des segments :

Segment de l'aluminium : Elval S.A. et ses filiales, Bridgnorth Aluminium et Etem Bulgaria, fournissent une large gamme de produits, allant des bobines et des tôles en aluminium destinées aux applications générales et des feuilles en aluminium à usage ménager aux produits spéciaux, tels que les produits en aluminium laminés et extrudés pour les secteurs de la construction navale, de l'automobile et de la construction, ainsi que des bobines offset.

Segment du cuivre : Halcor et ses filiales produisent un large éventail de produits en cuivre et en alliage de cuivre, qu'il s'agisse de canalisations, de feuillards, de tôles et de plaques, ou de barres conductrices et de tiges en cuivre.

Segment des câbles : Le Groupe Cablel® Hellenic Cables est l'un des plus gros producteurs de câbles en Europe, fabriquant des câbles électriques, de télécommunication et sous-marins, ainsi que des fils émaillés et des composés.

Segment de l'acier : Sidenor Steel Industry, Stomana Industry et leurs filiales fabriquent des produits sidérurgiques longs et plats, ainsi que des produits finis.

Segment des tubes d'acier : Corinth Pipeworks est spécialisée dans la production de tubes d'acier destinés au transport de gaz naturel, de pétrole et d'eau, ainsi que dans la fabrication de profilés d'acier creux abondamment utilisés dans les projets de construction.

Immobilier et autres activités : Ce segment regroupe les segments suivants :

- **Immobilier** : Viohalco crée de la valeur en assurant la réhabilitation immobilière de ses anciens sites industriels en Grèce et en Bulgarie.

- **Technologie et recherche & développement** : Le portefeuille de Viohalco comprend des sociétés de recherche et développement (R&D) et des centres R&D au sein des sociétés qui mettent l'accent sur des produits à valeur ajoutée innovants et des solutions efficaces pour l'optimisation des processus industriels et commerciaux, la recherche sur la performance environnementale des plantes et l'évaluation de l'impact de la croissance durable.
- **Recyclage** : Le segment du recyclage de Viohalco commercialise et traite des matières brutes secondaires, s'occupe de la gestion des déchets et des opérations de protection de l'environnement, et fournit des services aux consommateurs et aux entreprises.
- **Autres** : Viohalco détient aussi des participations dans des sociétés plus petites dans d'autres segments d'activité, notamment dans les équipements sanitaires et les ardoises en céramique (Vitrouvit S.A.) et le courtage d'assurance.

Aucun de ces segments n'atteint les seuils quantitatifs pour les segments soumis à compte rendu en 2015 ou 2014.

Les transferts et les transactions entre segments s'effectuent selon les modalités et conditions commerciales réelles, en vertu des dispositions applicables aux transactions avec des tierces parties.

B. Informations sur les segments soumis à compte rendu

Les renseignements fournis dans le tableau ci-dessous proviennent directement du système de reporting financier interne utilisé par le Conseil d'administration (c'est-à-dire par les principaux décideurs opérationnels) en vue de surveiller et d'évaluer séparément les performances des segments opérationnels.

Les tableaux ci-dessous compilent les renseignements relatifs aux résultats des segments soumis à compte rendu, ainsi que des éléments d'actif et de passif aux 31 décembre 2015 et 2014 et pour les exercices clôturés à ces dates. En raison de la modification de la base de segmentation par rapport à l'année précédente, les informations correspondantes pour 2014 ont été retraitées sur base des montants publiés lors des périodes antérieures.

Les produits et les bénéfices opérationnels par secteur d'activité pour 2015 sont:

Montants en milliers d'euros	Aluminium	Cuivre	Câbles	Acier	Tuyaux d'acier	Immobilier et autres services	Total
Total produits par secteur	1.198.375	1.067.499	494.895	831.332	497.031	241.618	4.330.750
Produits entre secteurs	-65.001	-284.005	-47.609	-258.369	-209.491	-191.540	-1.056.015
Produits par secteur après élimination des produits entre secteurs	1.133.375	783.494	447.285	572.963	287.540	50.078	3.274.735
Bénéfice d'exploitation avant éléments non récurrents	66.719	2.470	26.357	-33.039	17.740	-545	79.701
Éléments non récurrents	-8.948	0	5.190	-432	1.921	-4.055	-6.325
Bénéfice d'exploitation	57.770	2.470	31.547	-33.472	19.662	-4.601	73.376
Produits financiers	872	1.860	6.070	1.031	-355	4.894	14.373
Charges financières	-21.029	-30.081	-29.317	-35.273	-8.002	-1.712	-125.414
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence, nette d'impôts	300	-112	0	-831	1.525	0	882
Résultat avant impôts	37.913	-25.863	8.300	-68.545	12.830	-1.418	-36.784
Impôts sur les bénéfices	-14.677	88	-5.233	-596	-4.998	-1.201	-26.616
Résultat net	23.236	-25.775	3.066	-69.141	7.832	-2.619	-63.400

Les autres informations par secteur d'activité pour 2015 sont:

Montants en milliers d'euros	Aluminium	Cuivre	Câbles	Acier	Tuyaux d'acier	Immobilier et autres services	Total
Actifs	1.141.492	469.215	396.377	827.664	310.005	344.530	3.489.282
Sociétés mises en équivalence	432	639	0	5.456	9.925	0	16.452
Passifs	520.028	516.795	338.839	728.646	170.870	55.712	2.330.891
Dépenses en capital	106.005	12.250	11.401	27.385	36.859	12.135	206.034
Réductions de valeur et amortissements	-52.403	-14.041	-11.582	-33.488	-8.558	-4.935	-125.007
Éléments non récurrents							
Reprise de perte de valeur des immeubles de placement	0	0	5.190	0	1.921	0	7.112
Perte de valeur des immobilisations corporelles	-6.829	0	0	0	0	-3.188	-10.017
Frais de restructuration	-2.119	0	0	-432	0	-867	-3.419
Total des éléments non récurrents	-8.948	0	5.190	-432	1.921	-4.055	-6.325

Les produits et les bénéfices opérationnels par secteur d'activité pour 2014 sont:

Montants en milliers d'euros	Aluminium	Cuivre	Câbles	Acier	Tuyaux d'acier	Immobilier et autres services	Total
Total produits par secteur	1.116.911	932.936	361.862	860.131	205.587	273.667	3.751.094
Produits entre secteurs	-64.686	-237.445	-34.773	-218.768	-31.867	-220.094	-807.632
Produits par secteur après élimination des produits entre secteurs	1.052.226	695.492	327.090	641.362	173.720	53.573	2.943.462
Bénéfice d'exploitation avant éléments non récurrents	32.956	3.329	-8.494	-13.444	-6.323	-6.013	2.011
Éléments non récurrents	0	-293	0	-557	0	2.933	2.083
Bénéfice d'exploitation	32.956	3.036	-8.494	-14.001	-6.323	-3.080	4.094
Produits financiers	5.671	1.087	4.043	895	135	2.471	14.302
Charges financières	-18.776	-30.310	-21.894	-33.220	-3.551	-2.884	-110.635
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence, nette d'impôts	239	505	-33	-645	2.139	0	2.206
Résultat avant impôts	20.090	-25.682	-26.378	-46.970	-7.600	-3.493	-90.033
Impôts sur les bénéfices	-2.912	2.898	4.681	103	-716	-1.564	2.491
Résultat net	17.178	-22.783	-21.696	-46.867	-8.316	-5.057	-87.543

Les autres informations par secteur d'activité pour 2014 sont:

Montants en milliers d'euros	Aluminium	Cuivre	Câbles	Acier	Tuyaux d'acier	Immobilier et autres services	Total
Actifs	1.079.615	428.148	400.172	923.249	321.820	341.036	3.494.039
Sociétés mises en équivalence	353	8	0	6.378	11.757	0	18.495
Passifs	475.650	449.389	338.122	737.370	200.377	68.621	2.269.529
Dépenses en capital	61.648	16.658	31.177	29.360	50.998	6.156	195.997
Réductions de valeur et amortissements	-47.807	-14.725	-9.598	-34.099	-9.569	-3.821	-119.619
Éléments non récurrents							
Perte de valeur des immeubles de placement	0	-293	0	0	0	0	-293
Reprise de perte de valeur des immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	5.354	5.354
Perte de valeur des immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	-2.421	-2.421
Coûts d'inactivité	0	0	0	-557	0	0	-557
Total des éléments non récurrents	0	-293	0	-557	0	2.933	2.083

Pour des informations supplémentaires concernant les éléments non récurrents, veuillez vous reporter à la note 8.D.

C. Informations géographiques

Les segments d'activité de Viohalco sont gérés au niveau mondial, mais opèrent depuis les sites de production et bureaux de vente principalement situés en Grèce, en Allemagne, au Royaume-Uni, en France, en Bulgarie, en Roumanie et en ancienne République yougoslave de Macédoine.

Les informations ci-dessous sont basées sur le chiffre d'affaires par segment généré avec des clients externes, classé par pays de domicile des clients, et sur les actifs par segment regroupés selon leur localisation géographique. Les activités de Viohalco à l'échelle mondiale sont divisées en sept zones géographiques principales. En ce qui concerne l'Europe, les informations relatives à la Grèce et la Belgique font l'objet d'un compte rendu distinct.

Montants en milliers d'euros	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
	2015	2014
Produits		
Grèce	476.591	350.921
Autres états membres de l'Union Européenne	1.913.130	1.819.391
Autres pays Européens	271.395	309.159
Etats-Unis	398.774	242.333
Asie	165.681	143.892
Afrique	44.751	73.214
Océanie	4.413	4.553
Total	3.274.735	2.943.462



Montants en milliers d'euros	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
	2015	2014
Total des actifs		
Grèce	2.415.209	2.647.238
Belgique	6.421	52.420
International	1.084.104	812.876
Total	3.505.734	3.512.534

7. Produits

Montants en milliers d'euros	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
	2015	2014
Ventes de biens	3.120.917	2.869.154
Prestations de services	50.046	53.573
Produits des contrats de construction	103.772	20.735
Total produits	3.274.735	2.943.462

8. Autres produits et charges

A. Autres produits

Montants en milliers d'euros	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
	2015	2014
Subventions publiques	174	408
Produits des honoraires, commission et frais refacturés	5.641	8.099
Indemnités	2.133	921
Loyers de bâtiments	5.717	5.097
Autres loyers	966	440
Reprise de provisions	2.803	865
Remboursement de coûts	1.099	0
Amortissement des subventions reçues	4.630	4.730
Différence de change	14.009	3.449
Produits des services de consulting	1.040	2.334
Produit de cession des immobilisations corporelles	2.180	445
Autres produits d'exploitation	915	2.672
Total des autres produits d'exploitation	41.307	29.460

B. Autres charges

Montants en milliers d'euros	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
	2015	2014
Coûts de production non alloués aux coûts des ventes	-3.203	-4.157
Dépenses opérationnelles et de développement	-707	-438
Différence de change	-6.806	-2.393
Perte de valeur sur créances clients	-2.430	-2.422
Dotations aux amortissements	-4.199	-1.683
Avantages du personnel	-2.698	-3.073
Indemnités payées	-1.074	0
Autres taxes	-979	0
Autres charges	-3.932	-8.693
Total des autres charges d'exploitation	-26.027	-22.859
Autres charges et produits d'exploitation (net)	15.280	6.602

Le gain net de différences de change enregistré comme «Autres revenus» et «Autres charges» s'élève à 7,2 millions d'euros (2014: 1,1 million). L'augmentation du gain net de différences de change est principalement attribuée à la fluctuation de l'euro par rapport au dollar américain.

C. Charges par nature

Montants en milliers d'euros	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
	2015	2014
Variations des stocks de produits finis et travaux en cours	2.316.983	2.120.585
Charges au titre des avantages du personnel	234.612	219.989
Matières premières et consommables	114.872	127.060
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	120.811	116.381
Taxes - accises	6.676	2.986
Primes d'assurance	18.181	10.263
Location	8.015	7.761
Transport	110.539	96.881
Charges de publicité	3.015	1.855
Honoraires et avantages payés à des tiers	202.729	121.669
Perte de valeur sur créances clients et autres provisions	5.486	4.894
Intérêts	42	17
Bénéfices/(pertes) d'instruments dérivés	19.151	0
Autres charges	49.200	117.711
Total coût des ventes, frais de distribution et frais administratifs	3.210.314	2.948.053

Les filiales de Viohalco investissent massivement dans la recherche et le développement de technologies de pointe afin de proposer en permanence des produits et services à valeur ajoutée sur le marché et de perfectionner les processus de production, et afin de promouvoir également le recyclage des matériaux et l'utilisation appropriée des ressources naturelles.

Le montant total des dépenses de recherche et développement comptabilisé en charges au cours de 2015 s'élève à 5,9 millions d'euros (2014 : 5,2 millions d'euros).

D. Éléments non récurrents

Montants en milliers d'euros	Note	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
		2015	2014
Perte de valeur d'immeubles de placement	19	0	-293
Reprise de perte de valeur sur immeubles de placement	19	0	5.354
Pertes de valeur sur immobilisations corporelles	17	-10.017	-2.421
Reprise de perte de valeur sur immobilisation corporelle	17	7.112	0
Coûts de mise à l'arrêt temporaire d'outils de productions		0	-557
Frais de restructuration		-3.419	0
		-6.325	2.083

Des frais de restructuration sont survenus au cours de l'exercice suite aux fusions transfrontalières et aux sous-divisions dans le secteur de l'aluminium. Les dépenses engagées à l'égard de la restructuration se rapportent aux frais juridiques, aux honoraires d'auditeur et d'autres experts et aux frais de transfert sur la propriété et autres éléments connexes.

9. Charges financières nettes

Montants en milliers d'euros	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
	2015	2014
Produits financiers		
Produits d'intérêts	783	7.303
Différences de change	8.953	6.002
Dividendes perçus	881	980
Autres	3.756	17
Produits financiers	14.373	14.302
Charges financières		
Charges d'intérêts et autres	-110.541	-99.576
Contrats de location-financement	-14	-22
Différence de change	-12.445	-9.581
Part inefficace de la variation de juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie	0	-286
Autres	-2.414	-1.169
Charges financières	-125.415	-110.635
Charges financières nettes comptabilisées en résultat	-111.042	-96.333

10. Résultat de base et résultat dilué par action

Étant donné qu'il n'y a pas de stock-options, ni d'obligations convertibles, le résultat de base par action et le résultat dilué par action sont identiques et sont basés sur le résultat attribuable aux actionnaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation.

A. Bénéfice/(perte) attribuable aux actionnaires

Montants en milliers d'euros	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
	2015	2014
Bénéfices/Pertes (-) attribuables aux propriétaires de la société	-59.993	-59.405

B. Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation

en milliers d'actions	Note	2015	2014
Actions ordinaires émises au 1er janvier		219.611	219.611
Effet d'actions émises liées à la fusion avec Sidenor Holdings S.A.	32	4.588	0
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires émises au 31 décembre		224.200	219.611

Le nombre moyen pondéré d'actions fait référence aux actions en circulation au cours de la période.

C. Résultat par action

Le résultat de base et le résultat dilué par action s'élevaient à :

Résultat par action (en EUR par action)	2015	2014
de base et dilué	-0,27	-0,27

11. Avantages du personnel

Montants en milliers d'euros	2015	2014
Régime à prestations définies	25.405	25.675
Régime de retraite	7.845	7.795
Total des avantages du personnel	33.250	33.470
Non courant	25.405	25.675
Courant	7.845	7.795

Pour plus de détails concernant les charges au titre des avantages du personnel, veuillez vous reporter à la note 12.

A. Régimes postérieurs à l'emploi

Les régimes postérieurs à l'emploi en cours sont les suivants :

Régime à cotisations définies

Tous les salariés des sociétés de Viohalco sont couverts pour leur retraite principale par les organismes d'assurance sociale respectifs, dans le respect de la législation locale. Dès que les cotisations ont été versées, les sociétés de Viohalco n'assument plus aucune autre obligation de paiement. Les cotisations habituelles constituent des coûts périodiques nets pour l'exercice durant lequel elles sont dues et, en tant que telles, relèvent des dépenses inhérentes aux avantages sociaux.

Régime à prestations définies

Les salariés des sociétés de Viohalco ont le droit, dans certains pays, principalement en Grèce et en Bulgarie de percevoir une somme forfaitaire à leur départ en retraite. Cette somme forfaitaire est déterminée en tenant compte des années de service et du salaire à la date de départ en retraite. Ce système répond à la définition d'un régime à prestations définies et comptabilise les prestations cumulées au compte de résultat au cours de chaque période au moyen d'une augmentation correspondante d'un passif en matière de retraite. Les avantages versés aux retraités au cours de chaque période sont comptabilisés en contrepartie de ce passif. Le passif des sociétés de Viohalco relatif aux avantages du personnel au 31 décembre 2015 et au 31 décembre 2014 s'élève respectivement à 25.397 milliers d'euros et 25.675 milliers d'euros. Ces régimes ne sont pas provisionnés.

B. Variation du passif net des prestations définies

Le tableau suivant montre la réconciliation entre le solde d'ouverture et le solde de clôture du passif net des prestations définies et de ses composantes.

Montants en milliers d'euros	Régime à prestations définies	
	2015	2014
Solde au 1er janvier	25.675	20.018
Inclus dans le résultat		
Coût des services rendus au cours de la période	1.613	952
Coût des services passés	56	216
Perte de liquidation/Réduction/Cessation	2.167	2.218
Charge/produit d'intérêts (-)	319	564
	4.155	3.951
Inclus dans le résultat global opérationnel		
Réévaluation perte/profit (-):		
Ecart actuariel perte/profit (-) issu de:		
- Changements d'hypothèses démographiques	278	-32
- changements d'hypothèses financières	-1.587	5.074
- ajustements d'expérience	-352	126
	-1.661	5.168
Autres		
Prestations versées	-2.763	-3.461
Solde au 31 décembre	25.405	25.675

C. Obligation au titre des prestations définies

(a) Hypothèses actuarielles

Les principales hypothèses actuarielles par pays à la date de « reporting » étaient les suivantes (en moyenne pondérée) :

Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour les sociétés grecques	31/12/2015	31/12/2014
Taux d'actualisation	2,00%	1,50%
Inflation	1,75%	1,75%
Taux de croissance de la rémunération	1,58%	1,61%
Durée du plan	14,10	15,40

Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour les sociétés bulgares	31/12/2015	31/12/2014
Taux d'actualisation	2,89%	3,29%
Inflation	2,00%	2,00%
Taux de croissance de la rémunération	3,65%	3,54%
Durée du plan	9,50	14,60

*La durée du régime est exprimée en années

(b) Analyse de sensibilité

L'analyse de sensibilité pour chaque hypothèse actuarielle importante qui pouvait être raisonnablement émise à la fin de la période considérée et qui montre comment l'obligation au titre des prestations définies aurait été affectée par ces variations se définit comme suit :

Grèce	31/12/2015	31/12/2014
Sensibilité 1 (taux d'actualisation plus 0,5%) - % différence dans le RPD*	-6,68%	-7,27%
Sensibilité 2 (taux d'actualisation moins 0,5%) - % différence dans le RPD*	7,36%	8,05%
Sensibilité 3 (croissance salariale plus 0,5%) - % différence dans le RPD*	7,13%	7,76%
Sensibilité 4 (croissance salariale plus 0,5%) - % différence dans le RPD*	-6,54%	-7,09%
Sensibilité 5 (hypothèse 0% taux de retrait) - % différence dans le RPD*	2,30%	2,67%

Bulgarie	31/12/2015	31/12/2014
Sensibilité 1 (taux d'actualisation plus 0,5%) - % différence dans le RPD*	-4,51%	-6,79%
Sensibilité 2 (taux d'actualisation moins 0,5%) - % différence dans le RPD*	4,84%	7,39%
Sensibilité 3 (croissance salariale plus 0,5%) - % différence dans le RPD*	4,67%	7,20%
Sensibilité 4 (croissance salariale plus 0,5%) - % différence dans le RPD*	-4,37%	-6,65%
Sensibilité 5 (hypothèse 0% taux de retrait) - % différence dans le RPD*	34,12%	26,89%

*RPD: Régime à prestations définies

L'analyse de sensibilité ci-dessus est basée sur la variation d'une hypothèse alors que toutes les autres hypothèses demeurent constantes. Dans la pratique, il est peu probable que cela se produise et les variations de certaines des hypothèses peuvent être corrélées.

La même méthode (valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies calculée en utilisant la méthode des unités de crédit projetées à la fin de la période de « reporting ») a été appliquée lors du calcul de la sensibilité de l'obligation au titre des prestations définies selon des hypothèses actuarielles significatives lors du calcul du passif au titre du régime de retraite comptabilisé dans l'état de la situation financière. Les méthodes et la formule des hypothèses utilisées pour l'analyse définie n'ont pas changé par rapport à l'année précédente.

12. Charges au titre des avantages du personnel

Montants en milliers d'euros	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
	2015	2014
Salaires et traitements	186.109	173.851
Cotisations obligatoires de sécurité sociale	40.828	40.350
Cotisation aux régimes à cotisation définies	615	458
Charges au titre des régimes à prestations définies	4.155	3.951
Autres avantages du personnel	5.603	4.453
Total	237.310	223.063
Autres avantages du personnel		
Bénéfices distribués au personnel	363	304
Avantages extra-legaux	3.808	2.222
Frais de voyage et d'hébergement	296	335
Bonus	979	947
Autres	157	644
Total	5.603	4.453

Les avantages du personnel se répartissent comme suit:

Montants en milliers d'euros	2015	2014
Coût des ventes	162.323	153.444
Frais de distribution	31.433	30.020
Frais administratifs	40.856	36.526
Autres charges	2.698	3.073
	237.310	223.063

13. Impôts sur le résultat

A. Montants comptabilisés en compte de résultat

Montants en milliers d'euros	2015	2014
Charge d'impôt exigible	-18.921	-9.507
Charge d'impôt différé		
Constatation et renversement des différences temporelles	6.837	4.580
Incidence des modifications aux taux d'impositions et aux lois fiscales	-18.143	-3
Comptabilisation des déficits fiscaux antérieurement non constatés	444	7.449
Variation des différences temporelles déductibles comptabilisées	3.168	-29
	-7.696	11.997
Charge d'impôt (-)/ produit des opérations continues	-26.616	2.491



B. Rapprochement entre le taux d'impôt effectif et le taux d'impôt applicable

Montants en milliers d'euros	2015	2014
Résultat avant impôt	-36.784	-90.033
Impôt sur base du taux d'imposition de 29% en Grèce	10.667	23.409
Dépenses non admises	-3.428	-3.292
Revenus exonérés	10.723	4.173
Reconnaissance de pertes fiscales, crédit d'impôt ou différences temporelle d'une période antérieure, non comptabilisés	444	7.449
Incidence des taux d'imposition différents auxquels sont assujetties des filiales qui exercent leurs activités dans d'autres territoires	-7.576	-1.370
Perte pour laquelle aucune taxe différée n'est comptabilisée	-14.750	-22.751
Différence temporelle sur immobilisation corporelle	3.282	653
Comptabilisation des réserves exonérées	262	-74
Reprise partielle ou utilisation de la provision pour taxes	0	-391
Changements d'estimation liés aux exercices précédents	-95	319
Précompte mobilier sur les dividendes étrangers	-268	-310
Augmentation du taux d'impôt	-18.143	-3
Autres taxes	0	-263
Reprise d'actif d'impôt différé	-7.733	-3.239
Contrôles fiscaux	0	-1.819
Charge d'impôt rapportée dans le compte de résultat consolidé	-72%	3%
	-26.616	2.491

Selon les lois grecques N. 4334/2015 et N. 4336/2015, le taux d'imposition sur le revenu des sociétés pour les entités juridiques domiciliées en Grèce est fixé à 29 % pour l'exercice 2015 et au-delà, alors que le taux correspondant pour 2014 était de 26 %. La variation de la charge d'impôt sur le résultat découlait du nouveau calcul des impôts différés en 2015, suite à la modification du taux d'imposition sur les sociétés en Grèce.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes pertes fiscales reportées dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, soit disponible selon le plan d'activité des sociétés de Viohalco. Au 31 décembre 2015, les actifs d'impôts différés sur pertes fiscales reportées s'élevaient à 19 millions d'euros (31 décembre 2014 : 18,9 millions d'euros) relatifs à des pertes fiscales de 65,2 millions d'euros.

C. Variation des actifs et passifs d'impôts différés

Montants en milliers d'euros	Solde net au 1er janvier	Comptabilisé en compte de résultat	Comptabilisé en éléments du résultat global	Différence de change	Autre	Solde au 31 décembre		
						Net	Actifs d'impôts différés	Passifs d'impôts différés
Immobilisations corporelles	-147.030	-6.754	0	-77	0	-153.861	6.353	-160.214
Immobilisations incorporelles	2.109	-458	0	0	83	1.734	175	1.559
Immeubles de placement	-12.181	-1.119	0	0	0	-13.299	38	-13.337
Actifs financiers disponibles à la vente	6	186	329	0	826	1.347	-617	1.964
Instruments dérivés	-2.479	-127	649	-4	-13	-1.974	114	-2.088
Stocks	52	551	0	0	0	603	601	3
Emprunts et dettes financières	-3.527	-28	0	0	0	-3.556	0	-3.556
Avantages du personnel	5.241	906	-494	-1	36	5.688	798	4.890
Provisions	4.268	386	0	0	-79	4.576	169	4.407
Autres	1.829	-1.131	0	359	-998	60	342	-282
Perte fiscale reportée	18.939	-108	0	-7	158	18.983	3.693	15.289
Actifs/passifs d'impôts(-) avant imputation	-132.773	-7.696	485	270	13	-139.700	11.664	-151.365

Montants en milliers d'euros	Solde net au 1er janvier	Comptabilisé en compte de résultat	Comptabilisé en éléments du résultat global	Différence de change	Autre	Solde au 31 décembre		
						Net	Actifs d'impôts différés	Passifs d'impôts différés
Immobilisations corporelles	-153.130	6.421	0	-254	-67	-147.030	2.513	-149.544
Immobilisations incorporelles	2.346	-245	0	0	9	2.109	6	2.103
Immeubles de placement	-10.559	-1.621	0	0	0	-12.181	25	-12.206
Actifs financiers disponibles à la vente	153	-68	-79	0	0	6	-50	57
Instruments dérivés	-2.163	-444	140	-13	0	-2.479	-125	-2.355
Stocks	-880	1.041	0	0	-109	52	41	11
Emprunts et dettes financières	-4.032	504	0	0	0	-3.527	0	-3.527
Avantages du personnel	4.515	-580	1.355	0	-49	5.241	459	4.781
Provisions	4.011	76	0	-1	181	4.268	135	4.133
Autres	813	872	-20	147	16	1.829	273	1.556
Perte fiscale reportée	12.898	6.041	0	0	0	18.939	2.041	16.898
Actifs/passifs d'impôts(-) avant imputation	-146.027	11.997	1.396	-120	-19	-132.773	5.318	-138.091

Les actifs d'impôts différés eu égard aux pertes fiscales reportées se chiffrant à 589 millions d'euros (685 millions d'euros en 2014), avec une date d'expiration comprise entre 2016 et 2020 n'ont pas été comptabilisés.

14. Stocks

Montants en milliers d'euros	2015	2014
Marchandises	70.052	76.983
Produits finis	215.128	224.187
Produits semi-finis	147.246	167.794
Sous-produits et ferraille	19.203	19.637
En cours de production	44.621	50.600
Matières premières et consommables	315.622	329.170
Total	811.871	868.370
Pertes de valeur:		
Marchandises	-5.490	-1.615
Produits finis	-10.907	-1.539
Produits semi-finis	-968	-1.268
Sous-produits et ferraille	-238	0
En cours de production	-3.099	-18
Matières premières et consommables	-4.928	-3.222
	-25.630	-7.661
Valeur de réalisation nette totale	786.242	860.709

En 2015, le coût des stocks comptabilisé à titre de charge au cours de l'exercice et inclus dans le poste « Coût des ventes » s'est chiffré à 2.315 millions d'euros (2014 : 2.119 millions d'euros).

En application des dispositions de la norme IAS 2, selon laquelle les stocks sont évalués à la valeur la plus faible entre le coût d'acquisition et de la valeur nette de réalisation, une dépréciation de 25.630 milliers d'euros a été comptabilisée par les entités de Viohalco (2014 : 7.661 milliers d'euros). Ce montant a été imputé au compte de résultat consolidé dans la rubrique « Coût des ventes ».

Le montant de la dépréciation concerne principalement les filiales qui utilisent le cuivre et l'acier, à savoir Corinth Pipeworks S.A., Halcor Group et Stomana S.A., étant donné que les prix de ces métaux suivaient une tendance à la baisse à la fin de l'année.

Des stocks d'une valeur comptable de 161,9 millions d'euros ont été donnés en garantie pour des emprunts concédés aux sociétés de Viohalco (voir Note 25).



15. Créances commerciales et autres débiteurs

Montants en milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014
Actifs courants		
Créances commerciales	396.631	405.956
Montants bruts dus par des clients pour contrats	33.187	4.837
Moins: Pertes de valeur	-49.104	-45.414
Total net des créances commerciales	380.713	365.378
Autres paiements anticipés	1.871	25.386
Chèques et effets à recevoir & chèques échus	24.818	26.647
Créances commerciales dues par les parties liées	20.109	12.704
Autres débiteurs	73.101	61.443
Actifs d'impôt exigible	45.899	51.104
Créances de dividendes ou de sociétés affiliées	575	539
Moins: Pertes de valeur	-8.923	-8.115
Total net des autres créances commerciales	157.451	169.707
Total net des créances commerciales et autres débiteurs	538.165	535.085
Actifs non courants		
Créances commerciales non courantes d'entreprises associées	0	546
Autres créances non courantes	8.033	7.079
Total des créances commerciales et autres débiteurs non courants	8.033	7.624
Total des créances commerciales et autres débiteurs	546.197	542.710

A. Litiges

En 2010, la filiale Corinth Pipeworks SA a débuté en Grèce et dans d'autres juridictions, une action en justice contre un ancien client au Moyen-Orient concernant le recouvrement d'une créance en souffrance de 24,8 millions de dollars américains (22,8 millions d'euros au 31 décembre 2015).

Suite à une série de procédures judiciaires (procès et appels), la Cour de Cassation de Dubaï a, le 19 mars 2014, finalement accueilli l'appel de l'entreprise du 26 septembre 2013 et a annulé la décision précédente de la Cour pour la part qui a reconnu la contre-demande fictive du client, et a ordonné la compensation de cette contre-demande avec la demande de l'entreprise. L'affaire a ensuite été renvoyée devant la Cour d'Appel qui étudie à présent la validité de la contre-demande. La date de fin attendue des audiences de la cour est inconnue.

D'après une évaluation des avocats de Dubaï qui s'occupent de cette affaire, il est probable que la Cour d'Appel rejette la contre-demande du client. Dès lors, il n'y aura pas besoin de compenser cette contre-demande avec la demande de l'entreprise pour le paiement des créances en souffrance.

En outre, l'entreprise, afin de garantir ses droits, a imposé une saisie provisionnelle des actifs immobiliers des tierces parties qui sont impliquées dans l'affaire conformément à la décision du Tribunal de Première Instance d'Athènes (émise sous les procédures de mesures conservatoires).

L'entreprise a enregistré en 2010 une dépréciation de 12,5 millions de dollars américains (11,4 millions d'euros à la date du rapport) à l'encontre de cette créance. Tandis que l'action en justice pour le recouvrement de la créance est en cours, et puisqu'aucun jugement final n'a été prononcé, l'entreprise considère qu'il n'y a aucune raison de réviser la dépréciation à la date du rapport.

B. Contrats de construction en cours

Montants en milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014
Montant des revenus de contrats comptabilisés	103.772	20.735
Montant brut dont les clients sont redevables pour contrats	33.187	4.837
Montant des avances reçues	4.410	5.496
Montant des retenues	3.608	859

Le montant des produits des activités ordinaires provenant des contrats de construction comptabilisé est lié aux projets de construction et d'installation de câbles à haute tension. Aucun passif éventuel concernant les projets en constructions n'existe à la date de « reporting ».

C. Risques de crédit et de marché et pertes de valeur

L'information concernant l'exposition au risque de crédit et au risque de marché des sociétés de Viohalco, et aux pertes de valeur sur créances commerciales et autres débiteurs, sauf contrats de constructions en cours, est présentée dans la note 29.

16. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Montants en milliers d'euros	2015	2014
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7.365	8.468
Dépôts bancaires court terme	128.931	91.144
Total	136.296	99.612

17. Immobilisations corporelles

A. Rapprochement des valeurs comptables

Montants en milliers d'euros	Terrain et Immeubles	Machines	Fouritures et autres équipements	En cours de construction	Total
Coût					
Solde au 1 janvier 2015	869.936	2.099.556	63.572	138.150	3.171.214
Acquisitions	9.184	17.623	2.552	164.057	193.416
Cessions	-4.702	-9.867	-2.724	-1.410	-18.703
Reclassification lié aux scissions	0	-16.712	-768	0	-17.480
Reclassement en immeubles de placement	-7.036	0	0	-26	-7.062
Autres reclassements	16.352	57.881	794	-77.211	-2.185
Effet de change	1.032	5.196	19	1.720	7.968
Solde au 31 décembre 2015	884.766	2.153.677	63.445	225.281	3.327.169
Amortissements cumulés et dépréciation					
Solde au 1 janvier 2015	-254.285	-1.102.281	-53.624	-2.000	-1.412.190
Amortissement	-18.919	-98.750	-3.131	0	-120.801
Cessions	203	6.819	2.190	0	9.213
Reclassification lié aux scissions	0	16.712	768	0	17.480
Perte de valeur	0	-7.310	0	-2.708	-10.017
Reprise de perte de valeur	7.112	0	0	0	7.112
Reclassement en immeubles de placement	757	0	0	0	757
Effet de change	-554	-3.798	218	0	-4.134
Solde au 31 décembre 2015	-265.686	-1.188.608	-53.578	-4.708	-1.512.581
Valeur comptable au 31 décembre 2015	619.080	965.069	9.866	220.573	1.814.588



Montants en milliers d'euros	Terrain et Immeubles	Machines	Fournitures et autres équipements	En cours de construction	Total
Coût					
Solde au 1 janvier 2014	854.465	1.925.363	62.326	148.287	2.990.441
Acquisitions	3.445	28.787	2.338	155.493	190.062
Cessions	-328	-3.349	-287	-255	-4.218
Acquisition lié à un regroupement d'entreprises	-460	-273	-176	-57	-967
Reclassement en immeubles de placement	-12.624	0	0	-11	-12.635
Autres reclassements	24.576	144.523	-662	-167.092	1.344
Effet de change	863	4.506	33	1.785	7.186
Solde au 31 décembre 2014	869.936	2.099.556	63.572	138.150	3.171.214
Amortissements cumulés et dépréciation					
Solde au 1 janvier 2014	-240.629	-1.003.095	-52.048	-2.000	-1.297.773
Amortissement	-18.499	-94.210	-3.222	0	-115.931
Cessions	76	2.500	280	0	2.857
(Acquisition)/cession liée à un regroupement d'entreprises	439	296	129	0	864
Perte de valeur	0	-2.421	0	0	-2.421
Reclassement en immeubles de placement	4.638	0	0	0	4.638
Autres reclassements	-95	-1.213	1.268	0	-40
Effet de change	-215	-4.138	-31	0	-4.384
Solde au 31 décembre 2014	-254.285	-1.102.281	-53.624	-2.000	-1.412.190
Valeur comptable au 31 décembre 2014	615.651	997.275	9.948	136.150	1.759.024

Le montant inscrit au poste Reclassements vise les immobilisations incorporelles en cours qui sont reclassées pour l'exercice en immobilisations incorporelles (se reporter au tableau à la note 18).

B. Bâtiments loués et équipements

Les sociétés de Viohalco louent des bâtiments et des équipements en vertu de plusieurs contrats de location financement. Les équipements loués couvrent les obligations en vertu des contrats de location.

Au 31 décembre 2015, la valeur nette comptable des immobilisations détenues en location financement est:

Montants en milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014
Bâtiments		
Coût	1.394	1.394
Amortissements cumulés	-267	-197
Valeur nette comptable	1.127	1.196
Machines		
Montants en milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014
Coût	10.311	9.447
Amortissements cumulés	-7.692	-7.391
Valeur nette comptable	2.619	2.055

C. Sûretés

Des immobilisations corporelles d'une valeur comptable de 1.205 millions d'euros ont été hypothéquées afin de garantir les emprunts des sociétés de Viohalco (voir la note 25).

D. Immobilisations en cours de construction

Les principaux éléments constituant les immobilisations en cours de construction aux 31 décembre 2015 et 2014 sont les suivants :

- l'investissement en cours dans le site d'Oinofyta, portant sur les processus de laminage de l'aluminium, détenu par le groupe Elval,
- le programme d'investissement en cours dans l'unité de production de Bridgnorth S.A., membre du groupe Elval, au Royaume-Uni,

- l'investissement relatif à l'usine de fabrication de tubes LSAW-JCOE de large diamètre et soudés longitudinalement dans l'unité de production de Corinth Pipeworks (un composant du segment de l'acier) situé dans la région industrielle de Thisvi,
- le versement d'échéances pour de nouvelles machines visant à augmenter la variété et la qualité des produits et à réduire davantage les coûts de production et d'énergie dans le segment de l'acier.

Une part significative des investissements précités devrait être achevée en 2016.

Les frais d'emprunts capitalisés relatifs aux immobilisations en cours de constructions s'élèvent à 3.151 milliers d'euros (2014 : 3.618 milliers d'euros) et ont été calculés en utilisant un taux de capitalisation moyen de 5,5 % (2014 : 5,3 %).

E. Transfert au poste Immeubles de placement

En 2015, certaines propriétés des sociétés de Viohalco ont été transférées au poste Immeubles de placement (voir la note 19), car elles ne vont plus être utilisées à des fins propres et seront ultérieurement données en location à une tierce partie. Par conséquent, une reclassification des propriétés d'une valeur comptable de 6,3 millions d'euros a été opérée de la rubrique Immobilisations à la rubrique Immeubles de placement.

F. Dépréciation d'immobilisations corporelles

Le 31 décembre 2015, un test de dépréciation a été réalisé pour chaque Unité génératrice de trésorerie (ci après, UGT) pour laquelle des indications de perte de valeur existaient au 31 décembre 2015. Les indications de perte de valeur étaient les pertes réalisées par ces UGT au cours des derniers exercices. Pour déterminer la valeur recouvrable par UGT, des projections de flux de trésorerie sur une période de cinq ans ont été utilisées. Le résultat de ce test indique qu'au 31 décembre 2015 aucune perte de valeur n'existait concernant les immobilisations corporelles utilisées par ces UGT, car le montant recouvrable de chaque UGT dépassait les valeurs comptables respectives.

Au cours de l'année 2015, une perte de valeur a été enregistrée sur la valeur comptable de certaines machines qui ne sont plus utilisées par les sociétés Viohalco et ne devraient apporter aucun avantage économique à l'avenir compte tenu de leur obsolescence. Cette perte de valeur s'élève à 4,1 millions d'euros pour les machines précédemment utilisées dans le segment de l'aluminium et de 3,2 millions d'euros pour les machines utilisées pour la production de tuiles (activité classée dans le segment de l'immobilier et autres services).

Enfin, des pertes de valeur de 0,7 million d'euros et de 2 millions d'euros ont été respectivement enregistrées sur la valeur comptable d'un bâtiment et d'équipements en construction. Le montant des pertes de valeur comptabilisées représente une estimation des dommages subis dans une usine donnée.

G. Reprise de dépréciation d'immobilisations corporelles

Un test a été réalisé pour chaque UGT pour laquelle des indications de perte de valeur existaient au 31 décembre 2015. La perte de valeur comptabilisée précédemment en 2013 concernait les bâtiments administratifs utilisés par ces UGT. Les indications de reprise de dépréciation précédemment enregistrées concernaient l'amélioration de la performance attendue de certaines UGT au cours des années suivantes.

Pour déterminer la valeur recouvrable par UGT, des projections de flux de trésorerie sur une période de cinq ans ont été utilisées (méthode de la valeur d'utilité). Les résultats de ce test ont indiqué que les montants recouvrables de Hellenic Cables S.A. et de Corinth Pipeworks S.A. dépassaient leurs valeurs comptables et donc que les pertes de valeur comptabilisées précédemment devaient être reprises.

Les montants repris s'élèvent à 5,2 millions d'euros pour les bâtiments utilisés par Hellenic Cables S.A. et 1,9 million d'euros pour les bâtiments utilisés par Corinth Pipeworks S.A. Les taux d'escompte utilisés pour calculer la valeur de chaque UGT sont les suivants :

- Pour l'UGT Hellenic Cables S.A., de 7,2 % à 7,6 % pour la période de cinq ans et 7,4 % pour la valeur terminale et,
- Pour l'UGT Corinth Pipeworks S.A., de 7,4 % à 8,4 % pour la période initiale et 7,7 % pour la valeur terminale.

18. Goodwill et immobilisations incorporelles

A. Rapprochement des valeurs comptables

Montants en milliers d'euros	Goodwill	Coûts de développement	Brevets et marques	Logiciels	Autres	Total
Coût						
Solde au 1 janvier 2015	3.132	534	16.832	31.032	2.520	54.049
Acquisitions	0	75	1.705	848	112	2.740
Cessions	0	-37	0	-68	0	-106
Acquisition lié à des scissions	0	0	-2	-766	3	-765
Reclassement	0	0	1.119	1.136	-70	2.185
Effet de change	0	0	0	-20	0	-20
Solde au 31 décembre 2015	3.132	571	19.653	32.161	2.565	58.083
Amortissements cumulés et dépréciation						
Solde au 1 janvier 2015	-1.500	-534	-3.371	-26.407	-960	-32.771
Amortissement	0	-22	-698	-1.750	-72	-2.542
Cessions	0	37	0	48	-2	83
Acquisition lié à des scissions	0	0	2	766	0	768
Effet de change	0	0	-35	16	-4	-23
Solde au 31 décembre 2015	-1.500	-518	-4.101	-27.326	-1.039	-34.484
Valeur comptable au 31 décembre 2015	1.632	53	15.552	4.835	1.527	23.598

Montants en milliers d'euros	Goodwill	Coûts de développement	Brevets et marques	Logiciels	Autres	Total
Coût						
Solde au 1 janvier 2014	3.211	535	15.503	28.487	2.266	50.002
Acquisitions	0	0	101	1.140	259	1.500
Cessions	-80	0	0	-44	0	-123
Acquisition lié à un regroupement d'entreprises	0	0	0	37	0	37
Reclassement	0	-2	1.227	1.417	-16	2.626
Effet de change	0	0	0	-5	12	7
Solde au 31 décembre 2014	3.132	534	16.832	31.032	2.520	54.049
Amortissements cumulés et dépréciation						
Solde au 1 janvier 2014	-1.500	-535	-2.598	-24.753	-915	-30.301
Amortissement	0	0	-508	-1.917	-88	-2.512
Cessions	0	0	0	48	0	48
Reclassement	0	1	-265	214	52	3
Effet de change	0	0	0	1	-9	-8
Solde au 31 décembre 2014	-1.500	-534	-3.371	-26.407	-960	-32.771
Valeur comptable au 31 décembre 2014	1.632	0	13.461	4.625	1.560	21.278

B. Amortissements

Les amortissements des marques et licences qui ont des durées d'utilité déterminées, des logiciels et d'autres immobilisations incorporelles sont alloués au coût des stocks et sont inclus dans les coûts de vente lorsque le stock est vendu, car les marques et licences et les logiciels sont principalement utilisés directement pour la fabrication de produits et sont considérés comme des frais généraux de production. L'amortissement des actifs incorporels qui ne sont pas utilisés pour la production est affecté aux dépenses administratives.

C. Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée

Toutes les immobilisations incorporelles ont une durée d'utilité déterminée (voir la note 5.10), à l'exception des actifs suivants, inclus dans la catégorie marques de commerce et licences :

i. Immobilisations incorporelles pour l'UGT Fulgor

- a. La dénomination commerciale Fulgor (valeur comptable de 1,4 million d'euros au 31 décembre 2015)

Cette appellation porte sur le secteur des câbles sous-marins de moyenne tension et des câbles terrestres haute tension dans lequel Fulgor exerçait des activités avant son acquisition par Hellenic Cables en 2011, et qui est assorti d'avantages économiques substantiels. Sur la base de l'analyse de facteurs pertinents (par exemple, taux de notoriété, absence d'engagement de longue durée auprès d'une clientèle étoffée, développement futur du secteur), la durée d'utilité de la marque est considérée comme étant indéfinie.

- b. La licence d'utilisation du port de Soussaki, Corinthe (valeur comptable de 8,3 millions d'euros au 31 décembre 2015) Fulgor détient une licence pour l'utilisation permanente et exclusive du port situé sur le site de l'usine, dans la localité de Soussaki en Corinthe. Ce port est nécessaire pour les activités de production de câbles sous-marins moyenne et haute tension. Durant les années 2012-2015, la société a investi 91 millions d'euros dans la modernisation et l'expansion de la capacité de production de câbles sous-marins haute tension. Depuis 2014, la production a commencé comme prévu. La durée d'utilité de cet actif est considérée comme étant indéfinie, car l'utilisation de ces facilités portuaires est indéfinie, dans le contexte du développement significatif de ce secteur.
- ii. Immobilisations incorporelles pour l'UGT Reynolds (valeur comptable de 1,5 million d'euros au 31 décembre 2015) Suite à l'acquisition de Reynolds Cuivre par Genecos, qui est une filiale d'Elval, un actif incorporel lié au nom de marque « Reynolds » a été reconnu, car il est prévu que son utilisation génère des avantages économiques importants. En fonction de l'analyse de facteurs pertinents (par exemple, connaissance du marché, clientèle étoffée, prévision de développements futurs), la durée d'utilité de la marque est considérée comme étant indéfinie.

D. Test de dépréciation

(a) Immobilisations incorporelles pour l'UGT Fulgor

Étant donné que ces immobilisations ne génèrent pas de flux de trésorerie indépendants, la société a décidé d'effectuer le test de dépréciation en se basant sur le site de production de Fulgor, qui contient ces actifs, en tant qu'unité génératrice de revenus (UGT). Pour calculer la valeur d'usage de ces immobilisations, des projections des flux de trésorerie fondées sur des estimations de la direction pour une période de cinq ans ont été utilisées. Ces projections tiennent compte des contrats que la société a déjà signés, ainsi que des contrats dont l'annonce est attendue en Grèce et ailleurs.

Les flux de trésorerie au terme de ces cinq premières années ont été calculés au moyen d'un taux de croissance estimé de 0,5 %, qui reflète en grande partie les estimations de la direction quant aux perspectives de croissance des activités en matière de câbles sous-marins haute tension. Le taux utilisé pour escompter ces flux de trésorerie se situe entre 8,4 % et 10,9 % pour la période de cinq ans et à 8,5 % pour la valeur terminale. Ces taux sont basés sur :

- Le taux sans risque est déterminé selon les taux AAA de la zone euro et est compris entre 0,1 % pour la période de 5 ans et 1,4 % pour la valeur terminale.
- Le risque pays pour la Grèce a été fixé dans la fourchette 3,1-5 % pour les cinq premières années et à 2,7 % pour la valeur terminale.
- La prime du risque de marché est déterminée à 5,8 %.

Les résultats de ce test ont indiqué que les montants recouvrables au 31 décembre 2015 dépassent les valeurs comptables de l'UGT qui s'élèvent à 121 millions d'euros, à concurrence de 55,4 millions d'euros.

De même, une analyse de sensibilité portant sur les principales hypothèses du modèle (taux d'escompte et croissance perpétuelle) a été réalisée afin de vérifier l'adéquation de l'ampleur de la marge. Les résultats de cette analyse de sensibilité ont indiqué que le montant recouvrable excède la valeur comptable de l'UGT.

Résultats de l'analyse de sensibilité pour le test de dépréciation :

	Hypothèses utilisées	Variation des taux nécessaire pour que la valeur recouvrable soit égale à la valeur comptable
Taux d'escompte	entre 8,4 % et 10,9 %	+2,8 %
Taux de croissance à l'infini	0,5 %	-4,4 %

(b) Immobilisations incorporelles pour l'UGT Reynolds

La valeur recouvrable de l'UGT qui comprenait cet actif incorporel (Reynolds Cuivre S.A.) a été estimée sur la base de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs susceptibles de découler de l'UGT (valeur d'utilité).

Les flux de trésorerie au terme de ces cinq premières années ont été calculés au moyen d'un taux de croissance estimé de 0,5 %, qui reflète en grande partie les estimations de la direction quant aux perspectives de croissance pour le marché. Le taux utilisé pour escompter ces flux de trésorerie est de 7,6 % pour la période de cinq ans et pour la valeur terminale. Ces taux sont basés sur :

- Le taux sans risque a été déterminé à 0,6 %.
- La prime de risque de marché (qui comprend le risque pays pour l'exploitation en France) a été déterminée à 6,3 %.

Les résultats de ce test ont indiqué que les montants recouvrables au 31 décembre 2015 dépassent les valeurs comptables de l'UGT qui s'élèvent à 6,9 millions d'euros, à concurrence de 5,1 millions d'euros.

De même, une analyse de sensibilité portant sur les principales hypothèses du modèle (taux d'escompte et croissance perpétuelle) a été réalisée afin de vérifier l'adéquation de l'ampleur de la marge. Les résultats de cette analyse de sensibilité ont indiqué que le montant recouvrable excède la valeur comptable de l'UGT.

Résultats de l'analyse de sensibilité pour le test de dépréciation :

	Hypothèses utilisées	Variation des taux requis pour que la valeur recouvrable soit égale à la valeur comptable
Taux d'escompte	7,6 %	+3,8 %
Taux de croissance à l'infini	0,5 %	-4,1 %

19. Immeubles de placement

A. Rapprochement des valeurs comptables

Montants en milliers d'euros	2015	2014
Solde au 1er janvier	141.497	125.395
Additions	9.878	4.906
Transféré des immobilisations corporelles	6.305	7.997
Cessions	0	-682
Perte de valeur	0	-293
Reprise de perte de valeur	0	5.354
Amortissements	-1.667	-1.172
Autres	0	-7
Solde au 31 décembre	156.012	141.497
Valeur comptable brute	224.201	207.262
Amortissements cumulés et pertes de valeur	-68.189	-65.765
Valeur comptable nette au 31 décembre	156.012	141.497

Le tableau ci-dessous résume les propriétés les plus importantes détenues par Viohalco et ses filiales :

Bien immobilier	Emplacement	'000 m ² (1)
Magasin Ikea et centre commercial River West	96, Kifissos Av., Egaleo (Grèce)	123,5
Hôtel	Karaiskaki Square, Athènes (Grèce)	23,4
Bâtiments industriels et de bureaux (ex-usine BIC)	Oinofyta (Grèce)	9,5
Centre commercial Mare West	Corinthe (Grèce)	14,0
Complexe de bureaux	115, Kifissias Ave., Athènes (Grèce)	39,5
Complexe de bureaux	57, Ethnikis Antistasseos St., Halandri (Grèce)	6,0
Complexe de bureaux	26, Apostolopoulou St., Halandri (Grèce)	10,9
Bâtiment de bureaux	53A, Nikola Vaptzarov Blvd, Sofia (Bulgarie)	5,0

(1) fait référence à la surface bâtie

Les immeubles de placement comprennent un certain nombre de propriétés commerciales qui sont actuellement louées à des tiers ou qui le seront dans un avenir prévisible.

Tous les loyers sont indexés sur les prix à la consommation. Les prorogations ultérieures sont négociées avec le locataire et les périodes de prorogation sont en moyenne de quatre années. Aucun loyer conditionnel n'est pratiqué.

B. Évaluation de la juste valeur – Pertes de valeur cumulées

La perte de valeur cumulée reportée équivaut à 40,3 millions d'euros. En fonction de l'évaluation de la direction, au cours de la période actuelle, il n'y avait ni d'indications de dépréciation ni d'indications de reprise de la dépréciation enregistrée précédemment.

La juste valeur des immeubles de placement détenus par Viohalco et ses filiales dans le secteur du développement immobilier se chiffre à 165,8 millions d'euros (147,3 millions d'euros au 31 décembre 2014).

C. Restrictions - Contractual obligations

There are neither restrictions nor contractual obligations.

20. Entreprises mises en équivalence

A. Rapprochement des valeurs comptables des entreprises associées

Montants en milliers d'euros	2015	2014
Solde au 1 janvier	18.495	23.416
Quote-part du résultat net	882	2.206
Dividendes reçus	-1.012	-2.551
Acquisitions	757	2.289
Moins-values	0	-20
Impact des variations du taux de change	-2.670	-6.844
Solde au 31 décembre	16.452	18.495

B. Information financière pour chaque entreprise associée

2015							
Société (Montants en milliers d'euros)	Pays	Résultat d'activités poursuivies	Autre éléments du résultat global	Résultat global total	Participation détenues directement	Participation finale	
AFSEL S.A.	Grèce	599	0	599	50,00%	36,32%	
DOMOPLEX LTD	Chypre	-650	0	-650	45,00%	45,00%	
ZAO TMK-CPW	Russie	3.113	0	3.113	49,00%	42,06%	
SMARTREO	Australie	-1.824	0	-1.824	49,96%	49,94%	
AWM SPA	Italie	1.097	0	1.097	34,00%	34,00%	
HC ISITMA A.S.	Turquie	-225	0	-225	50,00%	33,17%	

Société (Montants en milliers d'euros)	Secteur	Actifs courants	Actifs non courants	Passifs courants	Passifs non courants	Chiffre d'affaires
AFSEL S.A.	Aluminium	1.537	4	-701	0	1.187
DOMOPLEX LTD	Acier	2.517	3.298	-4.331	-73	2.543
ZAO TMK-CPW	Tubes d'acier	19.849	9.003	-7.611	-34	49.018
SMARTREO	Acier	1.061	3.776	-2.959	0	2.444
AWM SPA	Acier	6.988	6.650	-3.447	-2.737	17.272
HC ISITMA A.S.	Cuivre	451	1.457	728	0	1.776

2014							
Société (Montants en milliers d'euros)	Pays	Résultat d'activités poursuivies	Autre éléments du résultat global	Résultat global total	Participation détenues directement	Participation finale	
AFSEL S.A.	Grèce	404	0	404	50,00%	36,32%	
DOMOPLEX LTD	Chypre	-563	0	-563	45,00%	33,95%	
ZAO TMK-CPW	Russie	4.366	0	4.366	49,00%	32,60%	
SMARTREO	Australie	-1.506	0	-1.506	49,96%	36,97%	
AWM SPA	Italie	1.673	0	1.673	34,00%	25,65%	

Société (Montants en milliers d'euros)	Secteur	Actifs courants	Actifs non courants	Passifs courants	Passifs non courants	Chiffre d'affaires
AFSEL S.A.	Aluminium	862	4	0	-228	914
DOMOPLEX LTD	Acier	2.614	3.863	-4.006	-323	2.912
ZAO TMK-CPW	Tubes d'acier	22.213	10.492	-7.047	-1	59.160
SMARTREO	Acier	537	3.961	-782	0	81
AWM SPA	Acier	10.181	6.212	-8.385	-1.751	21.013

En 2015, la filiale Halcor S.A. a participé également avec Cantas A.S. (Turquie) à la création de la coentreprise HC Isitma A.S. (Turquie) en payant un montant de 745 milliers d'euros.

Les informations financières susmentionnées sont présentées sous réserve de ce qui suit :

- (a) Il n'existe aucune restriction sur la capacité des coentreprises ou des entreprises associées à transférer des fonds vers l'entité sous la forme de dividendes en espèces, ou de rembourser des prêts ou des avances consentis par l'entité.
- (b) Les états financiers des coentreprises ou associés sont utilisés lors de l'application de la méthode de mise en équivalence et sont publiés à la même date que ceux de Viohalco.
- (c) Il n'existe aucune part non comptabilisée des pertes d'une coentreprise ou d'un associé, tant pour la période de « reporting » que sur les périodes cumulées.

21. Autres placements

A. Actifs financiers disponibles à la vente

Montants en milliers d'euros	2015	2014
Solde au 1 janvier	50.366	65.765
Acquisitions	183	1.732
Ventes	-41.086	-17.803
Modification à la juste valeur par le biais du résultat net	2.561	-583
Modification à la juste valeur par le biais des capitaux propres	-4.378	1.116
Reclassement en portefeuille commercial	0	139
Solde au 31 décembre	7.645	50.366

Les autres investissements sont des actifs financiers disponible à la vente et incluent:

Montants en milliers d'euros	2015	2014
Titres cotés		
- Instruments de capitaux propres Grecs	174	305
- Instruments d'emprunts internationaux	0	19.887
- Instruments de capitaux propres internationaux	2.508	23.943
Actions non cotées		
- Instruments de capitaux propres Grecques	2.289	5.341
- Instruments de capitaux propres internationaux	2.040	46
- Fonds de placement	633	826
- Autres	0	17
	7.645	50.366

22. Instruments dérivés

Le tableau suivant présente la valeur comptable des instruments dérivés :

Montants en milliers d'euros	2015	2014
Actifs non courants		
Forwards pour couvrir les flux de trésorerie	0	739
Contrats à terme	0	147
Total	0	887
Actifs courants		
Forwards pour couvrir les flux de trésorerie	1.968	3.222
Contrats à terme	1.686	6.232
Total	3.654	9.454
Passifs non courants		
Swaps de taux de change	0	82
Contrats à terme FX	383	56
Contrats à terme	160	10
Total	543	148
Passifs courants		
Swaps de taux de change	91	187
Forwards pour couvrir les flux de trésorerie	2.205	9.225
Contrats à terme	3.637	1.813
Total	5.932	11.225

Comptabilité de couverture

Viohalco et ses filiales détiennent des instruments financiers dérivés aux fins de couverture des flux de trésorerie et de la juste valeur.

The abovementioned derivative financial instruments cover risks from:

- Fluctuations des cours des métaux
- Fluctuations des cours de change
- Variations des taux d'intérêt des prêts

L'échéance et la valeur nominale des instruments dérivés détenus par les sociétés de Viohalco correspondent à l'échéance et à la valeur nominale des actifs et des passifs sous-jacents (les éléments couverts).

Les instruments dérivés détenus par les sociétés de Viohalco concernent principalement :

- Contrats à terme destinés à couvrir le risque de fluctuation des cours de métaux cotés sur le LME (London Metal Exchange) et utilisés comme matières premières par les sociétés de Viohalco (c'est-à-dire principalement le cuivre, l'aluminium et le zinc). Ces opérations de couverture sont répertoriées comme des couvertures de flux de trésorerie.
- Contrats de change à terme et swaps sur devises destinés à couvrir le risque découlant des fluctuations des cours de change du dollar américain et de la livre sterling (c'est-à-dire les devises auxquelles les sociétés de Viohalco sont principalement exposées). Ces contrats sont répertoriés comme des instruments de couverture de la juste valeur ou des flux de trésorerie, selon l'élément sous-jacent. Lorsqu'ils sont utilisés à des fins de couverture du risque de change sur les créances et les comptes à payer libellés en devises étrangères, les contrats de change à terme et les swaps sur devises sont répertoriés comme des instruments de couverture de la juste valeur. Lorsqu'ils sont utilisés pour la couverture du risque de change sur les ventes prévues de biens ou l'achat de matériaux libellés en monnaie étrangère, les contrats de change à terme sont répertoriés comme des instruments de couverture en vertu de la méthode des flux de trésorerie.
- Swaps de taux d'intérêt pour compenser l'impact de l'évolution future des taux d'intérêt répertoriés comme instruments de couverture de la juste valeur des titres de créance à taux fixe sous-jacents. Ces opérations de couverture ont été répertoriées comme des couvertures de la juste valeur. Les instruments dérivés (instruments de couverture) sont comptabilisés à leur juste valeur lors de leur souscription et par la suite.

Les instruments dérivés sont comptabilisés lorsque les sociétés de Viohalco concluent la transaction destinée à couvrir la

juste valeur des créances, dettes ou engagements (couverture de la juste valeur), ou des transactions hautement probables (couverture des flux de trésorerie).

Couvertures de la juste valeur

Les instruments dérivés sont répertoriés comme instruments de couverture de la juste valeur quand l'exposition aux variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif financier est couverte. Les variations de la juste valeur des instruments dérivés qui sont répertoriés et qualifiés comme des instruments de couverture de la juste valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat consolidé comme des variations de la juste valeur des éléments couverts qui sont attribuables au risque couvert.

Couvertures des flux de trésorerie

La quote-part effective des variations de la juste valeur des instruments dérivés répertoriés comme des instruments de couverture de flux de trésorerie est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, au poste « Réserve de couverture ». Le gain ou la perte de la quote-part non effective est comptabilisé au compte de résultat.

Les montants comptabilisés au poste « Réserve de couverture » sont reportés aux résultats des périodes au cours desquelles les éléments couverts sont réalisés. Cette réserve cumulée (variation de la juste valeur) est reclassée au compte de résultat à la même période pendant laquelle l'événement couvert se produit, à la date de réalisation de la transaction prévue qui constitue l'objet de la couverture ou quand l'élément couvert affecte le résultat (par exemple, dans le cas d'une vente à terme d'aluminium, la réserve est comptabilisée au compte de résultat après le règlement en espèces net du contrat à terme et à la date de la vente de l'aluminium).

Lorsqu'un élément couvert est vendu, ou lorsque la quote-part de couverture ne répond plus aux critères en matière de comptabilité de couverture, la comptabilité de couverture est interrompue à titre prospectif, les bénéfices et les pertes imputés à la réserve de couverture sont conservés sous la forme d'une réserve et reportés au résultat lorsque l'actif couvert enregistre un bénéfice ou une perte.

Dans le cas d'une opération de couverture portant sur une transaction future prévue qui n'a plus vocation à avoir lieu, les bénéfices et les pertes agrégés aux Capitaux propres sont reportés au compte de résultat.

La variation de juste valeur comptabilisée en capitaux propres comme couverture de flux de trésorerie au 31 décembre 2015 sera recyclée au compte de résultat au cours de l'exercice 2016, car tous les événements couverts auront lieu (les opérations prévues auront lieu ou les éléments couverts auront une incidence sur le compte de résultat) en 2016.

Les sociétés de Viohalco examinent l'efficacité de la couverture des flux de trésorerie au commencement (de manière prospective) en comparant les termes critiques de l'instrument de couverture avec les termes critiques de l'élément couvert et, par la suite, lors de chaque date de « reporting » (de manière rétrospective), en appliquant, d'une manière cumulée, la méthode de la compensation en dollar.

Les résultats des opérations de couverture comptabilisés au compte de résultat pour les sociétés de Viohalco sont présentés aux rubriques « Produits » et « Coût des ventes » pour les contrats à terme de métaux et pour les contrats de change, et à la rubrique « Produits financiers/(Charges financières) » pour les swaps de taux d'intérêt. Les montants comptabilisés au compte de résultat sont les suivants :

Montants en milliers d'euros	2015	2014
Profit/(Perte) sur les contrats à terme	5.679	-2.550
Profit/(Perte) sur les contrats à terme FX	-21.966	-4.604
Profit/(Perte) sur les swaps de change	5.931	1.666
Montant porté en résultat comme charge ou produit	-10.356	-5.488

Le bénéfice ou la perte relative aux instruments dérivés utilisés à des fins de couverture des flux de trésorerie et comptabilisés à la rubrique Autres éléments du résultat global (Réserve de couverture) au 31 décembre 2015 sera comptabilisé dans le compte de résultat au cours de l'exercice financier suivant.

23. Capital et réserves

A. Capital social et primes d'émission

Le capital social de la Société s'élève à 117.665.854,70 euros répartis en 233.164.646 actions sans valeur nominale. Les détenteurs d'actions émises en 2015 ont droit à une voix par action lors des assemblées générales de la Société.

Les primes d'émission de la Société s'élèvent à 453.822 milliers d'euros.

B. Nature et objet des réserves

(a) Réserve légale

En application de la législation fiscale belge, les sociétés sont obligées d'allouer 5 % de leurs bénéfices à la réserve légale, jusqu'à ce que celle-ci atteigne 10 % du capital social. La distribution de la réserve légale est interdite.

(b) Réserve pour l'écart de conversion

La réserve pour l'écart de conversion contient les différences de change résultant de la conversion des états financiers des activités à l'étranger.

(c) Réserve de la juste valeur

La réserve de la juste valeur est composée de :

- la réserve de couverture qui comprend la quote-part effective de la variation nette cumulée de la juste valeur des instruments utilisés aux fins de couverture des flux de trésorerie en attente de comptabilisation ultérieure au compte de résultat, car les flux de trésorerie couverts ont une incidence sur le résultat ; et
- la variation nette cumulée de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente jusqu'à ce que les actifs soient décomptabilisés ou dépréciés.

(d) La réserve spéciale et la réserve exonérée d'impôts

Ces réserves sont:

- Réserves bloquées afin de couvrir l'apport en capitaux propres dans des programmes d'investissement subventionnés.
- Les réserves non distribuées comptabilisées selon les lois fiscales.
- Les réserves spéciales pour impôts comptabilisées pour les produits d'intérêts pour lesquels des déductions fiscales ont déjà été portées.

Pour ce qui est des actions propres acquises, veuillez vous reporter à la note 32.

C. Rapprochement des autres réserves

Montants en milliers d'euros	Réserve légale	Réserves de couverture	Réserves spéciales	Réserves exonérées	Autres réserves	Total
Solde au 1 janvier 2015	23.217	4.990	19.174	239.354	76.266	363.001
Autres éléments du résultat global	0	-5.217	0	0	5	-5.213
Transfert de réserves	-1.049	5.012	0	0	-5.374	-1.411
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle de SIDENOR HOLDINGS	-7.298	-1.125	753	-17.220	4.980	-19.909
Autres variations des participations	0	214	0	0	0	214
Solde au 31 December 2015	14.870	3.874	19.927	222.134	75.876	336.681

Montants en milliers d'euros	Statutory Reserve	Hedging reserve	Special reserves	Tax-exempt reserves	Other reserves	Total
Solde au 1 janvier 2014	21.725	3.732	17.473	324.961	71.521	439.411
Autres éléments du résultat global	0	1.436	-44	0	0	1.393
Transfert de réserves	1.134	0	1.589	-88.468	8.445	-77.301
Variation des participations	358	-175	156	2.910	-3.700	-450
Dividendes	0	0	0	-50	0	-50
Solde au 31 December 2014	23.217	4.993	19.174	239.354	76.266	363.003

24. Gestion du capital

La politique des sociétés de Viohalco consiste à maintenir une structure du capital solide afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché et de soutenir le développement futur de leurs activités. Le Conseil d'administration surveille le rendement du capital, qui est défini comme étant le rapport entre les résultats nets et le total des capitaux propres à l'exclusion des participations minoritaires. Le Conseil d'administration surveille également le niveau des dividendes distribués aux porteurs d'actions ordinaires.

Le Conseil d'administration vise à maintenir un équilibre entre une rentabilité sur capitaux propres plus élevée qui serait possible grâce à un recours plus important à l'emprunt, et les avantages et la sécurité procurés par une structure de capital solide. Dans ce contexte, le Conseil d'administration surveille le Taux de rendement des capitaux engagés (ROCE, Return on Capital Employed) ou autrement le Taux de rendement des capitaux investis (RCI), qui est défini comme

étant le résultat d'exploitation (EBIT) divisé par les capitaux engagés, c'est-à-dire les capitaux propres et la dette. Le Conseil d'administration recherche des opportunités et examine la possibilité d'utiliser l'endettement des sociétés de Viohalco qui ont un ROCE relativement élevé (en tout cas supérieur au coût de la dette) et de diminuer l'endettement des sociétés qui traversent une période relativement morose en termes de ROCE.

25. Prêts et emprunts

A. Aperçu

Montants en milliers d'euros	2015	2014
Dettes non courantes		
Emprunts bancaires garantis	176.411	193.863
Emprunts bancaires non garantis	9.600	3.357
Emprunts obligataires garantis	681.377	740.234
Emprunts obligataires non garantis	26.886	6.000
Dettes résultant des contrats de location-financement	1.588	1.144
Total	895.863	944.599
Dettes courantes		
Emprunts bancaires garantis - part courante	40.161	6.453
Emprunts bancaires non garantis - part courante	554.847	599.542
Emprunts obligataires garantis - part courante	142.739	13.213
Emprunts obligataires non garantis - part courante	1.043	19.368
Dettes résultant des contrats de location-financement - part courante	349	271
Total	739.139	638.848
Total des prêts et emprunts	1.635.001	1.583.447

Des informations sur l'exposition au risque de taux d'intérêt, de change et de liquidité des sociétés de Viohalco sont présentées à la note 29.

Les échéances des prêts non courants sont les suivantes :

Montants en milliers d'euros	2015	2014
Entre 1 et 2 ans	157.698	135.459
Entre 2 et 5 ans	712.391	751.868
Plus de 5 ans	25.773	57.272
Total	895.863	944.599

Les taux d'intérêt pondérés effectifs moyens à la date de « reporting » sont les suivants :

	2015	2014
Emprunts bancaires (non courant)	4,46%	5,15%
Emprunts bancaires (courant)	5,95%	5,71%
Emprunts obligataires	5,01%	5,17%
Dettes résultant des contrats de location-financement	4,53%	4,92%

Tous les emprunts des sociétés de Viohalco sont libellés en euro.

Au cours de 2015, les sociétés de Viohalco ont obtenu de nouveaux prêts bancaires qui se sont élevés à 334,5 millions d'euros et ont remboursé des prêts bancaires de 279,9 millions d'euros avec une date d'échéance en 2015. Les prêts bancaires actuels avaient un taux d'intérêt moyen de 6,0 %.

L'augmentation des emprunts à court terme des sociétés de Viohalco a permis de financer les besoins en fonds de roulement des filiales. Elles disposent de lignes de crédit adéquates pour répondre aux besoins futurs.

Des hypothèques et nantissements sur les immobilisations corporelles et les stocks des filiales ont été contractés en faveur des banques. Leur valeur comptable s'élève à 1.336,9 millions d'euros.

Pour les emprunts assumés par les banques, des clauses de changement de contrôle permettent aux prêteurs de disposer d'une clause de remboursement anticipé.

Aucun incident eu égard à un non-respect des conditions des emprunts souscrits par les sociétés de Viohalco ne s'est produit en 2015.

B. Dettes relatives aux contrats de location-financement

Les dettes relatives aux contrats de location-financement sont payables comme suit :

Montants en milliers d'euros	2015	2014
Paiements minimaux futurs au titre de la location		
< 1 an	375	303
de 1 à 5 ans	1.450	864
Plus de 5 ans	202	378
Total	2.027	1.545
Moins: charge d'intérêts future de location - financement	-90	-130
Valeur actuelle des paiements minimaux au titre de la location	1.937	1.415

26. Dettes fournisseurs et autres créditeurs

Montants en milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014
Fournisseurs	280.758	321.821
Effets à payer	57.501	42.269
Chèques à payer	3	155
Acomptes clients	17.459	16.073
Caisses de sécurité sociale	7.852	7.795
Autres taxes et accises	16.187	13.945
Dettes fournisseurs vis-à-vis des parties liées	2.305	1.973
Créditeurs divers	12.474	20.059
Produits non acquis et différés	75	115
Charges à imputer	42.511	29.706
Proportion de tiers dans les dividendes à payer	0	32
Total	437.125	453.945
Solde courant des dettes fournisseurs et autres créditeurs	419.201	430.718
Solde non courant des dettes fournisseurs et autres créditeurs	17.924	23.227
Solde au 31 décembre	437.125	453.945

L'augmentation des charges cumulées est attribuable au fait que les montants relatifs aux matières premières reçues et non facturées par les fournisseurs étaient significativement supérieurs par rapport à ceux de l'exercice précédent. Ces achats ont été facturés et réglés au début de 2016.

27. Subventions

Montants en milliers d'euro	2015	2014
Solde au 1 janvier	48.632	45.305
Collecte de subventions	2.038	8.371
Reprise d'amortissements de subventions	0	641
Transfert de subsides vers débiteurs/créditeurs	4.539	-955
Amortissement des subventions	-4.630	-4.730
Autres	-29	0
Solde au 31 décembre	50.549	48.632

Des subventions publiques ont été obtenues dans le cadre d'un investissement en immobilisations corporelles. Les conditions liées aux subventions publiques reçues ont toutes été respectées au 31 décembre 2015.



28. Provisions

Non courant

Montants en milliers d'euros	Décisions de justice en cours	Décisions de justice en cours	Autres provisions	Total
Solde au 1 janvier 2015	243	0	2.851	3.093
Différences de change	0	0	71	71
Provisions constituées dans la période	39	0	24	63
Provisions consommées durant l'année fiscale	-67	0	-152	-219
Solde au 31 décembre 2015	215	0	2.794	3.009
Solde au 1 janvier 2014	65	987	3.012	4.063
Différences de change	0	0	76	76
Provisions constituées dans la période	91	0	11	102
Transferts vers provisions courantes	138	0	0	138
Provisions reprises durant l'année fiscale	0	-142	0	-142
Provisions consommées durant l'année fiscale	-51	-844	-247	-1.143
Solde au 31 décembre 2014	243	0	2.851	3.093

Courant

Montants en milliers d'euros	Décisions de justice en cours	Décisions de justice en cours	Autres provisions	Total
Solde au 1 janvier 2015	13	0	402	415
Différences de change	0	0	8	8
Provisions constituées dans la période	0	0	1.107	1.107
Provisions consommées durant l'année fiscale	-13	0	-90	-102
Solde au 31 décembre 2015	0	0	1.428	1.428
Solde au 1 janvier 2014	144	0	531	675
Différences de change	0	0	8	8
Provisions constituées dans la période	13	0	917	929
Transferts vers provisions courantes	-138	0	0	-138
Provisions reprises durant l'année fiscale	-1	0	0	-1
Provisions consommées durant l'année fiscale	-5	0	-1.054	-1.059
Solde au 31 décembre 2014	13	0	402	415

Les autres provisions sont principalement relatives aux provisions pour exercices fiscaux non contrôlés, provisions pour autres créances et provisions pour les obligations en matière de protection de l'environnement.

29. Instruments financiers

A. Classification comptable et juste valeur

Le tableau suivant reprend les valeurs comptables des éléments d'actif et de passif financiers, ainsi que leur juste valeur, y compris leur niveau dans la hiérarchie de la juste valeur.

31/12/15	Valeur Comptable	Premier Niveau	Deuxième Niveau	Troisième Niveau	Total
Montants en milliers d'euros					
Actifs financiers disponibles à la vente	7.645	3.316	1.353	2.976	7.645
Instruments financiers évalués à la juste valeur	2.138	1.350	779	9	2.138
Actifs financiers dérivés	3.654	1.686	1.968	0	3.654
	13.438	6.351	4.101	2.986	13.438
Passifs financiers dérivés	-6.475	-3.796	-2.679	0	-6.475
	6.962	2.555	1.422	2.986	6.962

31/12/14	Valeur	Premier	Deuxième	Troisième	Total
Montants en milliers d'euros	Comptable	Niveau	Niveau	Niveau	
Actifs financiers disponibles à la vente	50.366	43.439	2.996	3.930	50.366
Instruments financiers évalués à la juste valeur	818	809	0	9	818
Actifs financiers dérivés	10.341	6.379	3.962	0	10.341
	61.525	50.627	6.958	3.940	61.525
Passifs financiers dérivés	-11.373	-1.823	-9.550	0	-11.373
	50.152	48.804	-2.593	3.940	50.152

Les différents niveaux sont les suivants :

- Niveau 1 : il existe des cours (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques.
- Niveau 2 : évaluation à l'aide de données qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement.
- Niveau 3 : données non observables concernant l'actif ou le passif.

La juste valeur des actifs et passifs financiers suivants, qui sont mesurés à leur coût amorti, se rapproche de leur valeur comptable :

- Créances commerciales et autres débiteurs
- Trésorerie et équivalents de trésorerie
- Dettes fournisseurs et autres créditeurs
- Prêts et emprunts

Le tableau suivant montre le rapprochement entre les soldes d'ouverture et les soldes de clôture des actifs financiers de Niveau 3 :

Montants en milliers d'euros	Actifs financiers disponibles à la vente	Instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat
Solde au 1er janvier 2015	3.930	9
Acquisitions	60	0
Ventes	-138	0
Variation de juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	-876	0
Solde au 31 décembre 2015	2.976	9
Solde au 1er janvier 2014	4.112	17
Acquisitions	35	0
Ventes	-306	-8
(Perte de valeur)/Reprise de perte de valeur	-96	0
Reclassement	184	0
Solde au 31 décembre 2014	3.930	9

B. Évaluation de la juste valeur

(a) Techniques d'évaluation et données non observables significatives

Les justes valeurs des actifs financiers qui sont négociés sur des marchés actifs (marchés boursiers) (par exemple, instruments dérivés, actions, obligations, fonds communs de placement) sont déterminées en fonction des cours qui sont publiés et valables à la date de « reporting ». La juste valeur des actifs financiers est déterminée par leur cours vendeur, tandis que la juste valeur des passifs financiers est déterminée par leur cours acheteur.

Les justes valeurs des actifs financiers qui ne sont pas négociés sur des marchés actifs sont déterminées en utilisant des techniques et des normes d'évaluation qui reposent sur des données du marché disponibles à la date de « reporting ».

La valeur nominale déduction faite des pertes de valeur pour créances commerciales douteuses est réputée se rapprocher de leur valeur réelle. Les valeurs réelles des passifs financiers, dans le cadre de leur comptabilisation dans les états financiers, sont estimées au moyen de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs découlant de contrats spécifiques, en utilisant le taux d'intérêt en cours qui est disponible pour Viohalco et ses sociétés lors de l'usage de facilités de crédits financiers similaires.

Les données qui ne respectent pas les critères respectifs et qui ne peuvent pas être classées au Niveau 1, mais qui sont observables, directement ou indirectement, relèvent du Niveau 2. Les instruments financiers dérivés négociés de gré à gré évalués au moyen de cours obtenus de courtiers sont classés dans ce niveau.



Les actions non cotées qui ne sont pas négociées sur un marché actif, dont l'évaluation est basée sur les prévisions des sociétés de Viohalco relatives à la rentabilité future de l'émetteur, sont classées au Niveau 3.

Le tableau ci-dessous montre les techniques d'évaluation employées pour l'évaluation de la juste valeur, ainsi que les données non observables significatives utilisées :

Type	Technique d'évaluation	Données observables importantes	Interrelation entre les données inobservables et l'évaluation de la juste valeur
Instruments dérivés	<i>Technique de comparaison des marchés :</i> Les justes valeurs sont basées sur les cours obtenus des courtiers. Des contrats similaires sont négociés sur des marchés actifs et les cotations reflètent les transactions d'instruments financiers similaires.	Cotations des courtiers	Non applicable.
Titres de participation négociés sur des marchés actifs	<i>Valeur de marché :</i> Price as traded in active market.	Non applicable.	Non applicable.
Titres de participation non négociés sur des marchés actifs	<i>Flux de trésorerie actualisés :</i> la juste valeur d'une action non négociée sur un marché actif est basée sur les estimations de Viohalco et de ses sociétés relatives à la rentabilité future de l'émetteur, tenant compte du taux de croissance attendu des opérations et d'un taux d'actualisation.	- Taux sans risque : 0,58 % - Prime du risque de marché : 6,00 % - CMPC (arrondi) : 9,90 %	<ul style="list-style-type: none"> • l'augmentation du taux de croissance du marché attendue (diminution) • l'augmentation des flux de trésorerie estimée (diminution) • le taux d'actualisation ajusté au risque était inférieur (supérieur)

(b) Transferts entre le Niveau 1 et le Niveau 2

Il n'y a pas eu de transfert du Niveau 2 vers le Niveau 1 ou du Niveau 1 vers le Niveau 2 en 2015. Il n'y a pas eu de transfert non plus en 2014.

C. Gestion du risque financier

Viohalco et ses sociétés sont exposées au risque de crédit, de liquidité et de marché découlant de l'utilisation de ses instruments financiers. La présente Note donne des informations sur leur exposition à chacun des risques ci-dessus, leurs objectifs, la politique et procédures en matière d'estimation et de gestion des risques, ainsi que la gestion du capital de Viohalco (note 24). Des données quantitatives supplémentaires en relation à ces informations figurent dans l'ensemble des états financiers consolidés.

Les politiques de gestion des risques sont appliquées en vue d'identifier et d'analyser les risques pesant sur Viohalco et ses sociétés, de fixer des limites à la prise de risque et de mettre en œuvre des systèmes de contrôle pertinents. Les politiques et les systèmes pertinents de gestion du risque sont occasionnellement examinés afin de prendre en considération toutes les variations du marché et des activités des sociétés.

La mise en œuvre des politiques et des procédures en matière de gestion du risque est supervisée par le département Audit interne, qui réalise des audits ordinaires et extraordinaires relatifs à l'implémentation des procédures ; les résultats de ces audits sont communiqués au Conseil d'administration.

C.1. Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour Viohalco et ses sociétés dans le cas où un client ou la contrepartie d'un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients et des investissements en titres de créance.

La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition au risque de crédit maximum.

Montants en milliers d'euros	Notes	31/12/2015	31/12/2014
Créances commerciales et autres débiteurs - Courant	15	538.165	535.085
Créances commerciales et autres débiteurs - Non courant	15	8.033	7.624
Créances d'impôts		1.246	2.366
Sous-total		547.443	545.076
Actifs financiers disponibles à la vente	21A	7.645	50.366
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat		2.138	818
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16	136.296	99.612
Instruments dérivés - courants et non courants		3.654	10.341
Sous-total		149.734	161.137
Grand Total		697.177	706.213

(a) Créances commerciales et autres débiteurs

L'exposition des sociétés de Viohalco au risque de crédit est principalement impactée par les caractéristiques individuelles des clients. Toutefois, les dirigeants des sociétés de Viohalco considèrent également les facteurs qui peuvent influencer le risque crédit de leurs clients, notamment le risque de défaut du secteur et du pays dans lequel ils exercent leur activité. Aucun client ne dépasse 10 % du chiffre d'affaires consolidé et, par conséquent, le risque commercial est réparti sur un grand nombre de clients.

Les sociétés de Viohalco ont défini une politique de crédit selon laquelle la solvabilité de chaque nouveau client fait l'objet d'une analyse individuelle avant qu'il ne puisse bénéficier des conditions générales de paiement et de livraison. Dans le cadre de leur vérification, les sociétés de Viohalco examinent les notations attribuées par des agences externes, s'il y a lieu et quelquefois les références bancaires disponibles. Des limites de crédit sont déterminées pour chaque client, lesquelles sont examinées au regard des circonstances actuelles et des conditions de vente ; si nécessaire, les recouvrements sont réajustés. En règle générale, les limites de crédit des clients sont basées sur les limites qui leur ont été attribuées par les compagnies d'assurances ; les créances sont ensuite assurées en fonction de ces limites.

Dans le cadre du suivi du risque des clients, ces derniers sont classés en fonction de leurs caractéristiques en matière de crédit, d'échéance de leurs créances et des éventuels problèmes de recouvrement observés antérieurement. Les créances commerciales et autres débiteurs se composent principalement des clients grossistes des sociétés de Viohalco. Tous les clients considérés comme étant à « haut risque » sont repris dans une liste spéciale et le montant des ventes ultérieures doit être perçu à l'avance. En fonction des antécédents du client et de son statut, les sociétés de Viohalco exigent des sûretés réelles ou autres (par exemple, des lettres de garantie) afin, si possible, de sécuriser leurs créances.

Les sociétés de Viohalco déterminent un montant de dépréciation qui représente leur estimation des pertes encourues relatives aux créances clients et autres débiteurs.

Aux 31 décembre, l'exposition maximale au risque de crédit pour les créances clients et autres débiteurs, par région géographique, était comme suit :

Montants en milliers d'euros	Valeur Comptable	
	2015	2014
Grèce	196.314	183.922
Autre pays membres de l'UE	259.766	193.683
Autres pays européen	26.566	59.024
Asie	33.603	26.831
Etats-Unis	21.645	68.485
Afrique	8.624	12.360
Océanie	925	771
	547.443	545.076

Aux 31 décembre, l'exposition maximale au risque de crédit pour les créances clients et autres débiteurs, par type de contrepartie, était comme suit :

Montants en milliers d'euros	Valeur Comptable	
	2015	2014
Clients industriels	398.554	411.024
Distributeurs/revendeurs	51.113	19.211
Autres	97.776	114.840
	547.443	545.076

Aux 31 décembre, l'ancienneté des créances clients et autres débiteurs qui n'étaient pas dépréciées était comme suit :

Montants en milliers d'euros	Valeur Comptable	
	2015	2014
Ni échu, ni douteux	445.923	451.945
Echu		
- jusqu'à 6 mois	50.910	63.869
- Après 6 mois	50.610	29.261
	547.443	545.076

La direction des filiales estime que les montants non dépréciés qui sont en souffrance depuis moins de 6 mois et plus de 6 mois sont entièrement recouvrables, sur la base de l'historique du comportement de paiement et sur la base d'analyses poussées concernant le risque de crédit client, y compris les notations de crédit des clients, si disponibles.

La variation de la provision de dépréciation à l'égard des créances commerciales et autres débiteurs est la suivante :

Montants en milliers d'euros	2015	2014
Solde au 1 janvier	53.529	47.807
Perte de valeur	6.809	6.255
Montants amortis	-1.875	-1.433
Reprise de perte de valeur	-606	-174
Transfert aux autres provisions	0	38
Transfert au résultat	0	-207
Ecart de change	171	1.244
Solde au 31 décembre	58.027	53.529

La réduction de valeur de 6.808 milliers d'euros en 2015 est relative à plusieurs clients qui ont indiqué qu'ils ne seront pas en mesure de payer leurs soldes dus, en raison principalement des circonstances économiques.

La garantie suivante existe afin de sécuriser les créances des clients :

Montants en milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014
Lettres de garantie bancaire	30.563	43.300
Garanties de sécurisation des créances commerciales	2.778	1.537
	33.341	44.838

(b) Titres de créance

Viohalco limite son exposition au risque de crédit en investissant principalement dans des obligations d'État et des obligations de sociétés liquides assorties de taux de rendement et de notations raisonnables. Les contreparties des obligations d'entreprises sont en majorité des sociétés réputées.

Montants en milliers d'euros	Carrying amount	
	31/12/2015	31/12/2014
Pays états membres de l'UE	0	17.149
Etats-Unis	0	2.737
	0	19.886

En 2015, il n'y a pas de valeur comptable inscrite pour les titres de créance, car certains d'entre eux ont expiré et le reste a été vendu au cours du premier semestre 2015. En conséquence, il n'y a aucune exposition au risque de crédit pour les titres de créance à la date de « reporting ».

(c) Trésorerie et équivalents de trésorerie

Au 31 décembre 2015, Viohalco et ses sociétés détiennent de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour un montant de 136.296 milliers d'euros (2014 : 99.612 milliers d'euros). La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont détenus auprès de banques et d'institutions financières notées de AA- à C par l'agence Fitch.

C.2. Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que Viohalco et ses sociétés éprouvent des difficultés à remplir leurs obligations relatives aux passifs financiers devant être réglées par transfert de trésorerie ou d'autres actifs financiers. L'approche de Viohalco et de ses sociétés pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'elles disposeront toujours de liquidités suffisantes pour honorer leurs passifs, lorsque ceux-ci arriveront à échéance, dans des conditions normales ou tendues, sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à leur réputation.

Afin d'éviter les risques de liquidité, Viohalco et ses sociétés constituent une provision pour flux de trésorerie d'une durée d'un an lors de la préparation du budget annuel, ainsi que, chaque mois, une provision permanente de trois mois afin de garantir des disponibilités suffisantes lui permettant de faire face à ses besoins opérationnels, y compris la couverture de ses obligations financières. Ceci exclut l'impact potentiel de circonstances extrêmes que l'on ne saurait raisonnablement prévoir.

Les sociétés surveillent leurs besoins en liquidités par le biais de la société Steelmet S.A., une société de Viohalco, qui convient des modalités de financement avec les institutions de crédit en Grèce et dans d'autres pays.

Exposition au risque de liquidité

Les passifs financiers et les instruments dérivés basés sur des échéances contractuelles sont ventilés comme suit :

Montants en milliers d'euros	Valeur Comptable					Total 31/12/2015
	31/12/2015	<1 an	1-2 ans	2-5 ans	>5 ans	
Passifs financiers						
Dettes découlant d'un contrat de location-financement	1.635.001	777.882	204.724	758.603	82.405	1.823.615
Les dettes commerciales et autres créditeurs	437.125	419.201	2.796	14.879	2.380	439.255
Instruments dérivés	2.821	2.278	543	0	0	2.821
	2.074.947	1.199.362	208.063	773.482	84.785	2.265.692

Montants en milliers d'euros	Valeur Comptable					Total 31/12/2014
	31/12/2014	<1 an	1-2 ans	2-5 ans	>5 ans	
Passifs financiers						
Dettes découlant d'un contrat de location-financement	1.583.447	658.144	163.642	792.079	66.549	1.680.415
Les dettes commerciales et autres créditeurs	453.945	430.718	6.269	15.048	5.029	457.064
Instruments dérivés	1.033	1.771	-738	0	0	1.033
	2.038.425	1.090.634	169.173	807.127	71.578	2.138.512

Les sociétés de Viohalco ont des emprunts syndiqués qui contiennent des clauses de prêt restrictives. Un non respect de ces clauses à l'avenir impliquerait que les sociétés doivent rembourser leurs emprunts plus tôt qu'indiqué dans le tableau ci-dessus. Selon la convention de prêt, les clauses restrictives sont évaluées régulièrement par Steelmet S.A. et sont communiquées aux dirigeants des filiales afin de garantir le respect des conventions.

C.3. Risque de marché

Le risque de marché se compose des fluctuations des cours des matières premières, des cours de change et des taux d'intérêt qui ont un impact sur les résultats de Viohalco et de ses sociétés ou sur la valeur de leurs instruments financiers. Les sociétés de Viohalco utilisent des instruments dérivés pour gérer ce risque.

Ces transactions sont effectuées par Steelmet S.A. En règle générale les filiales cherchent à appliquer la comptabilité de couverture afin de gérer la volatilité du compte de résultat.

(a) Risque de change :

Viohalco et ses sociétés sont exposées au risque de change découlant des ventes et achats réalisés, ainsi que des prêts libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de Viohalco, qui est essentiellement l'euro. Les principales monnaies dans lesquelles ces transactions sont effectuées sont l'euro, le dollar US et la livre sterling.

À terme, les sociétés de Viohalco couvrent la majeure partie de leur exposition aux devises estimée relative aux ventes et achats prévus, ainsi qu'aux créances et engagements en devises. Les sociétés de Viohalco concluent principalement des contrats à terme avec des contreparties externes afin de gérer le risque de fluctuation des cours de change, lesquels contrats expirent en règle générale moins d'un an à compter de la date de « reporting ». Lorsque Viohalco et ses sociétés l'estiment nécessaire, ces contrats sont prorogés à leur expiration. Selon le cas, le risque de change pourrait également être couvert en souscrivant des emprunts dans les devises respectives.

Les intérêts d'emprunt sont libellés dans la même devise que celle des flux de trésorerie qui découlent des activités d'exploitation des sociétés de Viohalco.

Les investissements que Viohalco et ses sociétés réalisent dans leurs filiales ne sont pas couverts car ces positions de change sont considérées comme étant prises à long terme et principalement en euros.



Le résumé des données quantitatives concernant l'exposition de Viohalco et de ses sociétés au risque de change est comme suit :

31 décembre 2015

Montants en milliers d'euros	EURO	USD	GBP	LEV	DINAR	RON	AUTRES	TOTAL
Créances commerciales et autres débiteurs	411.941	51.014	29.807	25.923	11.021	15.083	2.655	547.443
Emprunts et dettes financières	-1.536.231	-21.340	-38.637	-35.418	0	-3.289	-86	-1.635.001
Dettes commerciales et autres créditeurs	-339.951	-25.661	-26.592	-31.758	-696	-12.322	-145	-437.125
Trésorerie et équivalents de trésorerie	110.359	13.988	4.019	2.027	1.865	2.957	1.081	136.296
	-1.353.883	18.000	-31.402	-39.226	12.191	2.429	3.504	-1.388.387
Dérivés pour couverture de risque (valeur nominale)	-1.410	27.529	-6.321	0	0	0	23	19.821
Risque total	-1.355.293	45.530	-37.723	-39.226	12.191	2.429	3.527	-1.368.566

31 décembre 2014

Montants en milliers d'euros	EURO	USD	GBP	LEV	DINAR	RON	AUTRES	TOTAL
Créances commerciales et autres débiteurs	364.920	104.223	30.498	21.146	544	15.528	7.659	544.517
Emprunts et dettes financières	-1.501.716	-4.985	-31.121	-36.695	-4.862	-4.041	-27	-1.583.447
Dettes commerciales et autres créditeurs	-359.186	-34.300	-22.357	-29.506	-1.389	-6.765	-442	-453.945
Trésorerie et équivalents de trésorerie	76.418	7.600	9.708	1.270	1.123	2.633	860	99.612
	-1.419.564	72.538	-13.272	-43.785	-4.585	7.355	8.050	-1.393.263
Dérivés pour couverture de risque (valeur nominale)	328	144.988	-17.388	0	0	0	-628	127.300
Risque total	-1.419.236	217.525	-30.660	-43.785	-4.585	7.355	7.422	-1.265.964

Les cours de change appliqués au cours de l'exercice fiscal ont été les suivants :

	Taux de change moyen		Taux de change de fin d'exercice	
	2015	2014	2015	2014
USD	1,11	1,33	1,09	1,21
GBP	0,73	0,81	0,73	0,78
LEV	1,96	1,96	1,96	1,96
RON	4,45	4,44	4,52	4,48
DINAR	61,50	89,41	61,42	91,09

Une possible appréciation (dépréciation) possible raisonnable de l'euro, du dollar US, de la livre sterling, du DINAR et du RON par rapport aux autres devises au 31 décembre aurait affecté l'évaluation des instruments financiers libellés en une devise étrangère et affecté les capitaux propres et le compte de résultat pour les montants présentés dans le tableau ci-dessous. Cette analyse suppose que toutes les autres variables, en particulier les taux d'intérêt, restent constantes, et fait abstraction de l'impact des ventes et achats prévus. La devise bulgare (LEV) n'est pas analysée ci-dessous, car son taux de change est fixé à 1,956 LEV/EUR.

Effet en milliers d'euros	Compte de résultat		Capitaux propres, net d'effet d'impôts	
	Strengthening	Weakening	Strengthening	Weakening
31/12/2015				
USD (10% variation par rapport à l' EUR)	-4.136	4.136	-1.777	1.777
GBP(10% variation par rapport à l' EUR)	3.429	-3.429	408	-408
RON (10% variation par rapport à l' EUR)	-149	149	0	0
DINAR (10% variation par rapport à l' EUR)	-1.108	1.108	0	0
31/12/2014				
USD (10% variation par rapport à l' EUR)	-6.582	6.582	-10.149	-10.197
GBP(10% variation par rapport à l' EUR)	1.209	-1.209	1.217	-1.307
RON (10% variation par rapport à l' EUR)	417	-417	0	0
DINAR (10% variation par rapport à l' EUR)	-560	560	0	0

(b) *Risque de taux d'intérêt :*

Durant la période prolongée de taux d'intérêt bas, les sociétés de Viohalco ont adopté une politique souple qui assure que 0 % à 20 % de leur exposition au risque de taux d'intérêt est à un taux fixe. Ceci est obtenu d'une part par l'utilisation d'instruments à taux fixe, et d'autre part en empruntant à un taux variable combiné à l'utilisation de swaps de taux d'intérêt comme couverture de la variabilité des flux de trésorerie attribuable au risque de taux d'intérêt.

Le profil de taux d'intérêt relatif aux instruments financiers portant intérêt détenus par les sociétés de Viohalco se présente comme suit :

Montants en milliers d'euros	Valeur nominale	
	2015	2014
Instruments à taux fixe		
Passifs financiers	-20.605	-38.912
Instruments à taux variable		
Passifs financiers	-1.614.396	-1.544.535

Une variation de 25 points de base des taux d'intérêt aurait eu un effet positif ou négatif sur le compte de résultat consolidé à hauteur de 96 milliers d'euros, après impôts (2014 : 91 milliers d'euros).

Une variation possible raisonnable de 0,25 % des taux d'intérêt à la date de « reporting » aurait augmenté ou diminué (-) les capitaux propres et le compte de résultat pour les montants ci-dessous. Cette analyse suppose que toutes les autres variables, en particulier les taux de change, restent constantes.

Effet en milliers d'euros	Résultat		Fonds propres nets d'impôts	
	augmentation de 0,25%	diminution de 0,25%	augmentation de 0,25%	diminution de 0,25%
31 décembre 2015				
Passifs financiers	-2.866	2.866	0	0
Swaps de taux d'intérêt	0	0	0	0
Sensibilité du cash flow (nette)	-2.866	2.866	0	0
31 décembre 2014				
Passifs financiers	-2.988	2.988	0	0
Swaps de taux d'intérêt	0	0	55	-55
Sensibilité du cash flow (nette)	-2.988	2.988	55	-55

C.4. Risque lié à l'environnement macro-économique et financier en Grèce

En Grèce, où se situent la plupart des filiales de Viohalco, l'environnement macro-économique et financier continue d'être volatil.

Le gouvernement grec a terminé la négociation avec les institutions (FMI, UE, ESM, BCE) pour la formulation d'un ensemble de prêts, qui a été voté par le parlement grec, le parlement européen et l'ESM. La recapitalisation des banques grecques a été achevée avec succès à la fin de 2015, mais les négociations avec les institutions se poursuivent dans le but de terminer l'évaluation du programme de restructuration en cours. La conclusion de ces négociations et le retour à la stabilité économique dépendent en grande partie des actions et des décisions du gouvernement et des institutions grecs. Cette incertitude concernant l'environnement économique et financier constitue un facteur de risque clé et tout développement à ce sujet affectera vraisemblablement les opérations et les activités des filiales de Viohalco en Grèce, leur situation et leur performance financière.

Cependant, il est à noter que les contrôles de capitaux imposés en Grèce depuis juin dernier n'ont pas empêché les sociétés de Viohalco de poursuivre leurs activités sans retard de production et d'exécuter en temps opportun toutes les commandes de leurs clients. Plus précisément, la capacité de production des unités, les coûts de production et les approvisionnements de matières premières n'ont pas été affectés par les contrôles de capitaux et la réduction de la demande intérieure. Par conséquent, les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles des sociétés de Viohalco n'ont pas été perturbés par la situation courante de la Grèce.

En outre, compte tenu de la solide base de clientèle des filiales de Viohalco en dehors de la Grèce ainsi que de leurs installations établies à l'étranger, le risque de liquidité qui pourrait résulter de l'incertitude concernant l'environnement économique en Grèce est limité. Par ailleurs, l'endettement total des sociétés de Viohalco qui s'élève à 1.635 millions d'euros se compose de 55 % de dettes à long terme et 45 % de dettes à court terme, dont 89 % de crédits accordés par des banques grecques ou leurs filiales à l'étranger et 11 % par des banques internationales et d'autres institutions financières supranationales. Les crédits à long terme ont une échéance moyenne de trois ans. Les facilités à court terme consistent principalement en crédits renouvelables, qui sont révisés annuellement, avec des échéances réparties sur l'année, et parmi ces crédits renouvelables, des emprunts à court terme sont conclus avec diverses échéances et sont automatiquement renouvelés à la date d'échéance si nécessaire. Des limites de crédit suffisantes sont en place pour servir les besoins en fonds de roulement et refinancer les prêts à court terme.

Viohalco et ses sociétés suivent de près et de manière continue les évolutions de l'environnement international et national et adaptent en temps opportun leur stratégie commerciale et leurs politiques de gestion des risques afin de minimiser l'impact des conditions macroéconomiques sur leurs activités.

30. Filiales

Les filiales de Viohalco et les pourcentages détenus par la société mère à la fin de la période concernée sont comme suit :

ENTREPRISES FILIALES		Pays	Participation 2015	Participation 2014
AEIFOROS S.A.	(2)	GRECE	90,00%	67,89%
AEIFOROS BULGARIE S.A.	(2)	BULGARIE	90,00%	67,89%
AL - AMAR S.A.	(3)	LIBYE	65,37%	65,37%
ALCOMET S.A.	(1)	GRECE	99,36%	99,36%
ALUBUILD SRL	(3)	ITALIE	72,63%	72,63%
ALURAME SPA	(3)	ITALIE	71,53%	71,53%
ANOXAL S.A.	(3)	GRECE	72,63%	72,63%
ANAMET DOO	(1)	SERBIE	92,71%	88,62%
ANAMET S.A.	(1)	GRECE	92,71%	88,62%
ANTIMET A.E.	(1)	GRECE	100,00%	100,00%
ATTIKI S.A.	(1)	GRECE	75,00%	75,00%
BET S.A.	(2)	GRECE	92,85%	77,02%
BLYTHE LTD	(3)	CYPRE	0,00%	72,63%
BOZETTI LTD	(2)	CYPRE	0,00%	75,45%
BRIDGNORTH LTD	(3)	ANGLETERRE	54,47%	54,47%
CLUJ INTERNATIONAL TRADE SRL	(1)	ROUMANIE	100,00%	100,00%
COMMERCIAL PARK CORINTHOS S.A.	(1)	GRECE	100,00%	100,00%
CONSUTANT & CONSTRUCTION SOLUTION S.A.	(3)	GRECE	72,63%	72,23%
COPPERPROM LTD	(4)	GRECE	0,00%	57,25%
CORINTH PIPEWORKS S.A.	(1)	GRECE	85,83%	66,54%
CPW AMERICA Co	(5)	Etats-Unis	85,83%	66,54%
DE LAIRE LTD	(4)	CYPRE	49,97%	49,97%
DIA.VI.PE.THI.V S.A.	(1)	GRECE	88,56%	71,32%
DIAPEM S.A.	(1)	GRECE	79,65%	71,47%
DIATOUR S.A.	(1)	GRECE	98,74%	98,74%
DOJLAN STEEL LLCOP	(2)	FYROM	100,00%	75,44%
ELVAL COLOUR S.A.	(3)	GRECE	72,63%	72,63%
ELVAL HOLDINGS S.A.	(1)	GRECE	72,63%	72,63%
ELVAL S.A. INDUSTRIAL S.A.	(3)	GRECE	72,63%	72,63%
ELKEME SA	(1)	GRECE	69,35%	69,35%
ENERGY SOLUTIONS S.A.	(1)	BULGARIE	92,77%	92,75%
ERGOSTEEL S.A.	(4)	GRECE	39,15%	38,62%
ERGOPAMA S.A.	(4)	GRECE	39,15%	38,62%
ERLIKON S.A.	(2)	GRECE	99,95%	75,68%
ETEM ALBANIE S.A.	(3)	ALBANIE	72,63%	72,63%
ETEM BULGARIE S.A.	(3)	BULGARIE	72,63%	72,63%
EVIKE S.A.	(5)	GRECE	85,83%	100,00%
ETIL S.A.	(2)	GRECE	69,98%	52,78%
ETEM COMMERCIAL S.A.	(3)	GRECE	72,63%	72,63%
ETEM SYSTEMS LLC	(3)	UKRAINE	72,63%	72,63%
ETEM SYSTEMS SRL	(3)	ROUMANIE	72,63%	72,63%
FITCO S.A.	(4)	GRECE	66,34%	66,34%
FLOCOS S.A.	(1)	GRECE	85,78%	85,78%
FULGOR S.A.	(4)	GRECE	49,97%	49,97%
GENECOS S.A.	(3)	FRANCE	67,62%	67,08%
HALCOR S.A.	(1)	GRECE	66,34%	66,34%
HELLENIC CABLES S.A.	(4)	GRECE	49,97%	49,97%
HUMBEL LTD	(5)	CYPRE	85,83%	66,54%
ICME ECAB S.A.	(4)	ROUMANIE	49,29%	49,29%
INOS BALCAN	(1)	SERBIE	92,71%	88,62%
INTERNATIONAL TRADE	(1)	BELGIQUE	99,84%	0,00%
JOSTDEX LIMITED	(1)	CYPRE	99,83%	75,30%
KIFISSOS MALL S.A.	(1)	GRECE	54,43%	54,43%
LESCO ROUMANIE S.A.	(4)	ROUMANIE	32,49%	32,49%
LESCO OOD	(4)	BULGARIE	49,97%	49,97%
METAL AGENCIES LTD	(4)	ANGLETERRE	65,89%	65,89%
METAL VALIUS LTD	(1)	BULGARIE	92,71%	88,62%



ENTREPRISES FILIALES		Pays	Participation 2015	Participation 2014
METALLOURGIA ATTIKIS S.A.	(1)	GRECE	50,00%	37,73%
MKC GMBH	(1)	ALLEMAGNE	71,85%	68,46%
MOPPETS LTD	(3)	CYPRE	72,63%	72,63%
NOVAL S.A.	(1)	GRECE	100,00%	100,00%
NOVOMETAL DOO	(1)	FYROM	92,71%	88,62%
QUANTUM S.A.	(3)	BULGARIE	72,63%	72,63%
PORT SVISHTOV WEST S.A.	(1)	BULGARIE	73,09%	55,13%
PRAKSIS S.A.	(2)	GRECE	61,00%	46,02%
PRISTANISHTEN KOMPLEX SVILOSA EOOD	(1)	BULGARIE	73,09%	55,13%
PROSAL TUBES S.A.	(2)	BULGARIE	100,00%	75,44%
REYNOLDS CUIVRE S.A.	(3)	FRANCE	67,62%	67,08%
SANIPARK S.A.	(1)	GRECE	100,00%	100,00%
SANITAS REPRESENTATIVE S.A.	(1)	GRECE	100,00%	100,00%
SANITAS S.A.	(1)	GRECE	100,00%	100,00%
SIDEBALK STEEL DOO	(2)	SERBIE	100,00%	75,44%
SIDENOR INDUSTRIAL S.A.	(1)	GRECE	100,00%	75,44%
SIDENOR S.A.	(1)	GRECE	0,00%	75,44%
SIDERAL SHRK	(2)	ALBANIE	99,82%	75,40%
SIDEROM STEEL SRL	(2)	ROUMANIE	100,00%	75,44%
SIGMA IS S.A.	(2)	BULGARIE	69,28%	52,25%
SOFIA MED AD	(4)	BULGARIE	66,34%	66,34%
SOVEL S.A.	(2)	GRECE	92,85%	77,02%
STEELMET CYPRE LTD	(4)	CYPRE	65,21%	64,32%
STEELMET ROUMANIE S.A.	(3)	ROUMANIE	70,10%	70,10%
STEELMET S.A.	(4)	GRECE	65,21%	64,32%
STOMANA IDUSTRY S.A.	(1)	BULGARIE	100,00%	75,44%
SYMM.EP. S.A.	(4)	GRECE	49,97%	100,00%
TECHOR S.A.	(4)	GRECE	66,34%	76,79%
TEPRO METAL AG	(1)	ALLEMAGNE	71,85%	68,46%
TEPROMETAL S.A.	(1)	BULGARIE	100,00%	100,00%
TEPROSTEEL S.A.	(2)	BULGARIE	0,00%	75,44%
THERMOLITH S.A.	(2)	GRECE	63,00%	47,53%
TEKA SYSTEMS S.A.	(1)	GRECE	50,01%	50,01%
VEPAL S.A.	(3)	GRECE	72,63%	69,49%
VEMET S.A.	(2)	GRECE	100,00%	75,44%
VIANATT S.A.	(1)	GRECE	92,71%	88,62%
VIEXAL S.A.	(3)	GRECE	70,95%	70,94%
VIOMAL S.A.	(3)	GRECE	36,32%	36,32%
VITRUVIT S.A.	(1)	GRECE	100,00%	100,00%
WARSAW TUBULARS TRADING SP.ZO	(5)	POLOGNE	85,83%	66,54%
XENCA S.A.	(1)	GRECE	100,00%	100,00%

(1) Filiale de VIOHALCO S.A.

(2) Filiale de SIDENOR INDUSTRIAL S.A.

(3) Filiale de ELVAL HOLDINGS S.A.

(4) Filiale de HALCOR S.A.

(5) Filiale de CORINTH PIPEWORKS S.A.

Les pourcentages indiqués dans le tableau ci-dessus représentent les intérêts financiers détenus directement et indirectement par Viohalco. Pour toutes les entités ci-dessus, Viohalco exerce son contrôle directement et/ou indirectement, et ces entités sont déclarées comme des filiales.

Au cours de l'exercice 2015, l'absorption de la filiale Sidenor S.A. par Viohalco S.A. a été conclue. Cette fusion transfrontalière a eu un effet sur le pourcentage de détention de plusieurs filiales.

Stomana Industry S.A. a absorbé Teprosteel S.A. au cours de 2015.

D'autres variations mineures dans les pourcentages détenus par la société mère ont eu lieu. Ces variations n'ont pas eu d'effet significatif sur les états financiers consolidés.

31. Participations minoritaires

Le tableau suivant résume les informations relatives à chacune des filiales dans lesquelles la participation minoritaire de Viohalco est significative, avant élimination intragroupe.

31 décembre 2015					Autres filiales non significatives individuellement	Eliminations	Total
Montants en milliers d'euros	Elval S.A.	Halcor S.A.	Sid Industrial S.A.	CPW S.A.			
Pourcentage des participations ne donnant pas le contrôle	27%	34%	0%	14%			
Actifs non courants	592.085	447.992	330.582	199.430			
Actifs courants	569.525	425.565	240.046	140.068			
Passifs non courants	253.838	455.128	282.608	94.982			
Passifs courants	274.847	414.399	267.746	95.076			
Actifs nets	632.924	4.031	20.274	149.441			
Attribuables aux PSC par les sociétés	37.686	17.713	32.026	0			
Net attribuable aux actionnaires et au PSC de Viohalco	595.239	-13.683	-11.752	149.441			
Attribuable aux PSC par Viohalco	162.917	-4.606	0	21.176			
Valeur comptable des PSC	200.602	13.108	32.026	21.176	37.108	-57.671	246.349
Produits	1.237.622	1.230.103	346.539	296.224			
Bénéfices	26.595	-25.156	-42.653	7.759			
Autres éléments du Résultat Global	1.425	-3.695	175	1.864			
Résultat global total	28.019	-28.851	-42.478	9.623			
Attribuables aux PSC par les sociétés	2.251	190	-4.577	0			
Net attribuable aux actionnaires et au PSC de Viohalco	25.769	-29.041	-37.900	9.623			
Attribuable aux PSC par Viohalco	7.053	-9.775	0	1.364			
Total Autres éléments du Résultat Global des PSC	9.304	-9.585	-4.577	1.364	581	302	-2.613
Flux de trésorerie générées par les activités opérationnelles	108.574	15.140	9.181	27.340			
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-99.241	-24.088	-15.825	-36.233			
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	35.263	25.132	32.668	18.316			
Diminution nette (-)/augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	44.596	16.184	26.024	9.423			

31 décembre 2014				Autres filiales non significatives individuellement	Eliminations	Total
Montants en milliers d'euros	Elval S.A.	Halcor S.A.	Sidenor S.A.			
Pourcentage des participations ne donnant pas le contrôle	27%	34%	25%			
Actifs non courants	543.427	449.531	742.607			
Actifs courants	540.197	380.371	532.322			
Passifs non courants	267.037	447.230	458.643			
Passifs courants	211.585	349.246	502.726			
Actifs nets	605.002	33.426	313.560			
Attribuables aux PSC par les sociétés	35.528	18.429	69.181			
Net attribuable aux actionnaires et au PSC de Viohalco	569.474	14.997	244.378			
Attribuable aux PSC par Viohalco	155.865	5.048	60.794			
Valeur comptable des PSC	191.393	23.477	129.975	7.438	-29.491	322.792
Produits	1.060.398	1.079.873	822.135			
Bénéfices	15.698	-42.416	-55.588			
Autres éléments du Résultat Global	9.119	-288	-11.624			
Résultat global total	24.817	-42.704	-67.212			
Attribuables aux PSC par les sociétés	906	-6.105	-8.362			
Net attribuable aux actionnaires et au PSC de Viohalco	23.911	-36.599	-58.850			
Attribuable aux PSC par Viohalco	6.544	-12.319	-14.640			
Total Autres éléments du Résultat Global des PSC	7.451	-18.424	-23.002	1.985	4.955	-27.036
Flux de trésorerie générées par les activités opérationnelles	23.282	-20.827	-32.741			
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-55.790	-49.639	-77.240			
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	14.258	39.908	79.674			
Diminution nette (-)/augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-18.250	-30.558	-30.307			

32. Acquisition de participations minoritaires

Le 29 avril 2015, les conseils d'administration de la société mère Viohalco S.A. et de la filiale grecque Sidenor Holdings S.A., deux sociétés holding sans activité de production, ont voté la fusion des deux sociétés comme la solution technique la plus appropriée pour renforcer la structure du capital des sociétés et des usines sidérurgiques situées en Grèce.

Le 22 juillet 2015 (à savoir la date de la transaction), l'absorption de Sidenor Holdings S.A. par Viohalco S.A. a été conclue. À la suite de cette transaction, Viohalco a acquis une participation financière supplémentaire de 24,56 % dans Sidenor Holdings S.A. par l'émission de nouvelles actions.

13.553.338 nouvelles actions ont été émises et la juste valeur des nouvelles actions à la date de l'opération s'élevait à 34.289.945 euros. En vertu des conditions de la fusion approuvées par les assemblées des actionnaires respectives de Viohalco S.A. et de Sidenor Holdings SA le 22 juillet 2015, l'émission des actions liées à la fusion a donné lieu à une augmentation du capital social de 12.669.660,51 euros et à une prime d'émission de 21.620.285 euros. À la suite de la transaction, Viohalco a constaté une diminution du total des participations minoritaires de 73 millions d'euros, une augmentation des bénéfices non distribués de 13,4 millions d'euros, une diminution du bénéfice des réserves de conversion de 1,2 million d'euros et une augmentation des autres réserves de 26,7 millions d'euros. Dans l'ensemble, les capitaux propres attribuables aux propriétaires du Groupe ont augmenté de 38,8 millions d'euros à la suite de la fusion.

Comme les filiales Alcomet S.A. et Diatour S.A. détenaient des actions de Sidenor Holdings S.A., à la suite des opérations mentionnées ci-dessus, Viohalco a acquis un total consolidé de 3.215.719 d'actions propres d'une valeur comptable de 8.135.769 euros. Ces actions propres sont présentées en déduction des capitaux propres. Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires émises en juillet 2015 est de 4.588.204, hormis ces 3.215.719 actions propres.

Montants en milliers d'euros

Valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle	73.081
Contrepartie payée aux participations ne donnant pas le contrôle par l'émission de nouvelles actions	-34.290
augmentation de capital attribuable aux propriétaires de la société	38.791

33. Contrats de location simple

A. Contrats de location simple en tant que preneur

Viohalco et ses sociétés louent des bâtiments et des véhicules automobiles en vertu de contrats de location simple.

(a) Paiements minimaux futurs au titre des contrats de location simple

Au 31 décembre, les paiements minimaux futurs au titre des contrats de location simple non résiliables sont comme suit :

Montants en milliers d'euros

	2015	2014
A moins d'un an	3.547	3.967
De un à cinq ans	6.260	8.511
A plus de cinq ans	20	461
	9.827	12.939

(b) Montants comptabilisés en compte de résultat

Montants en milliers d'euros

	2015	2014
Charges de location financement	2.443	5.525

B. Contrats de location simple en tant que bailleur

Les contrats de location simple ont trait aux immeubles de placement détenus par Viohalco et ses sociétés dans le secteur du développement immobilier (voir la note 19).

(a) Encaissements minimaux futurs au titre des contrats de location simple

Au 31 décembre, les encaissements minimaux futurs au titre des contrats de location simple non résiliables sont comme suit :

Montants en milliers d'euros	2015	2014
A moins d'un an	4.244	3.879
De un à cinq ans	16.298	20.061
A plus de cinq ans	49.845	51.013
Total	70.388	74.953

(b) Montants comptabilisés en compte de résultat

Les montants suivants concernent les immeubles de placement et ont été comptabilisés en compte de résultat :

Montants en milliers d'euros	2015	2014
- Revenus locatifs d'immeubles de placement	5.713	5.043
- Charges directes d'exploitation relatives aux immeubles de placement qui génèrent un revenu locatif	-3.423	-2.739
- Charges directes d'exploitation relatives aux immeubles de placement qui ne génèrent pas un revenu locatif	-2.086	-2.293

34. Engagements

A. Engagements visant des achats

Les engagements mentionnés ci-dessous font référence à des contrats que les filiales du Groupe ont conclus selon leurs programmes d'investissement, qui devraient s'achever d'ici trois ans.

Montants en milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014
Contrats d'achat d'immobilisations corporelles	14.052	35.713

B. Garanties

Montants en milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014
Garanties pour assurer les engagements aux fournisseurs	9.897	83.360
Garanties pour assurer la bonne exécution des contrats avec les clients	16.290	27.773
Garanties pour assurer la bonne exécution des contrats avec les fournisseurs	172	19.556

35. Passifs éventuels

(a) Litiges

Veuillez vous reporter à la plainte en cours décrite dans la note 15.

(b) Passifs d'impôts éventuels

Les déclarations d'impôts des filiales sont couramment sujettes à des contrôles fiscaux dans la plupart des juridictions où Viohalco et ses sociétés exercent leurs activités. Ces contrôles pourraient résulter en impôts additionnels. Viohalco et ses sociétés provisionnent les impôts qui pourraient être dus suite à ces contrôles, dans la mesure où la dette est probable et estimable.

Les sociétés Viohalco estiment que leurs provisions pour passifs d'impôts sont adéquates pour toutes les années d'im-

position non contrôlées sur la base de leur évaluation des facteurs sous-jacents, notamment des interprétations du droit fiscal et de leur expérience antérieure.

36. Parties liées

A. Participations, mises en équivalence et autres parties liées

Les transactions suivantes, ainsi que les montants dus à la fin de la période ou à compter de cette date ont été conclus avec des participations, mises en équivalence et d'autres parties liées.

Montants en milliers d'euros	2015	2014
Ventes de biens / services		
Entreprises associées	23.639	17.746
Joint Venture	1.425	0
	25.064	17.746
Achats de biens / services		
Entreprises associées	5.758	3.825
	5.758	3.825
Achats d'immobilisations corporelles		
Entreprises associées	449	1.009

Soldes de clôture qui découlent des achats/ventes de biens, de services, d'immobilisations, etc. :

Montants en milliers d'euros	2015	2014
Créances envers d'autres parties liées		
Entreprises associées	19.968	12.704
Joint Venture	141	0
	20.109	12.704
Dettes envers d'autres parties liées		
Entreprises associées	2.305	1.973

Les soldes de parties liées sont garantis et le règlement de ces soldes devrait se faire en espèces au cours de l'année suivante, puisque ces soldes proviennent uniquement de créances et de dettes à court terme.

Les services rendus à ou par des parties liées, ainsi que les opérations d'achat et de vente de biens sont réalisés en vertu des tarifs applicables aux parties non liées.

B. Rémunération des principaux dirigeants

Le tableau ci-dessous fournit un aperçu des transactions avec les membres du conseil d'administration et les principaux dirigeants :

Montants en milliers d'euros	2015	2014
Emoluments des Administrateurs et de la direction exécutive	2.816	2.813

Les émoluments versés aux administrateurs et aux principaux dirigeants, repris dans le tableau ci-dessus sont des rémunérations fixes. Il n'y a pas eu de rémunérations variables, d'avantages postérieurs à l'emploi ou d'avantages octroyés sous forme d'actions qui ont été payés en 2014 et en 2015.

37. Événements ultérieurs

- La fusion transfrontalière par absorption des filiales grecques (Elval Holdings S.A., Alcomet S.A. et Diatour S.A.) et de la société luxembourgeoise Eufina S.A. par Viohalco S.A. a été conclue le 26 février 2016. Suite à cette fusion, Viohalco a augmenté de 1,87 % sa participation financière dans Halcor S.A. et ses filiales.
- La fusion susmentionnée de Eufina par Viohalco est un regroupement d'entreprises, qui a été comptabilisée conformément à la norme IFRS 3. A des fins comptables, Viohalco a été identifiée comme étant l'acquéreur alors qu'Eufina a été considérée comme l'entreprise acquise. L'impact de l'acquisition d'Eufina par Viohalco sur les actifs et passifs du Groupe Viohalco en date du 26 février 2016 est le suivant :

Montants en milliers d'euros	Juste valeur au moment de l'acquisition
Actifs disponibles à la vente	11.610
Cash et équivalents cash	9.880
Dettes commerciales et autres dettes	-14
Actifs et passifs nets identifiables acquis	21.476
Actifs nets acquis	21.476
Profit résultant de l'acquisition	-7.319
Juste valeur de la contrepartie transférée	14.156
Décaissement net	-

Eufina a été identifiée comme une entreprise acquise dans le cadre de ce regroupement d'entreprises. Sur cette base, les actifs et passifs apportés par Eufina ont été ajustés à leur juste valeur conformément à la norme IFRS 3, Regroupements d'entreprises. La juste valeur de l'actif net acquis est de EUR 21,48 millions.

En conformité avec le rapport d'échange (calculé selon une méthode d'évaluation pour Viohalco et Eufina basée sur 60% de la valeur actualisée des flux de trésorerie et 40% des cours de bourse), Viohalco a émis 13.168.788 actions aux propriétaires d'Eufina. Selon le cours de bourse du 26 février 2016 de EUR 1,075 par action, la juste valeur de la contrepartie transférée s'élève à EUR 14,16 millions et représente la juste valeur des actions ayant été émises par Viohalco. Le badwill résultant de l'acquisition s'élève à EUR 7,32 millions.

Conformément aux normes IFRS, le profit résultant de cette acquisition sera comptabilisé dans le compte de résultats 2016 sur la ligne «éléments non récurrents» et ce revenu sera entièrement attribué aux « Propriétaires de la Société »

- Le 31 mars 2016, les Conseils d'administration de Corinth Pipeworks S.A et de sa filiale à 100 %, la société non cotée E.VI.KE S.A., ont décidé d'entamer une procédure de scission des activités industrielles et commerciales de tubes et de sections creuses de Corinth Pipeworks S.A. et de leur absorption par E.VI.KE. S.A.
Le 31 mars 2016, les Conseils d'administration de Hellenic Cables S.A. et de sa société filiale à 100 %, la société non cotée SYMM.EP. S.A., ont décidé d'entamer une procédure de scission de l'activité industrielle et une partie de l'activité commerciale de Hellenic Cables S.A. et de son absorption par SYMM.EP. S.A.
Les opérations de scission et d'absorption seront exécutées conformément aux dispositions de la loi grecque 4172/2013, et portées au bilan en date du 31 décembre 2015.
Les résultats financiers consolidés ne seront pas affectés par les scissions susmentionnées.

38. Honoraires des commissaires aux comptes

Les commissaires aux comptes de Viohalco, KPMG Réviseurs d'Entreprises et Renaud de Borman Réviseurs d'Entreprises, et un certain nombre de sociétés membres du réseau KPMG, ont reçu des honoraires pour les services suivants :

Montants en milliers d'euros	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
	2015	2014
KPMG Réviseurs d'Entreprises		
Missions d'attestation	170	209
Services relatifs à l'audit	27	0
	197	209
Renaud de Borman Réviseurs d'Entreprises		
Missions d'attestation	10	5
Services relatifs à l'audit	0	1
	10	6
Réseau KPMG		
Missions d'attestation	450	397
Services relatifs à l'audit	6	0
Missions de conseils fiscaux	100	83
Autres missions	0	0
	556	480
Total	763	695



Rapport du Réviseur sur les états financiers consolidés

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de Viohalco SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2015

Conformément aux dispositions légales, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre rapport sur les états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, tels que définis ci-dessous, ainsi que notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires.

Rapport sur les états financiers consolidés - Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle des états financiers consolidés de Viohalco SA (« la Société ») et de ses filiales (conjointement le « Groupe ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, établis sur la base des normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et des dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique. Ces états financiers consolidés comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2015, le compte de résultat consolidé, l'état consolidé du résultat net et des autres éléments du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les annexes reprenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Le total de l'état consolidé de la situation financière s'élève à 3.505.734.000 EUR et le compte de résultat consolidé se solde par une perte de l'exercice de 63.400.000 EUR.

Responsabilité de l'organe de gestion relative à l'établissement des états financiers consolidés

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des états financiers consolidés donnant une image fidèle conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et des dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne que l'organe de gestion estime nécessaire pour permettre l'établissement de états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle selon les normes internationales d'audit (ISA). Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques, ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation du risque que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou

résultent d'erreurs, relève du jugement du commissaire. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne du Groupe relatif à l'établissement par la Société d'états financiers consolidés donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures d'audit appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des méthodes comptables retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion ainsi qu'à apprécier la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre contrôle.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion sans réserve.

Opinion sans réserve

A notre avis, les états financiers consolidés donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidée du Groupe au 31 décembre 2015, ainsi que de ses résultats consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

L'organe de gestion est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion sur les états financiers consolidés.

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit applicables en Belgique, notre responsabilité est, à tous égards significatifs, de vérifier le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur cette base, nous faisons la déclaration complémentaire suivante, qui n'est pas de nature à modifier la portée de notre opinion sur les états financiers consolidés:

- Le rapport de gestion sur les états financiers consolidés traite des mentions requises par la loi, concorde, dans tous ses aspects significatifs, avec les états financiers consolidés et ne présente pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mandat.

Bruxelles, le 28 avril 2016
KPMG Réviseurs d'Entreprises
Commissaire
représentée par

Benoit Van Roost
Réviseur d'Entreprises

Bilan abrégé et compte de résultats

Conformément à l'article 105 du Code des sociétés, les comptes non consolidés sont présentés ci-après dans une version abrégée des comptes annuels ne comprenant pas toutes les annexes requises par la loi ou le rapport du commissaire aux comptes. La version intégrale des comptes annuels déposée à la Banque Nationale de Belgique sera disponible sur demande auprès du siège de la société. Elle sera également disponible sur le site Web (www.Viohalco.com). Le rapport du commissaire sur les comptes annuels ne comportait pas de réserve.

Bilan abrégé

En milliers d'euros

Au 31 décembre 2015

Actifs non courants	965.071
Frais d'établissement	2.339
Immobilisations incorporelles	958
Immobilisations corporelles	85.869
Actifs financiers	873.691
Créances	2.214
Actifs courants	83.502
Stocks	2.961
Créances	55.412
Investissements	5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	23.528
Charges différées et produits à recevoir	1.597
Total de l'actif	1.048.573
Capital et réserves	1.026.806
Capital	141.894
Primes d'émission	528.113
Plus-value de réévaluation	21.054
Réserves	389.365
Résultat reporté	-53.619
Dettes	21.767
Dettes à plus d'un an	120
Dettes à moins d'un an	21.255
Produits à recevoir et produits différés	391
Total des passifs	1.048.573

Synthèse du compte de résultat

En milliers d'euros

Pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2015

Ventes et prestations	14.824
Frais d'exploitation	-20.093
Approvisionnements et marchandises	-9.708
Autres biens et services	-5.516
Rémunération, sécurité sociale et retraites	-923
Amortissements et réductions de valeur sur frais de démarrage, immobilisations corporelles et incorporelles	-3.112
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales	164
Autres charges d'exploitation	-998
Perte d'exploitation	-5.269
Produits financiers	3.827
Produits des immobilisations financières	3.371
Produits des actifs circulants	188
Charges financières	-299
Charges des dettes	-36
Réductions de valeur sur actifs circulants	-2
Autres charges financières	-261
Benéficé courant avant impôt	-1.742
Produits exceptionnels	9.317
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	1.891
Reprise d'amortissement sur immobilisations corporelles	244
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	7.182
Charges exceptionnelles	-182.204
Réductions de valeur sur immobilisations financières	-64.427
Moins-value sur cession d'actifs immobilisés	-129
Autres charges exceptionnelles	-117.648
Perte de l'exercice avant impôt	-174.629
Impôt sur le résultat	-91
Prélèvement sur les réserves immunisées	-9.047
Perte de l'exercice	-183.767

Déclaration des personnes responsables

Déclaration portant sur l'image fidèle donnée par les états financiers consolidés et du rapport de gestion

Conformément à l'article 12,§2, 3° de l'arrêté royal du 14 novembre 2007, les membres de la Direction Exécutive (à savoir Evangelos Moustakas, Jacques Moulaert, Dimitri Kyriacopoulos, Panteleimon Mavrakis) déclarent au nom et pour le compte de la société qu'à leur connaissance :

- a) les états financiers consolidés de l'exercice se terminant au 31 décembre 2015, qui ont été établis conformément aux normes internationales d'information financière adoptées par l'Union Européenne offrent une image fidèle des capitaux propres, de la position financière et des performances financières de la société et des entités reprises dans la consolidation dans son ensemble.
- b) le rapport de gestion sur les états financiers consolidés comprend une image fidèle du développement et des performances de l'activité et de la position de la société et des entités comprises dans la consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

Glossaire

Les explications suivantes visent à aider le public en général à comprendre certains termes utilisés dans le présent Rapport annuel. Les définitions exposées ci-dessous sont valables pour l'ensemble du rapport annuel à moins que le contexte n'en impose autrement.

ABB	ABB est un leader mondial dans les technologies de l'énergie et de l'automatisation qui permet à ses clients des services publics, des secteurs de l'industrie et des transports et des infrastructures d'améliorer leurs performances tout en minimisant l'impact environnemental.
Ratio de revenus des comptes créditeurs	Comptes créditeurs / coût de revient * 365
Ratio de revenus des créances	Créances/revenus * 365
Aramco	Saudi Aramco est la compagnie nationale saoudienne d'hydrocarbures. Nous sommes le premier exportateur mondial de pétrole brut et de gaz naturel liquéfié.
ASTM	American Society for Testing and Material
CBS	Le Code belge des sociétés
Principes comptables généralement admis en Belgique	Le référentiel comptable applicable en Belgique.
BG	BG Group est une société internationale de prospection et de production de GNL.
Conseil d'administration ou Conseil	Le Conseil d'administration de la Société pouvant être nommé conformément aux Statuts.
BP	BP est l'une des premières compagnies intégrées des secteurs pétrolier et gazier. BP fournit à ses clients du carburant pour le transport, de l'énergie pour le chauffage et l'éclairage, des lubrifiants pour faire tourner les moteurs et des produits pétrochimiques utilisés dans la fabrication d'articles d'usage courant notamment des peintures, des vêtements et des emballages.
BS	British Standards (normes britanniques)
Cheniere Energy	Société du secteur de l'énergie basée à Houston dont l'activité principale est liée au GNL.
Chevron	Chevron est l'une des premières compagnies intégrées du secteur de l'énergie.
Couverture des charges financières	EBITDA/charges financières
Fusion transfrontalière	La fusion transfrontalière par absorption de Viohalco Hellenic par la Société conformément aux articles 772/1 et suivants du CBS et à la loi grecque 3777/2009 conjointement avec les articles 68 §2 et 69 à 77a de la Loi codifiée grecque 2190/1920.
DCP Midstream	Société du secteur de l'énergie qui se situe tout à fait entre une base de ressources croissantes et des marchés de l'énergie et pétrochimique en expansion.
Dettes/capitaux propres	Total passif/capitaux propres ou (Total actif-capitaux propres)/capitaux propres
Denbury	Denbury Resources Inc. est une compagnie pétrolière et gazière indépendante.
DIN	Deutsches Institut für Normung
Fusion nationale	La fusion par absorption de Cofidin par la Société conformément aux articles 693 et suivants du CBS.

EBIT	Résultat d'exploitation tel que déclaré dans les états financiers consolidés (résultat avant intérêts et impôts)
EBITDA	EBIT+dépréciations+amortissements (résultat avant intérêts, impôts, amortissements et dépréciations)
EDF	EDF Energy, le premier producteur britannique d'électricité à faible émission de carbone
EEE	L'Espace économique européen
EN	NORME EUROPÉENNE
EN/ISO 17025	Exigences générales concernant la compétence des laboratoires d'étalonnage et d'essais
Enbridge	Enbridge, Inc. est une société canadienne du secteur de l'énergie basée à Calgary. Elle est spécialisée dans le transport, la distribution et la production d'énergie, principalement en Amérique du Nord. Enbridge exploite, à ce titre, au Canada et aux États-Unis, le plus long pipeline de pétrole brut et d'hydrocarbures liquides au monde. Elle possède et exploite, au Canada, le plus grand réseau de distribution de gaz naturel et fournit des services de distribution en Ontario, au Québec, à New Brunswick et dans l'État de New York.
Energy Transfer	Energy Transfer est une société basée au Texas. Créée en 1995, en tant qu'exploitant d'un petit gazoduc local, la société compte aujourd'hui parmi les sociétés en commandite simple, de la catégorie investissement, les plus importantes et les plus diversifiées des États-Unis. Ayant passé de 200 milles, environ, de gazoducs en 2002 à environ 71 000 milles de conduites de gaz naturel, de GNL, de produits raffinés et de pétrole brut, aujourd'hui, le groupe de sociétés Energy Transfer continue de fournir des services exceptionnels à ses clients et des rendements intéressants à ses investisseurs.
EPCO	Energy Planners Company (EPCO) est une société de gestion de l'énergie et de conseil. EPCO travaille avec une clientèle issue des secteurs commercial, industriel et à but non lucratif, afin de l'aider à mieux comprendre où et comment l'énergie est consommée dans ses installations.
FSMA	Autorité des services et marchés financiers qui a succédé à la Commission bancaire, financière et des assurances belge en qualité d'autorité de réglementation financière pour la Belgique le 1er avril 2011.
ARYM	L'ancienne République yougoslave de Macédoine
Liquidités générales	Actifs courants/dettes à court terme
Greek Public Natural Gas Corporation (DEPA)	DEPA est la société grecque publique de distribution de gaz naturel.
Rendement annuel brut	Le rendement annuel brut est calculé en fonction du cours de l'action auquel il équivaut (modification du cours du 1er janvier au 31 décembre/cours de l'action en janvier).
GRTGAZ	est l'exploitant du réseau de transport de gaz naturel situé à Paris, en France. Le réseau est constitué de gazoducs à haute pression.
HVAC	Heating, Ventilation and Air-Conditioning - Chauffage, ventilation et climatisation
IAS	Normes comptables internationales
IFRS	Normes internationales d'information financière, telles qu'adoptées par l'UE
Ratio de revenus des stocks	Stocks/coût de revient * 365
JIS	Japanese Industrial Standards (normes industrielles japonaises)
Kinder Morgan	la plus grande société d'infrastructures énergétiques d'Amérique du Nord.
LSAW	Longitudinal Submerged Arc Welded Mill - tubes d'acier soudés à l'arc immergé pour la production de tuyaux pour le transport d'énergie terrestre et maritime.
Mamuth pipes	Mammoth Carbon Products est un leader mondial de la distribution de tubes courants et de tubes de canalisation pour les marchés de l'énergie, de la pétrochimie et de la construction.



McJunkin	MRC Global est le plus grand distributeur de tuyaux, de valves et de raccords, et services connexes, destinés aux marchés de l'énergie et industriel. La société offre ses produits et ses services à l'industrie du pétrole et du gaz, tous secteurs confondus : amont, intermédiaire et aval, ainsi qu'aux secteurs du marché de la distribution du gaz et des produits chimiques aux États-Unis.
MITE	Marubeni Itochu Tubulars Europe PLC - Marubeni-Itochu Tubulars Europe plc a été créée en 2001 afin de fournir des produits tubulaires en acier à l'industrie du pétrole et du gaz. Marubeni-Itochu Tubulars Europe plc est une filiale de Marubeni-Itochu Steel Inc et son siège est situé à Londres, au Royaume-Uni.
National Grida	une entreprise de services publics basée au Royaume-Uni.
OGC	un organisme leader du secteur du pétrole et du gaz du Sultanat et qui gère le plus important réseau de distribution de gaz naturel d'Oman.
OMV	est une compagnie pétrolière et gazière internationale intégrée. Elle est présente dans les secteurs d'aval (exploration et production) et d'amont (raffinage et commercialisation et gaz et énergie). OMV est une des plus grandes sociétés industrielles d'Autriche cotées en bourse.
OSI	Oil States International Inc. est une société de services pétroliers qui occupe une place prépondérante sur le marché en tant que fabricant de produits pour installations de production en eaux profondes et de certains équipements de forage, et en tant que prestataire de services de complétion et de forage sur terre à l'industrie du pétrole et du gaz. Oil States est cotée à la bourse de New York sous le symbole « OIS ».
PDO	Petroleum Development Oman (PDO) est la première compagnie d'exploration et de production de pétrole du Sultanat d'Oman.
Pioneer Pipe Inc	Pioneer est une des plus grandes sociétés de services complets (construction, maintenance et fabrication) du Midwest, spécialisée dans la construction générale, construction de structures, construction mécanique et électrique, fabrication et installation de tuyaux, fabrication de pièces en acier et coffrages en acier, fabrication et assemblage modulaires et entretien d'installations.
Plains All American	Plains All American Pipeline figure parmi les sociétés énergétiques du secteur intermédiaire les plus grandes et les plus admirées en Amérique du Nord. Plains All American Pipeline (Plains) est une société en commandite simple cotée en bourse qui possède et explore des infrastructures énergétiques du secteur intermédiaire et fournit des services logistiques pour pétrole brut, GNL, gaz naturel et produits raffinés. Elle possède un vaste réseau de transport par pipeline, de terminaux, de sites de stockage et de collecte de gaz dans les bassins clés de production de pétrole brut et de GNL, dans les couloirs de transport et sur les principales plateformes du marché aux États Unis et au Canada.
RWERWE	est une des cinq principales sociétés européennes d'électricité et de gaz.
SAE	Society of Automotive Engineers
SD	Marque de commerce
Shell	Shell Global est un groupe mondial de sociétés du secteur de l'énergie et de la pétrochimie.
Snamis	une société italienne d'infrastructures de gaz naturel. Elle opère principalement en Italie et figure parmi les premières compagnies européennes de gaz réglementées.
Socar	La State Oil Company of the Azerbaijan Republic (SOCAR) compte parmi ses activités l'exploration de gisements de pétrole et de gaz naturel, la production, le traitement et le transport de pétrole, de gaz et de condensat de gaz, la commercialisation de produits pétroliers et pétrochimiques sur les marchés national et international, et la fourniture de gaz naturel à l'industrie et à la population d'Azerbaïdjan.
Spartan	Spartan Energy Corp. est une compagnie pétrolière et gazière basée à Calgary, Alberta. Spartan est présente dans le centre d'Alberta et dans le sud-est de la Saskatchewan et gère un inventaire pluriannuel d'opportunités de forage horizontal axées sur le pétrole.

Liquidités spéciales

(Actifs courants-stocks)/dettes à court terme

Spectra Energy

Spectra Energy Corp est une société de l'indice S&P500 basée à Houston, au Texas, qui est présente dans trois domaines clés de l'industrie du gaz naturel : transport et stockage, distribution et collecte et traitement.

STEG

La compagnie tunisienne de l'électricité et du gaz ou STEG, une société tunisienne du service public à caractère non administratif. Cette société créée en 1962 a pour mission de produire et distribuer l'électricité et le gaz naturel sur le territoire tunisien. STEG est la deuxième plus grande compagnie tunisienne par ses revenus en 2009.

Subsea

Subsea7 figure parmi les plus grands fournisseurs au monde dans le domaine des services, de la construction et de l'ingénierie des liaisons fond-surface pour le secteur de l'énergie offshore.

THN

profilés destinés à l'exploitation minière

TIGF

Transport et Infrastructures Gaz France propose et développe des solutions de transport et de stockage de gaz naturel pour le marché européen.

Loi sur la transparence

La loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes dans des émetteurs dont les actions sont admises à la négociation sur un marché réglementé.

UPN

profilés en U normaux européens

Le rapport annuel, les versions intégrales des comptes annuels statutaires et consolidés ainsi que les rapports d'audit concernant lesdits comptes annuels sont disponibles sur le site Internet (www.viohalco.com)